

Labrousse Del. Sculp. S.t Sauveur Direx.

Frontispice de l'Afrique.

An 4e. de la République française.

ENCYCLOPÉDIE

DES VOYAGES,

CONTENANT l'abrégé historique des mœurs, usages, habitudes domestiques, religions, fêtes, supplices, funérailles, sciences, arts, et commerce de tous les peuples :

ET la collection complette de leurs habillemens civils, militaires, religieux et dignitaires, dessinés d'après nature, gravés avec soin et coloriés à l'aquarelle.

Par J. GRASSET S.-SAUVEUR, ci-devant Vice-Consul de la nation Française en Hongrie.

AFRIQUE.

Se trouve chez l'Auteur, rue Nicaise, maison de la Section des Tuileries.
Chez DEROY, libraire, rue du Cimetière-André, no. 15, près la rue Haute-feuille.
Et chez les principaux libraires de la République.

1796.

Table des peuples de l'Afrique.

Discours préliminaire

Sur l'Afrique.

Cette vaste péninsule portoit chez les anciens le nom de Libye. Celui qu'on lui donne à présent désignoit jadis une petite province, dont Carthage étoit le chef-lieu. D'autres étymologistes font venir le mot *Afrique*, du terme arabe *Faracha*, qui veut dire une chose détachée d'une autre; ce qui convient à l'Afrique qui ne tient à l'Asie que par un isthme ou longue de terre fort étroite.

Au nord, l'Afrique a pour forme la mer Méditerranée; au levant, la mer Rouge et celle des Indes; au midi, la mer Ethiopique, et au couchant la mer Atlantique.

Pour montagnes principales, elle a l'Atlas et les monts de la Lune; pour fleuve, le Nil et le Niger; pour lacs, ceux de Guardé, Zaflan, Borno et Zaire; pour cultes, le Mahométisme et l'Idolâtrie, le Christianisme et la religion Juive.

Les habitans des côtes de l'Océan et de la Méditerranée sont, pour ainsi dire, corsaires nés, et vendeurs de chaire humaine, qu'on nous permette cette expression vulgaire mais énergique. Quand ils ne trouvent pas à faire ce trafic infame sur les malheureux naufragés ou autres étrangers, ils se vendent eux-mêmes. Le père spécule sur le gain qu'il pourra retirer en plaçant ses enfans au service de quiconque leur en offrira davantage. Il y a des marchés publics d'hommes en Afrique, comme nous avons en Europe des marchés de chevaux. Les hommes blancs achètent les noirs. Les basannés trafiquent des blancs. On diroit que l'espèce humaine n'est qu'un vil bétail. Les Européens transportent les Africains en Amérique pour y cultiver les cannes à sucre. Les Africains font voiturer les immondices de leurs villes par des Européens.

Les supplices en usage dans l'Afrique tiennent du climat ; ils sont cruels à l'excès. Le renégat est brûlé vif, après avoir été rudement fustigé. On le lie d'une chaîne de fer par le milieu du corps, et on l'attache à un poteau sur un bûcher, qu'on allume lentement pour faire souffrir le patient plus long-temps.

Les traîtres sont empalés ; c'est-à-dire, on leur passe par le fondement un pieux de bois, lequel traverse le corps dans toute sa longueur.

Les esclaves surpris dans leur fuite de chez leur maître sont précipités du haut d'une muraille sur des crampons de fer, *ganches*, auxquels ils demeurent suspendus, dans des tourmens inexprimables.

On lapide en Afrique, comme jadis dans la Judée. On scie en deux, on écorche les coupables selon le délit ; d'autres fois on les enterre à mi-corps, ou bien on les attache à un cadavre, bouche contre bouche.

La bastonnade est le châtiment le plus ordinaire, et réservé pour les petites fautes. On frappe le condamné sur la plante de ses pieds, assujettis dans une pièce de bois trouée : au-delà de deux cents coups, le malheureux en meurt.

C'est *ainsi* que les hommes ne savent punir le crime qu'avec un crime, et ne réparent un mal que par d'autres maux.

L'Afrique compte 1800 lieues depuis le cap de Bonne-Espérance jusqu'au détroit de Gibraltar, et 1600 seulement du cap Gardafuy au cap Verd. Elle n'en a pas moins de 5000 lieues de côtes. Coupée en deux par la ligne équinoxiale, cette vaste contrée se trouve précisément sous la zône torride. Un tel climat n'est point favorable à la fécondité des terres qui y sont brûlées par le soleil. L'Afrique *est* le pays des animaux les plus féroces et des passions les plus violentes. Dans les déserts on entend mugir le lion et la panthère ; le rhinocéros et l'éléphant habitent les forêts. Les singes et les ânes sauvages y rendent les routes peu sûres. Les rives du Nil et des

autres rivières sont infectées de crocodiles et de serpens. Néanmoins on y élève des bestiaux dont la chair est succulente : on y voit encore de grands troupeaux ; qu'on joigne à cela de bons fruits, des grains en quantité, du vin, de l'huile, des racines substancielles, des plantes médicinales, en sorte qu'il est possible de vivre en Afrique, et de s'y trouver bien.

Les habitans de l'Afrique ne sont point des enfans de la même famille ; il y a beaucoup d'arabes mélangés avec les africains proprement dits. Les naturels du pays sont aisés à reconnoître ; d'abord, quand ils ne sont pas tout-à-fait noirs, ils sont toujours beaucoup plus basanés que les peuples de l'Arabie ; leur chevelure est aussi beaucoup plus crêpue, ainsi que leur barbe. L'africain a peut-être un degré de moins d'intelligence que ses voisins des trois Arabies. Les arts ont à peine effleuré cette partie du monde, qu'on a cru longtemps habitée seulement sur les côtes. Mais on sait maintenant que l'intérieur est peuplé ; ensorte qu'il n'y a pas sur la terre d'endroit où il n'y ait, où il ne puisse y avoir des hommes. Les feux du soleil ne leur font pas plus de peur que les frimats de la zône glaciale.

Si l'Africain n'offre point sur son visage les couleurs fraîches réservées aux températures plus douces, il en est dédommagé par la blancheur de ses dents, le feu de ses yeux, la vivacité des ses lèvres, la beauté de son sang, et l'élégance des formes du corps.

Il y beaucoup d'hommes camus en Afrique ; mais il ne faut point imputer ce défaut à la nature ; la nature n'est marâtre pour aucun de ses enfans : tout ce qui est bien vient d'elle ; tout ce qui est mal est notre ouvrage.

A peine le nouveau-né a-t-il un mois, que la mère (dans la caste des pauvres) le porte sur son dos avec une petite planche, et lui passe les jambes sous ses aisselles. Les deux petites mains de l'enfant forme comme un collier à sa mère, et l'un et l'autre quittent cette attitude et ne se séparent que la nuit. On observera que la

mère vaque à toutes ses occupations avec son enfant sur le dos, lequel souvent en dormant donne du nez sur l'épaule de sa mère qui marche ou qui se baisse pour travailler : d'où il s'en suit que le nez, dont le cartilage est si tendre, s'applatit insensiblement, s'épate, et conserve en grandissant cette forme camarde qu'on remarque aux nègres.

Dans d'autres provinces de l'Afrique, il est reçu, et c'est une mode, d'écraser le nez des enfans pour avoir un jour l'avantage d'être camus ; d'où l'on voit que la beauté est chose de convenance comme le reste.

Le caractère général des Africains est la bonté, l'insouciance, et l'amour des plaisirs un peu bruyans ; l'ambition ne les touche guère ; jamais on ne les a vu se faire conquérans, et si l'on a si peu de lumières certaines sur les régions du milieu, c'est que les habitans satisfaits de leur territoire, n'ont jamais été tentés d'en sortir pour des invasions au dehors. L'Egypte seul, sous Sésostris, a porté les armes en Asie ; mais elle en a été trop punie par la suite, et le reste de l'Afrique ne l'a point imité. Le maure et le nègre passionné pour le chant et la danse préfère le plaisir à la gloire. Les courses à pied, la chasse, l'amour et le goût pour la paresse, beaucoup plus prononcé dans les pays chauds qu'ailleurs, voilà ce qu'il faut à un africain. Celui de la côte a pris à cœur le commerce, si voisin de la piraterie ; et il faut dire que les étrangers lui en ont donné les premières leçons. L'africain ne fut pas long-temps à s'appercevoir qu'il étoit dupe dans les échanges qu'il faisoit. Il sut apprécier les bagatelles qu'on troquoit contre l'or et l'argent de ses mines, contre son ivoire, ses coraux, contre les jeunes gens robustes qu'on lui enlevoit pour les transporter dans des ateliers lointains.

Il fut sensible sur-tout au mépris qu'on lui prodiguoit, à cause de la teinte noire ou basannée de sa peau. Faisant des retours sur lui-même, il s'apperçut que la couleur seule le différencioit des autres hommes ; que

par conséquent il étoit injuste à son égard. Il se vengea de ce mépris par le brigandage, et des représailles de mauvais traitemens.

Depuis le tropique du Cancer jusqu'à celui du Capricorne, tous les Africains sont noirs; si l'on s'éloigne de l'équateur, vers le pôle antartique, la teinte de leur visage s'éclaircit : toute cette large bande qui tient le globe du levant au couchant, (la zone torride) n'est habitée que par des hommes noirs ou fort basannés. Ce phénomène paroît une loi constante. Beaucoup de physiciens ont recherché avec beaucoup d'étude la cause de la noirceur de la peau des nègres. Les principales conjectures sur se sujet se réduisent à deux : l'une l'attribue à la couleur noire de la bile; l'autre, à l'humeur renfermée dans les vaisseaux, dont le corps mugueux est réticulaire est rempli. On a fait diverses expériences très-curieures sur cette matière.

Après une longue macération de la peau d'un nègre dans l'eau, si on en détache l'épiderme, (*sur-peau*) en l'examinant bien, on le trouve noir et transparent; donc la couleur noire de l'africain réside dans le propre tissu de son épiderme; mais ce tissu est un composé de petits vaisseaux, lesquels charrient un suc analogue à la bile; et de fait, la bile des nègres est aussi noire que de l'encre concentrée. Leur sang est d'un rouge foncé, ou plutôt noirâtre.

Qu'on fasse chauffer la bile d'un nègre dans un vase, couvert d'un parchemin troué, les parois ne tardent pas à être teints en noir.

Mais on a objecté des faits assez graves, tels que le corps d'un nègre noyé devient blanc.

La petite vérole est blanche chez les africains.

Les africains vomissent souvent une bile jaune.

D'où il résulte que cette question assez importante demeure alors indécise. Mais ce qu'il y a de certain, c'est que, à la couleur près, les africains sont des hommes comme les asiatiques, les américains et les européens.

On auroit dû, ce me semble, ne pas attendre si longtemps pour rendre hommage à cette grande vérité.

Les habitans de l'Afrique ne sont pas physiciens, encore moins philosophes. Leurs marabous ou ministres de leurs Fétiches, n'ont pas eu de peine à leur faire croire, comme une vérité constante, cette vieille tradition, qui ne prouve que la vanité nationale : les hommes d'abord furent créés tous blancs; mais l'Etre suprême ne tarda pas à se repentir de son ouvrage. La race humaine blanche se conduisit si mal, commit tant de forfaits, que Dieu balança pendant quelque temps s'il ne les détruiroit pas tout-à-fait. A ce premier moment de fureur divine succéda le calme de la sagesse. Non! se dit à lui-même le créateur de toutes choses : ce qui est fait est fait; abandonnons les hommes blancs à leur mauvaise destinée. Contentons-nous de leur opposer une nouvelle famille; d'autres mortels meilleurs et plus parfaits; et afin de distinguer les seconds des premiers, donnons leur une teinte toute opposée : qu'ils soient noirs! Je les placerai sous le soleil; le plus beau des astres tombera d'aplomb sur l'espèce la plus pure : et c'est ainsi que les africains sont nés. Telle est leur origine.

Cette tradition est sur-tout en vogue, et passe pour article de foi dans les régions intérieures de l'Afrique.

La langue qui a le plus de cours est l'Arabe. Mais on y parle plusieurs autres idiômes particuliers. Sur les côtes qui regardent l'Europe, on se fait entendre avec le secours d'un jargon, que l'on appelle langue franque. C'est un composé bisarre d'italien, d'espagnol et de provençal.

La nourriture usuelle des Africains est le ris et le mil, le poisson et le gibier. Ils digèrent vîte, même la chair crue des animaux.

Le gouvernement en général est despotique. Les Africains se croient nés tous serfs de leurs rois, qui disposent en maîtres des biens et de la vie de leurs sujets.

L'Africain, ainsi que tous les autres peuples du monde, est inconséquent dans la croyance religieuse. Il paroît

persuadé d'une fatalité qui le rend insensible, ou du moins indifférent à tous les événemens de la vie; et pourtant il porte sur sa poitrine, suspendus à son col, des *grigris* ou morceaux de cuir, sur lesquels un marabou a écrit des prières.

La plupart se font circoncire; mais en ceci, du moins la superstition et l'utilité se donne la main. Cette opération prévient plusieurs maladies qu'occasionneroit la malpropreté des Africains. On leur fait un acte de religion d'un simple devoir de propreté.

Les nègres en guerre mettent sur pied infanterie et cavalerie; ils ne ferrent point leurs chevaux. Chaque cheval coûte de quinze à dix-huit prisonniers ou esclaves. Leurs armes sont le sabre, la lance, les sagayes: ils traitent de laches et de traîtres les européens qui tuent les hommes sans en approcher. Avant de mettre leurs morts en terre, ils pleurent avec des heurlemens affreux: une fois inhumés, les survivans se livrent à la joie la plus immodérée.

Les nègres mahométans ont leurs marabous; les nègres idolatres ont leurs guiriots.

La polygamie est de mode en Afrique. En Europe, souvent on a trop d'une femme quand on veut avoir la paix dans la maison. Chez les nègres, plusieurs femmes appartiennent à un seul mari, ne s'étudient qu'à le rendre heureux; chacune à son tour, chacune à sa semaine. Il n'y a point de rivalité, point de jalousie. L'époux est servi, choyé par ses femmes qui n'ont qu'une prétention, c'est de mieux faire l'une que l'autre: il est obéi ponctuellement. Le comble du bonheur pour les femmes est de mériter de manger quelque fois avec lui: c'est une grace qu'il accorde rarement. C'est ordinairement le prix de la docilité qu'on a pour lui.

Mais il faut qu'un mari soit bien content de sa femme pour qu'il en fasse les honneurs à l'étranger qu'il reçoit chez lui, car les africains sont beaucoup hospitaliers; ils n'ont rien à eux quand un voyageur accepte leur maison pour asyle.

L'Afrique produit les plus beaux arbres ; le palmier et le bannanier s'y plaisent. On y trouve de bons légumes, des fruits succulens : la nourriture y est pour rien ; la chasse et la pêche sont à tout le monde.

Les plus grands quadrupèdes se trouvent en Afrique : tels que le chameau, l'éléphant, le lion et le tigre. Il y a aussi des loups et des buffles. Parmi les volatilles, on distingue l'autruche, le pélican et l'aigle : puis viennent les paons et les perroquets. Les rivages sont infectés de crocodiles et de requins.

L'arbre qui porte l'encens, le bois et la plante d'aloës, l'arbre au mastic et celui d'ébène ; le tamarin et l'indigo, et beaucoup d'autres productions végétales, en tête desquelles il faut placer le grain nourricier, rendent l'Afrique l'une des parties du monde la plus fertile. Les terres barbaresques servent encore aujourd'hui de greniers à l'Europe et à l'Asie. L'Afrique doit ces avantages aux rayons du soleil. Si cet astre noircit les habitans de cette presqu'île, il les nourrit ; et qu'importe la couleur, quand on a tout le reste ?

La division la plus naturelle et la plus commode du pays d'Afrique est en cinq parties ; c'est-à-dire, les quatres qui regardent les quatre points cardinaux, et celle du centre.

L'Afrique septentrionale donne l'Egypte et la Barbarie ; le royaume de Barca.

L'Afrique méridionale est composée du Congo, du Nimeamaye ou Manyemugi, de la Cafrerie et du Monomotapa, et des Hottentots.

La Barbarie se subdivise en cinq parties : les royaumes de Barca, Alger, Tunis, Maroc, Tripoli, auxquels on peut ajouter Fez, Sus, Tafile, etc.

A l'orient, on a l'Egypte, la Nubie, l'Abyssinie, Ajag, Zanguebar.

A l'occident, les Ludayes, les Zanhaga, Sara, Soutra, Chinguelé, Saracole, Jaga, le pays de Tacite, Songo, Côte-des-dents, Côte-d'or, Juida et Guinée.

Au centre, la Négrétie, les royaumes de Courourfa, Gorsam, Guoga, Bournon, Agades, Zanfara, Tombut, Yaoury, Beni, Mujac, Gingiro, Loango, etc.

La subdivision du midi offre Angola, Toroa, Manica, Biri, les Heusagua, les Cassiquas, terre de Natal, Hottentots, Grigriquas, Cochaquas, Chainouquas, etc.

L'Afrique est flanquée d'îles au levant et au couchant. Celles du levant sont : Socotora, Madagascar, Comore, Bourbon, Maurice, etc.

Au couchant, on trouve les îles Madère, Canaries, Cap-verd, Saint-Thomas, Onnobon, Sainte-Hélène, etc. et l'île du Sénégal, à l'embouchure du Niger.

Principales variétés naturelles et factices de l'espèce humaine de l'Afrique.

Variétés naturelles.

Au delà du tropique, depuis la mer Rouge jusqu'à l'Océan, ce sont des espèces de maures, si basanés qu'ils paroissent tout noirs. Les hommes sont extrêmement bruns; les femmes un peu plus blanches et assez belles.

L'Ethiopien est de couleur brune ou olivâtre; taille haute, traits de visage bien marqués, œil bien fendu, nez bien fait, lèvres petites, dents blanches.

Dans l'Arabie, nez épaté, lèvres épaisses et grosses, visage fort noir.

Les femmes des îles Canaries ont la chevelure d'une finesse extrême; les hommes sont plus olivâtres que les autres Africains.

L'Insulaire du Ténériffe est robuste, mais maigre et basanné.

Dans les îles du Cap-verd, sont des nègres couleur de cuivre, ou jaunâtres de peau.

Au midi du Sénégal, la peau des [illegible]es est très-noire, et luisante; elles sont fort mauv[illegible].

Les filles d'Egypte sont fort brunes, l'œil vif, les hommes sont olivâtres.

Sur les côtes de Barbarie, la couleur change, les habitans sont blancs, et leurs cheveux d'un gris foncé.

A Tripoli, les femmes sont grandes, ont de longues tailles.

Les variétés qui caractérisent particulièrement le nègre, et les distinguent davantage des autres hommes, ce sont après sa peau, ses cheveux noirs et crêpus comme de la laine frisée, car ils ont les traits du visage aussi beaux, aussi réguliers que ceux de tout autre peuple.

Sur la côte du Cap-verd et dans l'île de Gorée, les nègres sont d'un noir d'ébène, éclatant et profond; les autres nègres ne paroissent que basannés auprès d'eux.

Les nègres de Sierra-Liona ont une couleur noire moins foncée, et des cheveux fort courts, presque ras.

Sur la côte d'Ardra et de Juida, on est encore moins noirs que les nations précédentes.

Au Congo, les nègres le sont moins qu'au Sénégal; leur chevelure est épaisse, crêpue, noire, assez souvent rousse, l'œil brun communément; beaucoup cependant l'ont d'un verd de la teinte des eaux de la mer, leurs lèvres sont moins grosses.

A Gambie et Angola, les Africains sont très-noirs en santé; dans la maladie le teint de leur peau change, ils deviennent de la couleur du bistre, ou même couleur de cuivre; et ils ne sentent pas bon.

De tous les nègres, les Sénégalois sont les mieux faits, les Bambaras les plus grands, les Congos les plus petits.

Dans l'intérieur de l'Afrique, on est beaucoup moins noirs que les autres noirs.

Les Hottentots ne sont point des nègres mais des caffres, basannés seulement couleur d'olive; ces deux nations ont pourtant les cheveux courts, noirs, frisés, laineux,

Au cap de Bonne-Espérance, les hommes ont le teint roux-brun à diverses nuances; leur chevelure ressemble à celle d'un pendu qui a demeuré au gibet.

Les hottentots sont mulâtres, difformes du visage, médiocres de taille, et maigres, mais fort légers à la course; leur chevelure est cotonneuse.

Leurs femmes beaucoup plus petites, ont un signe fort extraordinaire qui les distingue des autres êtres de leur sexe; elles ont reçu de la nature une espèce de tablier, excroissance de peau dure et large, qui se forme au-dessus de l'os pubis, et descend jusqu'au milieu des cuisses.

Les hommes hottentots ont la lèvre supérieure fort grosse, les dents blanches, le sourcil épais, la tête forte, (nous parlons du physique de l'individu,) le corps maigre, les membres menus.

A la terre de Natal, on est moins laid, l'ovale du visage est mieux dessiné: mais naturellement ils sont camus.

A Sofala, les peuples sont noirs, mais grands et gros.

Au Monomotapa, la figure humaine se rapproche encore davantage de la belle nature.

A Madagascar, les cheveux du sommet de la tête sont moins crépus que ceux du Mosambique; on est plus ou moins basanné; ils ont la lèvre assez mince.

A la baye de Saint-Augustin, point de barbe, mais des cheveux longs et lisse, et la taille haute.

Variétés factices.

Au Sénégal, les femmes ont toujours la pipe à la bouche, et se liment les dents pour les rendre plus égales; avant de se marier elles se font découper et brode la peau de différentes figures représentant des fleurs, ou des animaux du pays.

Les nègres ont le nez aplati et le menton gros ; mais c'est la faute des mères qui portent leurs nouveaux-nés sur le dos pendant qu'elles travaillent, leur font donner du nez contre leur dos en se haussant et baissant ; le petit malheureux se retire par instinct en arrière pour éviter le coup, et avance le ventre pour lui servir de préservatif. Les mères pressent aussi entre les doigts les lèvres de leurs enfans, afin de les rendre plus épaisses, plus grosses.

Les nègres de Guinée et de Sierra-Liona se peignent le corps de rouge et d'autres couleurs, ainsi que le tour des yeux avec du blanc, du jaune et du rouge. Ils se font des espèces d'armoiries coloriés sur le visage, les joues, et se déchiquetent la peau avec assez d'art ; ils y figurent des bêtes et des plantes indigènes.

Au Sénégal, les hommes même et les femmes se coupent ou se rasent les cheveux, de plusieurs façons différentes : aussi vont-ils toujours nue tête pour faire parade de cette richesse. Pour parer et allonger leurs oreilles, ils y suspendent divers ornemens qui pèsent trois ou quatre onces : ils se pincent les narines et la lèvre supérieure.

Les hottentots ne sont point nègres, mais ils se noircissent la peau avec des graisses et de la couleur de suie, ou avec de la poudre d'une certaine pierre noire.

Les hommes n'y naissent pas demi-courageux, comme ils le paroissent ; mais on leur enlève un testicule gauche à l'âge de huit ans. Les femmes regrdent comme une difformité un nez saillant au milieu du visage ; aussi elles l'écrasent ou l'applatissent à la longueà leurs enfans.

Les caffres s'allongent les oreilles, et se tirent les paupières.

Les femmes de Tripoli se peignent les joues et le menton ; elles aiment les cheveux roux, et font peindre en vermillon ceux de leurs enfans ; elles en prennent de postiches ; elles se teignent les paupières avec de la poudre de mines de plomb.

HABITANS
DE L'EGYPTE.

Nous ne parlerons pas de l'ancienne Egypte; qui n'a pas entendu le récit de ses merveilles? Ce qu'il importe le plus, est de connoître l'état actuel de ce pays célèbre, qui, après avoir donné la loi au reste du monde, reçoit la loi du peuple le plus ignorant, peut-être du globe. Un empereur des turcs, Selim, en fit la conquête en 1517; et depuis cette humiliante époque, il est gouverné par un bacha à trois queues, qui a sous ses ordres vingt-quatre beys et quatre corps de milices. Cette espèce de vice-roi s'instale au mois de septembre, parce que les egyptiens, qui jadis commençoient l'année avec le soleil, depuis qu'ils sont devenus *cophtes*, placent leur premier jour de l'an au 7e mois. La ville du Caire, capitale de ce pays, qui dans des temps plus heureux, s'énorgueillissoit de Nemphis et de Thèbes, reçoit une garnison de 12 mille jannissaires. Autre fois ces soldats étoient remplacés par des milliers de prêtres, la plûpart savans. Autre fois aussi l'Egypte étoit divisée en 12 provinces; aujourd'hui elle l'est en 17 gouvernemens. Le bacha revêt chaque gouverneur qu'il installe, d'un caffetan, espèce de longue veste, d'une riche étoffe. Les gens de qualité, sont vêtus à-peu-près comme leurs premiers ancêtres; c'est-à-dire, d'une grande robe de toile, et à longues manches. Une ceinture la ferme par devant. On ne voit aux femmes que les yeux et le haut du nez. Tout le reste de la personne est comme emmaillioté dans des drapperies, et ressemble aux fameuses momies des pyramides. Elles n'en sont guères plus libres, quoiqu'on leur permette des chaussures moins étroites.

Il existe sur les bords du Nil un usage qui fait payer

cher les prérogatives de la noblesse. Quand un grand seigneur cesse de vivre avant d'avoir eu la précaution de vendre ses biens ou de les résilier, ces biens sont confisqués au profit de sa sublime hautesse. Le sultan est l'héritier de ses sujets.

On fait monter à 15 millions d'argent la somme que le fisc retire de l'Egypte, sans compter les produits en nature; par exemple, 2 à 300,000 charges de grains et légumes. Les douanes du *Caire*, d'*Alexandrie*, de *Suez*, de *Damiette*, de *Rosette*, (ce sont les principales villes de l'Egypte) donnent des rapports immenses de numéraire, et pourtant ce beau pays, si peuplé jadis, est désert en comparaison. A peine compte-t-on 3000 bourgs ou villages; mais en récompense, il y a pour le moins 12000 mosquées.

De toutes les denrées qui abondent dans le voisinage du Nil, le *sené*, qui n'y vient pas, fait pour tant la plus forte partie du commerce des égyptiens; ils le font venir de la Nubie; mais ils n'ont pas de vin; et l'eau a besoin d'apprêts pour devenir bonne à boire.

On ne connoît point dans les villes d'Egypte l'usage des voitures, des chars, des chaises-à-porteurs. L'âne est la principale monture des femmes.

On dit que le château qui existe encore au Caire est bâti avec et sur les débris d'une forteresse ordonnée par la reine Sémiramis.

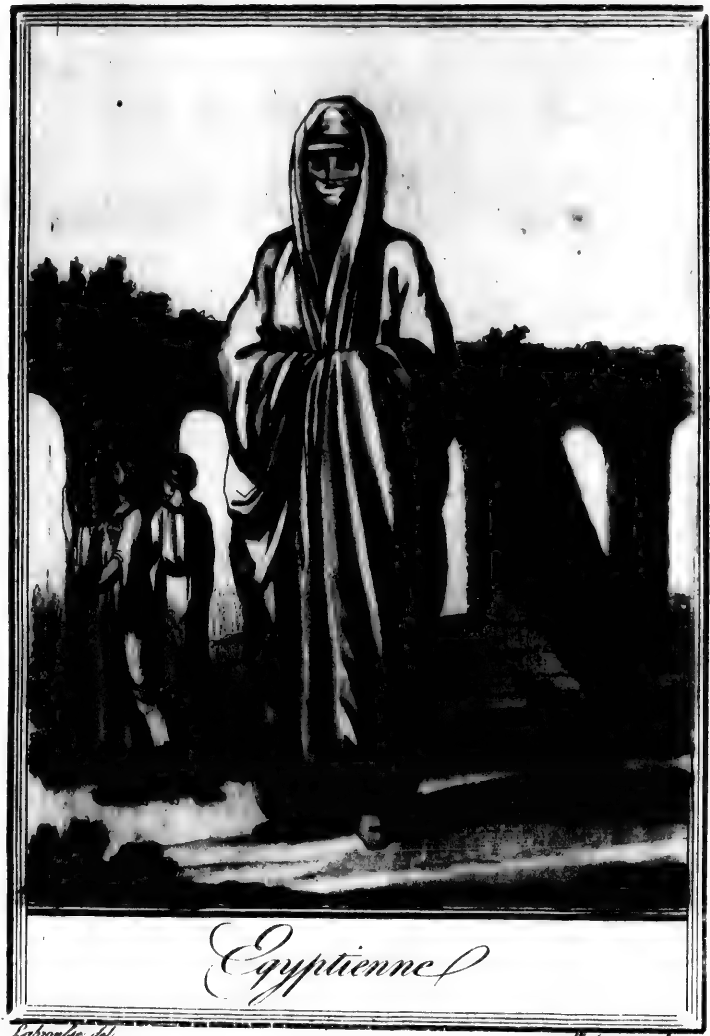
Alexandrie, cette cité orgueilleuse si long-temps, du nom de son fondateur, Alexandre le Grand, n'est plus qu'une place de commerce. En cessant d'être brillante, elle est devenue plus utile.

Les habitans actuels de l'Egypte sont fort mêlés. Il y a des arabes, des turcs, des maures, des juifs et des grecs. Le costume du peuple est fort simple, c'est une grosse chemise de toile bleue, large et longue jusqu'aux pieds, avec des manches fort larges. Quelquefois sous leur chemise ils portent une petite tunique de la même façon.



Egyptien.

Labrousse del. *St. Sauveur direx.*



Egyptienne

Labrousse del. St. Sauveur direx.

HABITANS

DES ÉTATS BARBARESQUES.

ALGER, TUNIS, TRIPOLI, MAROC etc.

Les peuples que nous appellons aujourd'hui Barbaresques, étoient connus jadis sous le nom de Numides. Plus d'une fois ils exercèrent la valeur des Romains. Long-temps avant les Massinissa et les Juba, rois de ces contrées, Hercule, vainqueur du géant Antée, y avoit établi une colonie et purgé ces côtes maritimes des Pirates qui déjà interceptoient le commerce.

Alger, rebâtie par Juba, second du nom, et père de Ptolomée, devint comme la capitale de toute cette vaste étendue de pays en Afrique, que baignent la méditerranée et l'océan, et qui formoit alors, sous le bon plaisir de César, le royaume de Mauritanie. Caligula en fit bientôt une province de l'empire, et Claude y envoya des colonies romaines.

Au commencement du cinquième siècle, les Vandales, déjà maîtres de l'Espagne, passèrent chez les

Maures, comme un torrent destructeur. A la fin du septième siècle, les Arabes, leurs dignes successeurs, s'y maintinrent plus long-temps. Toutes ces révolutions firent contracter aux naturels, un caractère inquiet et turbulent. Harcelés continuellement les uns contre les autres, obligés souvent de disputer leur existence à main armée, ils négligèrent l'agriculture, amie de la paix, et prirent le parti d'aller chercher désormais sur les mers, la subsistance qu'ils ne pouvoient se procurer par des travaux interrompus. Et c'est ainsi que les Numides, originairement peuple pasteur, finirent par se rendre corsaires. Les Maures refluèrent bientôt en Espagne, et y jouèrent un rôle jusqu'à la fin du quinzième siècle. Vaincus en Grenade, et chassés de l'Arragon, ils retournèrent en Afrique, et n'en devinrent que plus ardens à la piraterie.

Ferdinand V vint les châtier jusque dans Alger, et les contraignit à souffrir une citadelle, et à payer un tribut. La mort du vainqueur enhardit les vaincus; ils voulurent secouer le joug; mais ils ne firent qu'en changer. Barberousse, qu'ils appellèrent à leur aide, accourut à la tête de ses Turcs, comptant peut-être n'agir que pour lui et pour sa famille. Mais il mourut trop tôt, et son frère cru devoir faire hommage de sa conquête au Grand-Seigneur, l'an 1519.

Les Turcs sont donc aujourd'hui les maîtres et seigneurs dans Alger. Les Maures, qui en étoient jadis les seuls propriétaires, leur y cèdent le pas en toute rencontre, et tremblent sous le Dey, chef suprême, élu par les soldats Turcs. Le Divan n'est pas une assemblée nationale propre à en imposer à ce Dey. Ce n'est qu'un conseil, composé des officiers créés par ce prince, et qu'il ne consulte que pour donner à ses volontés une espèce de sanction. On ne s'y assemble

pas armé; et chaque assistant doit, pendant tout le temps des délibérations, tenir constamment ses mains croisées sur la poitrine. On y rend aussi la justice. Si elle n'y est pas toujours motivée, du moins elle ne sauroit être plus expéditive; mais malheur au naturel du pays ou à l'étranger qui s'y trouveroit engagé dans une affaire avec un individu de la milice Turque.

Quelquefois les femmes s'assemblent à la porte du Divan, et demandent à grand cris, justice, au nom du dieu de Mahomet et de son prophête. La plupart de ceux qui composent ce tribunal, ne savent point lire; mais l'œil du desir perce le voile qui couvre le visage des plaignantes; et la plus jolie est toujours écoutée la première, ou la dernière punie.

Les Turcs ont introduit dans Alger le luxe oriental et la molesse asiatique. Cette ville, sise sur un territoire agréable et fertile, aux richesses de la nature, ajoute encore toutes les ressources de l'art. L'intérieur des maisons est propre et commode. Les monumens publics ont un certain air d'importance. Le palais du Dey, les mosquées, les bains, le port, les forteresses forment un ensemble pittoresque et assez magnifique.

Les habitans d'Alger sont bien faits et assez blancs. Les gens de distinction portent leur barbe; les personnes du commun se la font raser, ainsi que les cheveux, dont ils laissent seulement une petite touffe au haut de la tête, selon la mode chinoise. C'est par là, disent les Turcs et les Maures, que le bon Mahomet les prendra pour les enlever de terre et les transporter au ciel dans son paradis. Malheur aux vieillards tout-à-fait chauves. Au reste, pour le dire en passant, cette opinion, qui nous fait sourire aux dépens de ceux qui la pratiquent, n'est peut-être pas aussi dé-

raisonnable qu'elle le semble d'abord. Le Marabout, qui le premier imagina cet usage, avoit apparemment remarqué que l'homme sage conserve plus long-temps ses cheveux que tout autre. La débauche au contraire, les fait tomber de bonne heure. D'après cette observation, le bon prêtre musulman aura cru devoir en profiter, et pouvoir mettre ainsi la sagesse sous la sauvegarde d'une pratique superstitieuse.

Les gens ordinaires sont assez simplement habillés, mais les grands ont des vêtemens très-riches, de soie ou d'étoffes d'or à grandes fleurs; ils portent des turbans enrichis de pierres, et des petites bottes ou brodequins à la Turque. Quoique les Algériennes ne se montrent pas en public, elles ne laissent pas que d'être richement vêtues. Elles sont belles en général. Les tailles fortes ont la préférence sur celles qui sont dégagées et bien prises; comme tout est de convention, parmi les hommes, (même les vertus, puisque plusieurs sont locales), les formes du corps ne pouvoient manquer d'être soumises à l'opinion. Quant aux traits du visage, il faut que les Turcs n'en fassent pas autant de cas que du reste, puisqu'ils consentent à ne prendre connoissance de la physionomie de leurs femmes, qu'au moment d'épouser. Cette loi auroit des suites fâcheuses, si le divorce ne venoit au secours du mari trompé dans son espoir. Les femmes ont aussi quelques dédommagemens de l'espèce de chartre-privée à laquelle on les condamne. Soir et matin, l'époux dévot, assiste à la prière dans la mosquée voisine. Soir et matin aussi sa chaste moitié se transporte voilée, dans la maison la plus prochaine d'une juive complaisante et bien payée; et tandis que l'un des conjoints rend des actions de graces pour la vertu de sa compagne, sa compagne de son côté, invoque l'amour contre

l'hymen; trop souvent en effet, elle a des reproches à faire à ce dernier. Le propriétaire de tout un Harem, doit se trouver plus d'une fois dans la triste nécessité de chommer toutes les fêtes du calendrier des vieillards. D'ailleurs, les Turcs et les Algériens, peu jaloux d'une postérité nombreuse, se conduisent au lit conjugal en vrais pirates; ils ravagent le champ du plaisir, sans se mettre en peine de le féconder. Ces petits Sultans font encore une bien plus grande injure aux femmes fixées à leur sort : se modelant presque tous sur le jupiter de la mythologie grecque, ils ne craignent pas, à son exemple, de quitter journellement Hébé pour Ganymède.

Le vendredi de chaque semaine offre encore aux femmes une occasion de se venger de tous ces affronts. Elles ont la ressource des petits pélerinages qu'il est de mode de faire ce jour là, aux cellules des Marabouts-Hermites, éparses dans les fauxbourgs de la ville. Elles ont aussi le prétexte des dévotions en usage dans les cimetières, et qu'on peut multiplier, selon la ferveur dont on se dit atteint.

Mais revenons au costume du pays, et entrons dans quelques détails.

Les chrétiens qui se rencontrent à Alger, sont habillés à leur mode. Mais les esclaves portent un bonnet à la matelote, et un habit gris. Les Maures de la classe inférieure, ont sur leur chemise des caleçons de toile ou de laine, ou une robe d'une laine blanche, avec un capuchon par derrière, ou un habit qui leur vient jusqu'aux genoux. Il est ordinairement noir, et ils s'en servent comme d'un manteau; en été, ils ont deux chemises larges. Leur turban est ceint d'une toile claire.

Les habits de femmes ne diffèrent pas beaucoup de

ceux des hommes. Elles portent aussi des robes et des ceintures ; leurs chemises descendent jusqu'aux talons. Elles ont leurs cheveux bouclés. Elles font usages de colliers, de bracelets, de bagues, de pendans d'oreilles garnis en pierres fines. Elles s'enveloppent la tête d'une espèce de cape. Quand elles cheminent par la ville, elles se couvrent d'un linge agrafé sur l'estomach, de façon que sans l'esclave qui les accompagne, il seroit impossible de les reconnoître.

Le jour des noces, l'épousée se fait voir sur une espèce de théâtre, parée de ses plus beaux habits ; elle disparoît peu de momens après, et revient ensuite, revêtue de nouveaux ajustemens; ce qu'elle répète autant de fois qu'elle a de nouvelles robes à montrer.

On habille les morts d'une chemise blanche, de caleçons propres, d'un vêtement de soie et d'un turban. Ainsi parés, on les place dans la biere ; on les porte hors de la ville, et on les jette tout vêtus dans une fosse. Le deuil consiste dans un voile noir, dont les femmes se couvrent le visage. C'est un grand péché que de laisser tomber de l'urine sur ses habits.

Les Marabouts ne se rasent jamais, ni la tête, ni la barbe, et sont habillés assez modestement. Ils portent une longue robe et un manteau par-dessus, qui leur couvre la moitié du corps.

Les Mahométans d'Alger portent beaucoup de respect aux gens devenus fous, et ont beaucoup d'égards pour les imbécilles. Incapables de mal faire, ces êtres dégradés sont sensés sous la protection immédiate de Dieu ; conformément peut-être à ce passage de l'évangile, copié par le Coran : *Beati pauperes spiritu, quoniam illorum est regnum cælorum.* » Heureux les pauvres d'esprit ; car le royaume des Cieux est à eux ».

Disons un mot sur les principales villes de Barbarie.

Salé existe depuis long-temps ; car Ptolomée la cite. On élève beaucoup de cotonniers sur le territoire de cette ville, pour suppléer au lin et au chanvre. Aussi les habitans de Salé ne portent que des chemises et des robes de coton.

Tetuan est une assez jolie petite ville, voisine de la mer. La nature fertilise en vain les terres de sa dépendance ; les citoyens paresseux font la sourde oreille aux invitations de la nature, (qu'on me permette cette expression) et se contentent d'herbes sauvages pour nourriture ; ils leur préféreroient le pain, si la main-d'œuvre qu'il exige ne les effrayoit pas.

Fez est comme le centre du peu de lumières qui brillent dans les états Barbaresques. Cette ville compte plusieurs colléges, et nourrit quantité de docteurs. Mais ce qui est encore plus nécessaire sans doute, le territoire de cet ancien chef-lieu du royaume de Fez, abonde en gibier excellent et en grains de toute espèce. Les habitans sont assez prévenans, mais jaloux. Les maris exigent en toute rigueur les prémices de leurs femmes, et n'attendent pas toujours le soir du jour des noces pour s'en assurer ; cet empressement indiscret a quelquefois terminé cette fête par un dénouement tragique.

L'habit de deuil des femmes consiste à se couvrir d'un vilain sac, et à se noircir le visage.

Les juifs ne sont pas mieux traités ici qu'ailleurs. Ils sont condamnés à ne porter que des chaussures de jonc, et des turbans noirs ; et dessus le turban, un morceau d'étoffe de couleur, de même que sur leurs habits.

On exige du criminel qu'on mène au gibet, de publier lui-même en chemin, à haute et intelligible voix,

le crime qu'il a commis, et le supplice qu'il va subir.

Quand on est venu à bout de se justifier, loin d'obtenir des dédommagemens et une réparation, le juge, pour son droit et pour ses épices, fait administrer à l'innocence reconnue, une certaine quantité de coups de fouet; on s'acquitte envers le Greffier, avec pareille monnoie. Cependant quelques pièces d'argent peuvent soustraire les parties à cette redevance. Cet usage, un peu barbare sans doute, doit peut-être son origine à une bonne intention du Législateur. Il espéra probablement obvier à bien des procès, en statuant que l'accusateur et l'accusé, condamnés ou absous, ne sortiront du tribunal de la justice, qu'avec les étrivières. Cette sage précaution, ce prudent dispositif ne rendit pas les plaideurs plus rares en Afrique qu'en Europe.

Maroc n'est plus ce qu'elle étoit. Cette ville doit peut-être la diminution de sa fortune au pouvoir absolu de son roi. Ce prince n'en est pas moins despote, quoiqu'on puisse en appeller au Muphti. Cet appel n'est que de forme. Le pays sur lequel il tyrannise est un des plus féconds de la terre, comme l'attestent encore les vastes greniers de Maroc. On leur a donné une destination bien autre. Au lieu d'y emmagasiner du froment, ils ne servent plus que de prisons aux malheureux captifs. La campagne est encore peuplée d'un assez bon nombre d'adouards ou villages ambulans; mais les maures et les arabes qui les habitent sont, pour la plupart, misérables et souillés de vices. La superstition et le despotisme auront bientôt changé en désert cette pépinière d'hommes. Ce n'est pas avec le coran et le bâton, qu'on multiplie et qu'on rend heureux les pères de famille, dans une région bien enclimatée, mais mal cultivée.

Les arabes établis dans les états Barbaresques, sont piétrement costumés. Ils ceignent leur tête d'un vieux torchon qui leur sert de turban, et s'enveloppent le corps d'une grande pièce de drap de six à sept aunes. Ils vont toujours pieds nuds.

Les femmes ne sont couvertes que d'un drap qui descend depuis le sein jusqu'aux genoux. Le reste est dans l'état de pure nature. Elles laissent retomber leurs cheveux tressés en plusieurs cordons. Elles y suspendent, par coquetterie, quelques dents de poisson ou des morceaux de verre et de corail. Leur coëffure consiste en une petite pièce d'étoffe, qui ressemble à l'étamine. Elles sont aussi dans l'usage pour s'embellir, de se pratiquer des raies sur le front, les joues, les poignets et les jambes, avec la pointe d'un stylet. Elles y mettent ensuite une certaine poudre noire, qui empêche les traces de s'effacer; leurs plus riches bracelets sont des anneaux de bois, faits par chaînons. Elles appellent *Bernuchs* une espèce de longue robe blanche, surmontée d'un large capuchon, dont elles ne se revêtent que le jour des noces. Elles ont aussi la coutume en ce pays, de laisser retomber sur leurs yeux pendant le premier mois de leur mariage, un voile, pour indiquer qu'elles portent le deuil de leur virginité. Ce n'est plus qu'une affaire d'étiquette qui, depuis longtems, ne seroit plus de mode, comme chez-nous, si l'amour-propre des maris n'y trouvoit son compte. Dans l'origine, cet usage avoit quelque chose de respectable, de touchant, et attestoit le règne des mœurs. Les jouissances de l'hymenée n'effaçoient pas tout-à-fait, ni tout de suite, le souvenir des plaisirs purs de l'adolescence. Une jeune épousée s'arrachoit avec peine, du sein de ses compagnes, et pleuroit quelque temps avec elles, cet âge d'innocence et de paix, ces jours

sereins de la première jeunesse, exempts d'inquiétude. Jusqu'alors maîtresse d'elle-même, elle sentoit quelque répugnance à passer dans les bras d'un vainqueur, dont il faut dépendre désormais ; c'étoit à l'époux à mettre tout en œuvre pour la rassurer ; tous les procédés d'un amour délicat et tendre, n'étoient pas de trop pour sécher ses larmes.

Bonne, jadis Hyppone, n'est qu'une ville intéressante pour nous, que par les souvenirs qu'elle rappelle. On y voit encore les restes du monastère où vécut d'une manière si édifiante St. Augustin, prélat selon l'évangile, dont les mœurs épiscopales étoient plus épurées que le style de ses nombreux ouvrages.

Louis IX, Charles-Quint et Barberousse soumirent à leurs armes la ville de Tunis, déjà saccagée par les Vandales, au temps du plus célèbre des évêques d'Hyppone. Elle eut pour fondatrice, une colonie de l'Arabie heureuse. Et ce fut dans son enceinte et sur son territoire que se réfugièrent les Maures, chassés d'Espagne. Cette ville n'est point déchue de son ancien état : il s'y fait encore beaucoup de commerce : et il y a bon nombre de manufactures. Les tisserans de Tunis ont de la réputation ; le fil qu'ils employent, est extrêmement fin et fort uni. C'est avec ce fil qu'ils trament ces riches turbans, connus sous le nom de *Tunecis*. Les Maures en font grand cas. Les personnes d'un certain rang y affichent le luxe des habits ; souvent un grand seroit bien embarrassé pour se faire distinguer au milieu de la foule, s'il n'avoit la ressource du costume. Les femmes de Tunis se couvrent toujours le visage, quand elles sortent, elles aiment beaucoup à se parer. On les dit pourtant belles. Cependant leurs maris, ajoute-t-on, font usage d'une certaine préparation végétale qui les met en belle humeur, et les

excite merveilleusement au devoir conjugal. On accuse les Tunisiens de paresse. L'agriculture chez eux, est en bien mauvais état. Mais ce n'est pas tout-à-fait leur faute. Ils ne peuvent ensemencer et récolter, pour ainsi dire, qu'à la pointe de l'épée. Les Arabes, leurs anciens maîtres, les harcèlent sans cesse. Les Tunisiens ont succédé aux Carthaginois ; mais ils n'ont pas amélioré ce bel héritage, et sont restés bien inférieurs à leurs devanciers.

Il est vrai que Tunis a dans son voisinage, un spectacle qui doit amortir et refroidir beaucoup l'amour de la gloire et des richesses. Les ruines de Carthage peuvent à peine indiquer ce que fut jadis cette première ville de toute l'Afrique. A la vue de ces restes pitoyables d'une cité aussi fameuse, on ne peut se défendre de faire un retour sur soi-même, et de se dire : l'homme ne doit point travailler pour l'avenir; le bon emploi du temps présent, doit être l'unique objet de ses pensées, le seul mobile de ses actions.

Non loin de Tunis se trouve un village qui tient aujourd'hui la place qu'occupoit jadis Utique, ville dont le nom reste à jamais consacré par les derniers momens de Caton, ce sage par excellence, qui porta l'amour de la liberté jusqu'à l'enthousiasme, d'autres diront jusqu'au fanatisme.

Carvan n'est une ville de quelqu'importance, qu'à cause de la résidence du vicaire de Mahomet. Le grand-Seigneur lui-même se déchausse, quand il met pied à terre dans l'enceinte de cette place sanctifiée par la présence du chef de sa religion.

Tripoli n'est que trop connue par les pirateries que ses habitans exercent sur la Méditerranée. Nous n'en dirons pas davantage sur cette ville ancienne, ainsi que sur les autres états Barbaresques, avec lesquels

les puissances de l'Europe sont journellement aux prises. Quand donc les nations jalouses de la liberté des mers, se réuniront-elles pour une croisade politique, dirigée contre ce ramas d'Africains que notre patience seule enhardit au brigandage ? Cette expéditon en vaudroit bien d'autres.



homme des Etats Barbaresques



Femmes Barbaresques.

Labrousse Del. St. Sauveur Direx.



Barbaresque Enveloppé dans Son Manteau

HABITANS
DE MAROC.

Le royaume de Maroc s'étend dans la partie occidentale de l'Afrique, le long de la mer Océane qui le borne au couchant. Au nord, la rivière des Noirs, et ensuite celle de Merben ou *Ommi-Rabih* qui la reçoit, le séparent du royaume de *Fez* : le mont Atlas le sépare à l'orient de celui de *Tafilet*, et au midi de celui de *Sus*. Il a environ 85 lieues de côtes, le long de l'Océan du sud au nord, et 85 dans sa plus grande largeur du levant au couchant.

Le terrain y est pour la plus grande partie sec et sabloneux, et par conséquent ingrat. Il n'abonde qu'en chameaux qui y sont à grand marché. Il y a des mines de cuivre, et on y recueille beaucoup de cire, et d'amandes. Ce royaume n'est pas peuplé à proportion de son étendue à cause de sa stérilité.

Le roi de Maroc se qualifie *Empereur* parce qu'il possède plusieurs royaumes : il prend aussi le titre de *Grand Chérif* parce qu'il prétend descendre d'*Ali*, gendre de Mahomet, et de Fatime, fille de ce prophète.

Maroc, aujourd'hui capitale du royaume et de l'empire de ce nom fut bâtie vers le milieu du onzième siècle. Cette ville est située dans une belle plaine au pied du mont Atlas. Elle est fermée de murailles faites à chaux et à sable mêlés avec de la terre grasse qui rend le ciment si dur, qu'en le frappant avec le pied il en sort du feu comme d'un caillou. Son enceinte pourrait contenir jusqu'à cent mille habitans, quoiqu'aprésent il ne s'y en trouve pas au-delà de ving-cinq mille, elle a été souvent saccagée.

Le roi de Maroc est maître absolu ; et ce despote n'a ni cour de justice, ni conseil particulier, ni ministre :il

est lui seul le législateur, l'interprête et le juge souverain de ses lois, toutes dictées par sa volonté et ses caprices. Des officiers qu'on nomme *Alcaides*, gouvernent tout l'état sous ses ordres. Il n'a point de marine fixe et bien entretenue. Suivant les circonstances, il fait construire des vaisseaux qui sont rarement bien équipés; et n'ont pas pour l'ordinaire plus de vingt à vingt-cinq pièces de canons.

Les Maroquins sont naturellement vifs, spirituels et ingénieux dans leur jeunesse : mais lorsqu'ils parviennent à l'âge de trente ans, ils deviennent stupides et nonchalans.

La loi musulmane permet aux vrais croyans de prendre plusieurs concubines, mais ils ne peuvent avoir qu'une femme légitime. Si le mari veut répudier sa femme il doit lui payer la dot qu'il lui a promise, il est libre d'en prendre une autre, mais la femme ne peut se remarier qu'au bout de quatre mois. Si, au contraire, c'est l'épouse qui veut quitter son mari, elle perd sa dot. Au reste ces Africains doivent toutes les nuits à leurs femmes légitimes, et ne peuvent consacrer que le jour à leurs concubines, qu'ordinairement ils entretiennent en grand nombre.

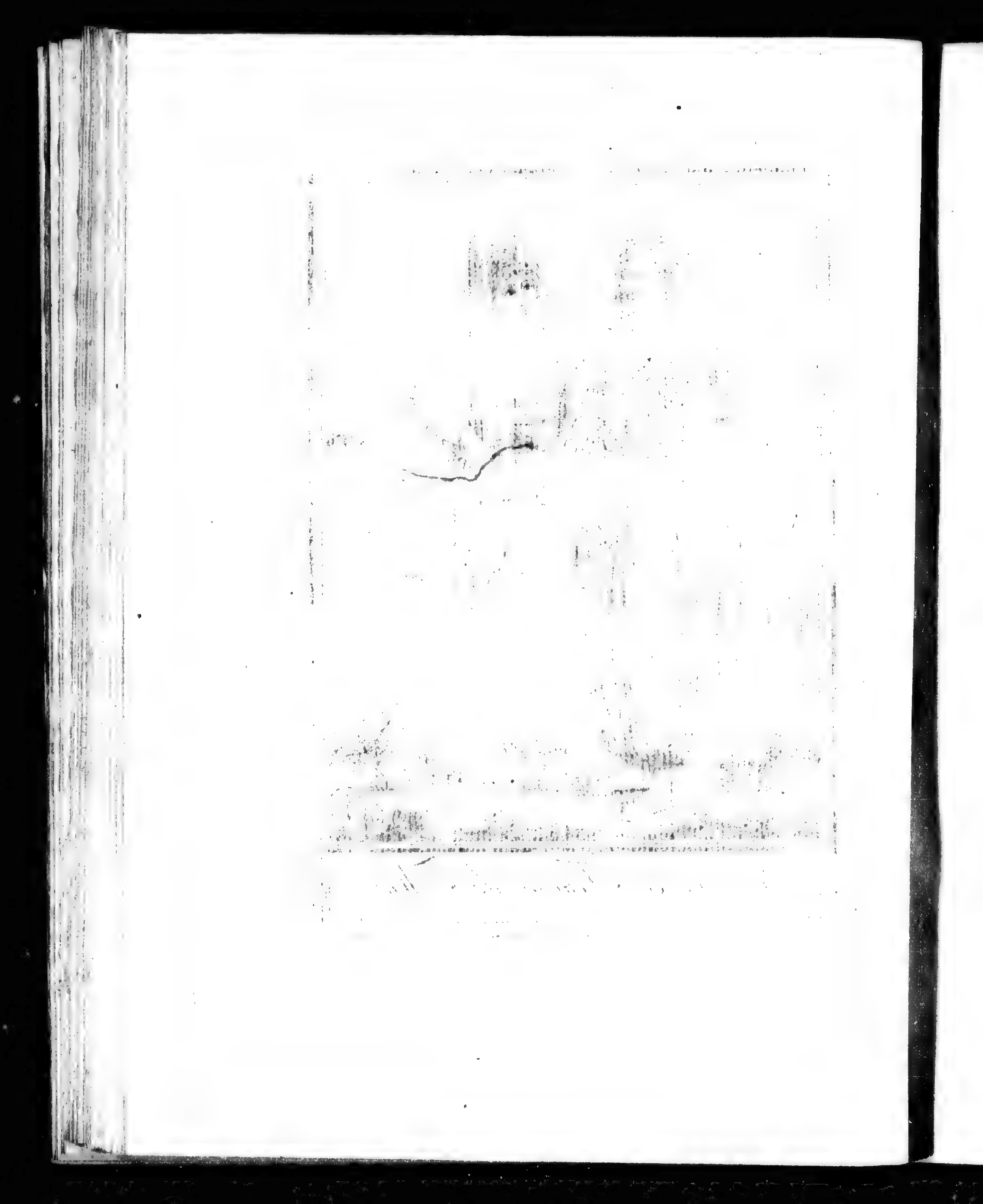
Les esclaves Chrétiens sont beaucoup plus maltraités à Maroc que dans tous les autres états de la Barbarie. On les force au travail à force de coups : leur nourriture ne consiste qu'en une très-petite quantité de pain d'orge, avec de l'eau. Ils sont renfermés tous les soirs dans des lieux souterrains où ils couchent sur la terre, et où ils ne respire qu'un air empesté et contagieux.

Les habitans sont assez richement vêtus. Les femmes portent de larges chemises et des caleçons, elles se chargent le col, les bras et leurs jambes de quantité d'anneaux, et de bracelets enrichis de pierreries.



Homme et Femme de Maroc.

Labrousse del. — St Sauveur direx



HABITANS
DE LA MAURITANIE.

Les Maures forment une grande masse de peuple dans l'Affrique. L'Espagne ne s'est que trop et trop souvent ressentie du voisinage de cette nation, dont la civilisation a éprouvé bien des variétés. Nous nous attacherons dans cet article aux objets qui touchent le plus notre commerce, et qui sont peu connus.

On sait de quel rapport la gomme africaine est pour la France. Voici la manière dont on en fait la traite. Elle est réservée aux seuls Maures, parce qu'ils sont propriétaires des forêts qui donnent cette précieuse récolte. Il faut trente journées de chemin pour arriver au désert où se trouve la gomme. Parvenu à une grande plaine, un coup de canon avertit que la traite va commencer; alors on voit venir quantité de chameaux, de bœufs et de bouriques, chargés de cette gomme, et conduits par leurs maîtres; ceux-ci ont amené toute leur famille. Les marchés se font difficilement, et les noirs se montrent d'aussi habiles agioteurs que les blancs. Il faut en passer par tout ce qu'ils veulent.

L'habillement des hommes et des femmes est un pan de toile bleue d'une aune et demie: on en fait une espèce de chemise sans couture et sans manches, un seul point fixe les côtés et au milieu est un trou pour y passer la tête.

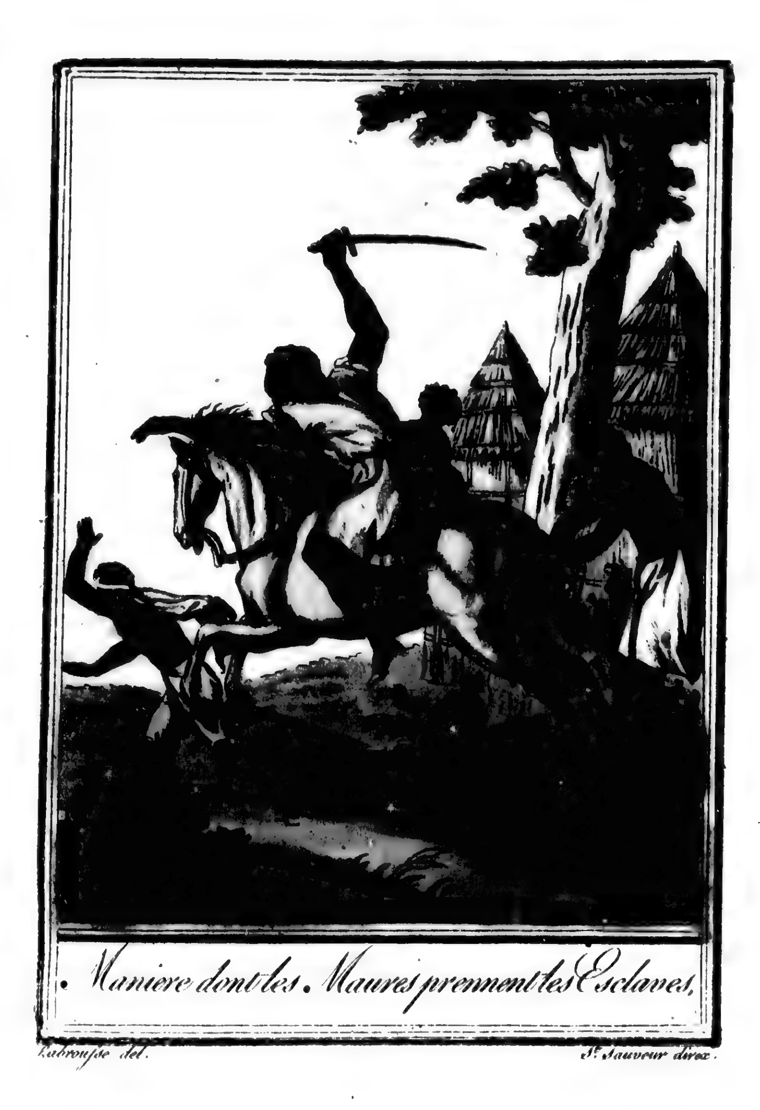
Ce sont les Maures de la partie septentrionale du Niger et du Bengal, qui font presque seuls la traite des nègres, et ils s'en acquittent en vrais brigands. Les Maures ont parmi eux des castes entières qui font profession de vol. On les appelle *Assounas*. Ils vont dans le pays des noirs, ils incendient les villages, enlèvent les troupeaux, les bêtes à cornes, les maris, leurs femmes, leurs enfans. Il n'est pas rare de voir un seul cavalier emmener cinq à six

esclaves à-la-fois, les uns en crouppe, d'autres attachés à la queue du cheval et de chaque côté de la selle. S'ils sont poursuivis, ces cavaliers en sont quittes pour relâcher une partie des infortunés qu'ils traînoient avec eux. Si le cavalier ravisseur n'a pas le temps de lier sa proie aux crins de son cheval, il passe son doigt dans la bouche du nègre capturé, et l'entraîne ainsi.

Les Maures partent quinze ou vingt pour la chasse aux nègres; et font vingt-quatre ou trente lieues d'une seule course. Ils mettent pied à terre à un ou deux milles du village qu'ils veulent surprendre, et vont se mettre à l'affut pour tomber sur le gibier. Quelquefois, ils restent des journées entières à plat-ventre pour attendre l'apparution de quelques noirs. En apperçoivent-ils un, ils sautent dsssus, lui ferment la bouche et l'emmènent précipitamment. Dans leurs expéditions, les Maures prennent beaucoup plus d'enfans que de femmes et d'hommes faits, parce qu'un enfant est plus facile à enlever. Ces petits infortunés, portés en crouppe, arrivent tout ensanglantés et ont une plaie plus ou moins profonde.

Quant aux jeunes filles, les Maures aussitôt qu'ils se croyent hors de toute poursuite, s'empressent d'arracher et de flétrir la fleur d'innocence de leurs malheureuses captives, mais celles-ci ne s'en croyent pas moins vierges pour cela; elles disent que la virginité ne se perd que par le consentement de la victime. Elles distinguent trois sortes de *roses*. Celle que leur ravisseur cueille aussi-tôt qu'elles tombent dans ses mains; celle qu'elles réservent et laissent prendre à leurs amans; celle enfin qu'elle vendent à un mari.

Les Maures sont frugals. Les femmes ne vivent que de lait, et de dattes. Pour peu qu'une femme Maure soit riche, elle a toujours avec elle plusieurs esclaves de son sexe, qui préviennent les moindres fatigues. Il en est de ces suivantes qui marchent devant pour ôter les cailloux qui pourroient blesser leurs maîtresses.



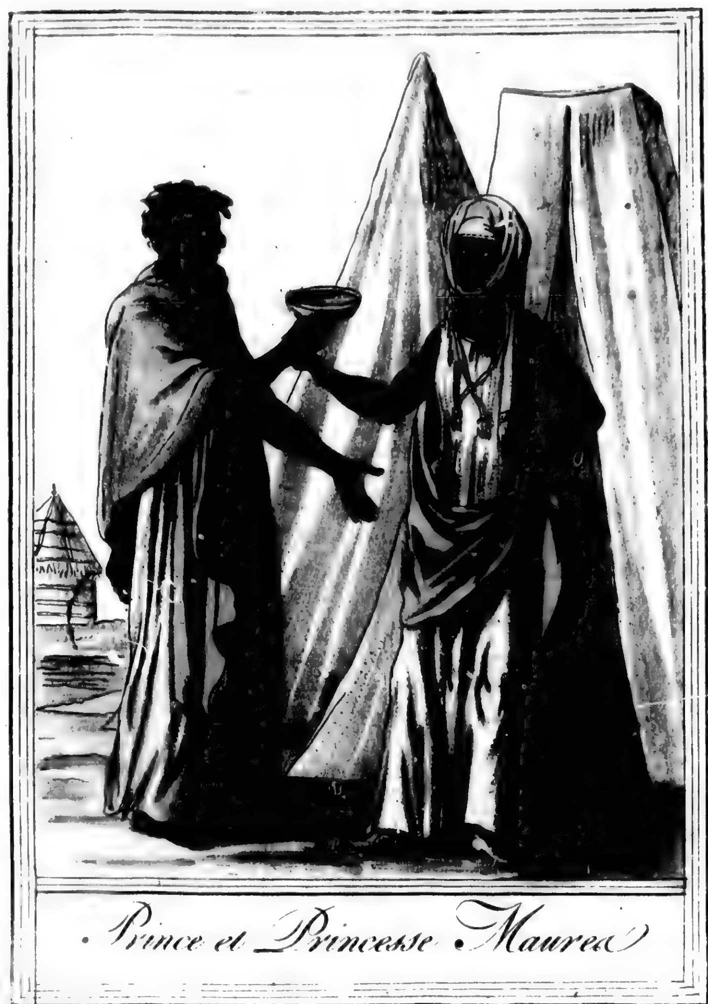
Maniere dont les Maures prennent les Esclaves.

Labrousse del. St. Sauveur direx.



Maures allant a la traite de la Gomme.

Labrousse del. — S.t Sauveur direx.



Prince et Princesse Maures

Labrousse del. — S.t Sauveur direx

NÈGRES
DU SÉNÉGAL.

LE Zanagha ou Sénégal peut être regardé comme le plus grand fleuve du Monde ; il parcourt un vaste pays auquel il a donné son nom, et qui s'étend du huitième au dix-huitième dégré de latitude nord.

Ce fleuve, absolument inconnu des Anciens, a été découvert par un Vénitien nommé Cadamosto, qui y forma, au nom de l'Infant Dom Henry, des établissemens Portugais.

Les côtes du Sénégal sont couvertes de vastes forêts qui s'y conservent fort bien, malgré la chaleur du climat, et qui sont la seule ressource des habitans contre l'ardeur du soleil.

Depuis le mois de septembre jusques à la fin de mai, il ne tombe pas une goutte d'eau dans tout le Sénégal, la terre devient si sèche qu'il est impossible d'en entr'ouvrir le sein, et si aride qu'elle ne peut absolument rien produire.

Les pluies commmencent dans le mois de juin, et c'est alors que l'on cultive la terre et que l'on fait les semences : bientôt après, les eaux qui s'étoient élevées pendant la saison des pluies, à trente pieds au-dessus de leur niveau, abandonnent insensiblement la terre qu'elles ont fécondées.

Le riz, le tabac, le coton sont les principales productions du Sénégal, où l'on retrouve cependant toutes les plantes et tous les animaux de l'Afrique.

On ne trouve dans aucune partie du Monde des cha-

meaux et des éléphans, d'une taille aussi prodigieuse, que ceux qui se rencontre par troupeaux sur les bords du Sénégal.

Les habitans de ces contrées brûlantes sont tous noirs, leur taille est peu élevée, leurs lèvres sont très-fortes, leur nez est applati, leur aspect annonce des enfans disgraciés de la Nature ; mais leur force étonnante, la facilité avec laquelle ils supportent la fatigue, leur légèreté à la course, leur adresse à la chasse et à la pêche compensent la difformité de leurs traits, et prouvent que la Nature, souvent accusée de partialité, est toujours une mère tendre et juste, qui partage également ses faveurs entre tous ses enfans.

Le moral des Nègres du Sénégal n'est gueres au-dessus de leur physique. Ils ne connoissent absolument aucunes de ces jouissances qui semblent faire le bonheur des autres peuples : s'ils desirent des enfans, c'est pour augmenter leur fortune en les vendant ; l'attachement qu'ils ont pour leurs épouses est absolument étranger à l'ame, et loin de s'augmenter lorsquelles deviennent mères, il cesse totalement : une femme est alors aux yeux de son époux un fardeau inutile, qui, ne pouvant plus contribuer à ses plaisirs, n'a plus droit sur son cœur.

L'amitié est un sentiment absolument au-dessus de leurs idées ; ils n'ont jamais pu concevoir ce qui attachoit un Européen à un autre. Un Nègre de Fouli demandoit à Brue pourquoi il avoit tant d'attentions pour un jeune Nègre de Maudingo qu'il avoit pris à bord? *C'est mon ami*, dit Brue : — *ton ami*, dit le Nègre; *mais ce que tu lui donnes, tu ne l'as plus*; *nous autres Nègres, nous n'avons pour amis que nos femmes et nos esclaves, parce qu'ils nous sont utiles.*

Les habitans du Sénégal pratiquent à la lettre la

morale de cet habitant de Fouli. Malheur à l'infortuné qui auroit besoin pour vivre des secours de ses compatriotes, il périroit misérablement. Un nègre dépouille sans scrupule le voisin qui est établi auprès de lui depuis des siècles, et tue sans remords le malheureux qui vient se livrer à sa bonne foi : accoutumé à ne calculer que ses besoins, à braver la mort pour les satisfaire, à ne jamais porter ses regards sur l'avenir, il vit sans frein, sans règle, sans aucun sentiment d'humanité, sans aucune idée de la vertu.

L'habitude du vol est le défaut le plus dominant des habitans du Sénégal ; ils sont entr'eux dans la même bourgade et sous le même chef, uniquement occupés de se voler : le plus fort est bientôt le plus riche du canton ; mais commence-t-il à vieillir, il est dépouillé à son tour ; peut-être ces peuples pensent-ils comme une nation jadis célèbre par ses lois civiles, que l'adresse du vol peut le rendre excusable, car ils s'étudient publiquement, et ils réussissent à être les plus adroits voleurs du monde entier.

Lorsqu'ils viennent dans un comptoir, ou sur un navire européen, ils sont toujours sûrs, quelque soit le nombre des gardes, et quelqu'attention que l'on mette à observer tous leurs mouvemens, d'emporter quelque meuble sous leur pagne : prévenus qu'ils doivent être sévérement observés, ils affectent de croiser leurs bras, et se servent des doigts de pied, avec la plus grande dextérité, pour enlever tout ce qui est à leur portée.

On a vu un Nègre du pays des Mandingos enlever successivement avec les doigts du pied toutes les balles qui étoient dans une caisse de navire ; et tout en ayant l'air de danser ou de sauter, les porter toujours avec le pied, dans un pli de son pagne ; pendant ce temps,

ses camarades feignoient d'examiner fort attentivement une boussole sur laquelle il faisoit lui-même une foule de questions en montrant avec la main tous les objets dont il parloit; le Portugais qui les recevoit à son bord avoit les yeux fixés sur leurs mains et sur la boussole, croyant que c'étoit l'objet de leurs desirs; mais au signal donné, ils voulurent tous ensemble se jetter à la mer. On retint le voleur, qui avoua tout, et qui étonna les Portugais en leur montrant la manière dont il s'y étoit pris pour tromper leur surveillance.

Quoique les habitans du Sénégal forment trois nations absolument distinctes par leur régime politique, les Mandingos, les Foulis et les Jaloffs, ces traits les caractérisent tous également; et dans toute l'étendue du Sénégal, les mœurs, les usages, les opinions religieuses, le langage annoncent à-peu-près la même famille, plus ou moins changée par les localités ou civilisées par le commerce des Européens.

Les arts utiles et agréables, qui servent à assurer ou à rendre douce l'existence des hommes sont également négligés parmi les Nègres du Sénegal.

Les artistes, quoique très-peu nombreux, se divisent en trois classes: Les premières, les plus riches, les plus estimés sont les tisserans. Les femmes sont presqu'exclusivement attachées à cette profession.

Le sepatero fait tous les habits, toutes les chaussures, tous les bonnets, tous les petits sacs destinés à renfermer les divinités portatives dont les nègres sont toujours chargés, en un mot, tout ce qui tient à l'art de coudre.

L'habillement des habitans du Sénégal ne nécessite pas dans ces artisans une grande adresse, du moins pour le commun du peuple.

Dans la saison des chaleurs, la classe la moins aisée

ne porte qu'une pièce de toile flottante sur le dos, et fixée par un nœud aux épaules et autour des reins.

Dans les temps de pluies, tous les Nègres portent un grand pantalon et une espèce de tunique de toile de coton.

Dans l'une et l'autre saison, les Négresses portent le corps absolument nud jusques à la ceinture; un petit tablier noué autour des reins tombe sur les genouils, et est ordinairement drapé avec beaucoup de grace.

Le goût de la parure; le désœuvrement, l'envie de se distinguer font au Sénégal, comme dans toutes les parties du monde, subir de fréquens changemens à ce costume national.

Les jeunes gens qui veulent plaire font peindre sur la toile de leur tunique et de leurs haut-de-chausses, des bandes de couleurs, des fleurs, et plus souvent encore des devises amoureuses.

Les femmes, dans les jours de fêtes, portent des petits chapelets de verre et des esclavages de perles, qu'elles disposent avec beaucoup de grace sur leur sein.

Les grands, les guerriers, les chefs de la nation portent sur leurs habits les emblêmes de leur pouvoir ou de leur profession; et leurs vêtemens, richement décorés, annoncent aussi peu de goût, mais plus de recherche et de talent que ceux des Nègres esclaves.

Les prêtres portent sur leurs épaules une peau de tigre ou de lion en forme de manteau; une couronne de plumes disposées sur un espèce de turban, ceint leur front; et des figures sont peintes sur leurs hauts-de-chausses auxquels pendent des franges de cotons ou d'or.

Le costume des guerriers est à-peu-près le même; mais une tunique de cuir remplace le grand manteau; et un bonnet de cuir, en forme de casque, leur enveloppe la tête.

Les constructeurs forment la seconde classe d'artisans; et si l'on en juge par la forme et le peu de solidité des maisons du Sénégal, ces ouvriers ne sont pas fort adroits.

La forme ronde, qui semble être la plus agréable, la plus facile à exécuter et la plus généralement indiquée par les ouvrages de la nature, est généralement adoptée dans le Sénégal.

L'enceinte de leur ville est ronde, leurs maisons, leurs meubles, leurs vases, tout à la même forme. Les murs sont composés d'une terre à brique, que l'on mele avec quelques pierres, et que l'on fait cuire en place en allumant des deux côtés de la muraille, ou dans la maison que l'on vient de bâtir, un grand feu. Les huttes ou kombets des Nègres ont toujours la même forme; mais elles sont plus ou moins étendues suivant la qualité des personnes. Une seule pièce forme l'habitation des Nègres du commun : mais celles des seigneurs et des princes, ainsi que les édifices publics, sont composées quelquefois de cent cabanes réunies par des galeries et environnées d'une haye de roseau. Le palais des rois de Fouli est le plus bel édifice de tout le Sénégal, il est situé sur le sommet d'une montagne, un ruisseau qui court au pied en ferme l'abord de toutes parts. On traverse avant d'y arriver, quatre cours toutes aussi grandes les unes que les autres, et qui couvrent ensemble plus d'un arpent. Dans la première sont tous les chevaux, tous les équipages de guerre ou de chasse; la seconde est environnée de petites huttes régulièrement rangées, et qui servent d'habitation à tous les gardes, aux favoris et aux courtisans du monarque : autour de la troisième enceinte sont disposés les maisons des femmes du roi, et enfin une superbe allée de calbassiers conduit à

travers des jardins assez agréables à l'appartement du souverain.

Cette description, sur laquelle tous les voyageurs s'accordent, donneroit une idée avantageuse de l'architecture des Nègres si l'on ne réfléchissoit pas que toutes ces maisons sont de boue, et toutes ces enceintes de roseau.

Les nègres du Sénégal possèdent des mines de fer très-belles, et d'une facile exploitation : mais l'idée d'entr'ouvrir le sein de la terre, d'y puiser le minéral, et de le maîtriser par l'action du feu, est au-dessus d'eux; à peine daignent ils faire usage du fer qui leur est apporté d'Europe; cependant la nécesssité de s'armer, et de perfectionner les outils du labourage, a forcé quelques-uns d'entr'eux de devenir forgerons. On appelle ces artisans qui forment la troisième classe, *Ferrari*; leur attelier est ordinairement sous un arbre dans lequel ils font un trou où ils mettent le feu, une autre ouverture est pratiqué du côté opposé de l'arbre, et l'on y place le soufflet, qui, par une communication établie entre les deux ouvertures, alimente constamment le feu : l'arbre est-il miné ou consumé? Les Ferraris changent de boutique et vont s'établir sous un autre. Ces ouvriers forgent presque toutes les armes du pays, des lames de fer, des flèches, des scies, des pelles, et même quelques ouvrages en or et en argent : s'il portoient moins d'indolence et de lenteur dans l'exercice de cet état, ils pourroient profiter des leçons des Européens et devenir d'habiles forgerons.

Tous les autres arts utiles sont également exercés par tous les membres de la nation et ne forment point de professions particulières.

Tous les chefs de familles, tous les jeunes gens sont agriculteurs; toutes les femmes sont vannières; tan-

dis que les hommes sèment le millet, le riz, le tabac, la gemole, les menus grains; la femme fabrique des paniers destinés à contenir le produit de ses semences, lorsqu'elles seront venues à maturité; enfin, tandis que l'homme se livre à la plus cruelle fatigue sous un ciel brûlant, les femmes tressent les nattes qui doivent couvrir ses épaules, sa cabane et son lit.

La plupart des riverains du Sénégal négligent pendant une partie de l'année la culture de leurs terres pour se livrer à la pèche; ils ont des canots creusés dans des troncs d'arbre grossièrement fabriqués : ces canots versent très-fréquemment; mais ces nègres sont assez bons nageurs pour ne pas regarder ce naufrage comme un malheur; ils retournent leur canot, remontent, et s'occupent de leur pêche aussi tranquillement que s'il ne leur étoit arrivé aucun accident.

Les instrumens des pêcheurs du Sénégal sont aussi imparfaits que leurs canots; ils se servent le plus souvent d'une flèche barbée au bout de laquelle est attachée une longue corde qui reste dans leurs mains lorsque la flèche est lancée, et qui leur sert à amener le poisson qu'ils ont blessé : ils ont aussi une espèce de lignes et des filets pour le petit poisson; leur pêches se font ordinairement dans la nuit, et ils présentent pour tout appas à ces poissons une pièce de bois enflammée.

La chasse, sur les bords du Sénégal, a plutôt pour objet la destruction des bêtes féroces que la nourriture de l'homme. et la manière dont les nègres poursuivent et tuent à coups de flèches les éléphans et les lions qui peuplent leurs forêts, n'offrent rien d'intéressant.

Le produit de la pêche et de la moisson forme la nouriture des nègres : ils mangent le poisson grillé sur du charbon ou dans de petites terrines avec du sel

sel et des herbes fortes : avant l'arrivee des Européens, ils faisoient rôtir leurs grains, les piloient, et en formoient une espèce de pâte; mais aujourdhui, ils ont appris des Portugais l'art de faire du pain, foible dédomagement de tous les maux qu'ils en ont reçu.

Leur boissons habituelles sont l'eau-de-vie de Palmier, la bierre qu'ils nomment bullo, et le lait : ils ont en général une passion immodérée pour l'eau-de-vie et pour les liqueurs fortes.

On conçoit sans peine que l'indolent habitant du Sénégal, cédant avec peine au besoin qui le force de s'occuper de la chasse, de la pêche, de la construction de sa maison, de ses alimens, de ses vêtemens, daigne à peine s'occuper des arts agréables, et des sciences.

La langue du Sénégal a quelque ressemblance avec celle du Congo; quoiqu'elle ait été enrichi depuis l'arrivée des Européens d'une multitude de mots portugais, elle est encore trés-peu étendu, et très-stéril.

Les trois principaux peuples de ces contrées, les Mandingos, les Foulis, et les Jaloffs sont parvenus à défigurer, chacun à leur manière, la mère langue de ces climats, au point qu'ils s'entendent à peine entre eux.

On vera peut-être avec plaisir la comparaison de ces trois langues dans le raprochement des mots qu'ils emploient pour désigner le même objet.

FRANÇAIS.	JALOFF.	FOULY.	MANDINGO.
Un baril,	Pippa,	Queua,	Ankoret.
Bled,	Dougoub,	Makkary,	Neo.
Boire,	Mangrinam,	Hiarde,	Ami.
Brebis,	Sedre,	Sodre,	Kornell.
Canon,	Bambora,	Fetel,	Kiddo.
Dieu,	Ihialla,	Alla,	Alla.

Femme,	Digin,	Debo,	Mouza.
Homme,	Goourgue,	Goskomaodo,	Kea.
Main,	Leho,	Yougo,	Mulla.
Pain,	Bourou,	Bourou,	Mongo,
Marchand,	Faiton,	Mercador,	Fœton.

Cette langue, qui a l'air aujourd'hui d'être un mêlange d'oriental et de portugais, change tous les jours; et comment ne changeroit-elle pas? Les nègres qui ne paroissent connoître aucun moyen de tracer leurs idées sur le papier ne conservent que par tradition une langue que l'usage seul apprend ou modifie.

La peinture est encore plus négligée dans le Sénégal que l'écriture : les plus habiles peintres de la nation sont les femmes occupées d'imprimer quelques fleurs ou des rayures sur les étoffes de coton.

La musique et la danse qui, chez presque tous les peuples sauvages sont le mobile de toutes les fêtes, de toutes les unions, de tous les cultes sont aux yeux des nègres du Sénégal des occupations amusantes indignes de l'homme.

On abandonne absolument ces arts à une classe d'hommes que les nègres croient fort au-dessous d'eux et qu'ils nomment Guiriots.

Ces Guiriots forment dans l'état une classe particulière : ils sont fort riches, plus instruits que tous les autres nègres, sans-cesse recherchés par les grands et comblés de présens; mais il ne leur est pas permis de s'allier avec d'autres familles, et les honneurs de la sépulture leur sont constamment refusés.

On doit-être étonné de retrouver au fond de l'Afrique, chez un peuple sauvage, le préjugé qui a pendant si long-tems, dans les états catholiques, exclu du sein de l'église, les hommes qui avoient pu être sur le théâtre un modèle de talens et de vertus.

Les Nègres donnent pour raison de leur conduite à cet égard, le commerce qu'ils supposent exister entre les Guiriots et le Diable. Pendant long-temps les papes ont donné les mêmes motifs pour l'excommunication des comédiens.

Les Guiriots trouvant dans la musique un moyen de subsister et de se rendre chers à leurs concitoyens, obligés d'ailleurs par les lois de l'état de se livrer à la profession de leur père, ont porté la musique à un degré de perfection que n'ont point les autres arts dans le Sénégal.

Ils ont à-peu-près tous les instrumens que nous connoissons en Europe.

Leurs flûtes sont comme celles des premiers pasteurs, des roseaux persés.

Les tambours, si peu estimés, et d'une si foible ressource dans la musique Européenne, jouent le plus grand rôle dans les concerts du Sénégal : les Guiriots en ont de toutes les grandeurs sur lequel ils frappent alternativement, de manière à produire tous les sons qu'ils désirent:

Leur tambour ordinaire est composé d'un tronc d'arbre creusé avec soin et revêtu des deux côtés d'une peau de mouton, c'est celui qui sert à marquer le pas dans les marches, et à maintenir la mesure dans toutes les danses.

Le tongtong qui est un grand tambour de quinze à vingt pieds composé de banbous réunis sur un cerceau, est un instrument d'allarme et de guerre. Le Guiriot, qui est en même-tems le jongleur et le surveillant de chaque village, court à son tongtong, et le frappe à coups redoublés lorsque le feu, la présence de l'ennemi ou le voisinage de quelque bête féroce nécessitent de prompts secours.

Ce gros tambour, que les Guiriots portent à la guerre devant le roi, est le signe de ralliement; ces amis des arts quittent alors la flûte pour manier l'épée, et il faut qu'ils périssent tous avant que l'ennemi s'empare du tongtong.

Tant que cet instrument se fait entendre, les Nègres, heureux ou malheureux combattent ou meurent sans reculer d'un pas; le tongtong cesse-t-il d'être frappé, vainqueurs ou vaincus, ils prennent tous la fuite.

Le plus parfait de tous les instrumens des Nègres, celui qui a la forme la plus compliquée et les sons les plus agréables, c'est le balafo.

La table d'harmonie de cette espèce de vielle organisée est parfaitement unie : elle est élevée sur quatre pieds d'un bois très-dur, les cordes sont de fer, de nerfs ou de cheveux tressés, les tuyaux sont de bambous, les uns et les autres sont rangés sur la table d'harmonie; le son acquiert de la force en passant par des callebasses suspendues aux cornes; le clavier est élevé sur deux petites tringles de fer et a un mouvement fort doux; il ne manque à ces instrumens que des contre-touches pour arrêter à propos le son de chaque corde; mais les Nègres y suppléent par l'adresse et la promptitude avec lesquels ils frappent successivement chaque corde de deux petites baguettes dont l'une d'un bois très-dur tire les sons, et l'autre enveloppée de drap, les arrête et les fixent.

Le maire, transporté dans le fond de l'Afrique, dit qu'il crut, en entendant dans le lointain le son du balafo, que ses bons savoyards, qui l'orgue sur le dos font le tour de l'Europe, avoient étendu leurs courses jusques dans le Sénégal.

Il y a peu de Guiriots en état de toucher le balafo, c'est l'instrument favori des princes et le chef-dœuvre

des virtuoses qui s'accompagnent eux-mêmes et chantent avec une facilité surprenante, les louanges des Nègres qui les payent. Ils n'ont aucune idée de la rime ; mais l'habitude du chant les a tellement familiarisés avec la mesure, qu'ils improvisent dans ce genre de la manière la plus agréable.

Les autres petits instrumens des Nègres ne méritent aucune description ; ils sont dans les mains des Guiriots de la dernière classe qui passent leur vie à faire danser sur les places publiques les Nègres toujours désœuvrés et toujours prêts à sauter dès qu'ils entendent le son de la flûte ou du tambour.

Le caractère des danses du Sénégal est à-peu-près celui de toutes les danses nègres, et l'on se demande pourquoi les habitans de cette contrée qui n'ont jamais eu aucune communication avec ceux du Cap-de-bonne-espérance ou de la Côte-d'Or célèbrent leurs danses de la même manière ; on se demande pourquoi les habitans de cette contrée qui n'ont jamais eu aucune communication avec ceux du du Cap-de-bonne-Espérance ou de la Côte-d'or célèbrent leurs danses de la même manière ; on se demande ponrquoi l'on ne retrouve le même caractère de danse et tant d'autres usages propres aux nègres chez aucun peuple blanc, et peut-être faudroit-il pour trouver la solution de ces difficultés, convenir qu'il existe entre les blancs et les noirs d'autres différences que celle de la couleur.

Les voyageurs qui ont étudiés avec tant de soins les sciences et les arts du *Sénégal*, paroissent n'avoir donné qu'une foible attention à l'examen des lois civiles, politiques et religieuses de ces peuples.

Les foibles connoissances que nous avons sur les institutions civiles, ne donnnent pas d'eux une idée fort avantageuse.

La propriété sur la plupart des peuples du Sénégal, n'est que le droit de jouir de l'objet qu'on possède jusqu'au moment où l'on en est privé par la force : le vol est un moyen d'acquérir ; les conventions ne sont que de vaines promesses arrachés par les circonstances et toujours soumises au droit du plus fort.

Le mariage même porte l'empreinte du caractère national ; pour acquérir le droit de s'unir à la fille dont ont est aimé, il faut prouver son adresse en l'enlevant à ses parens pendant la nuit.

La fille ravie est conduite par son ravisseur au son des instrumens et au millieu des danses des jeunes gens, dans la hutte qui lui est destinée.

Première esclave de son mari, elle se livre sur-le-champ aux travaux du ménage ; elle se tient debout pendant que son maître soupe, et attend respectueusement l'ordre de l'aller trouver au lit.

Si elle a été vendue par ses parens comme vierge, un drap de coton blanc couvre le lit, et les parens attendent avec patience que ce drap témoin de la virginité de la jeune épouse, leur soit remis pour être porté en triomphe dans toute l'habitation.

Le prix de la virginité qui consiste dans un certain nombre de veaux, doit-être restitué lorsque le drap ne présente aucune preuve de la sagesse de l'épouse, mais cette difficulté se présente rarement, parce que les époux, et plus souvent encore les parens font visiter la jeune femme avant le mariage.

Les veaux livrés aux parens de la mariée, ne restent entre leurs mains qu'à titre de dépôt ; ils sont principalement destinés à servir de douaire à la femme qui, devenue veuve, achète son second mari, comme elle a été acheté par le premier.

Indépendamment de l'épouse en titre, que les Nègres

appellent *Traudwise* ou femme de l'habitation, parce qu'elle habite dans la hutte principale, les Nègres ont plusieurs autres femmes qui ont chacune une hutte particulière dans le voisinage; elles vont successivement les voir, et malheur à elles si elles ne sont pas pas prêtes à nourrir leur mari et sa suite toutes les fois qu'il se présente.

On a remarqué, que dans tous les pays où la pluralité des femmes est établie, l'adultère étoit très-commun et les loix très-sévères sur ce crime; aussi dans le Sénégal, l'usage a-t-il établi la peine de l'esclavage contre la femme coupale et l'homme qui partage sa faute.

Malgré la rigueur de ces lois, les Négresses du Sénégal se livrent aveuglément au penchant qu'elles ont pour les Mandingos et pour les blancs; le Nègre, fatigué de son épouse à l'air de fermer les yeux sur son inconduite, et saisit l'occasion de la revendre: c'est à-peu-près de cette manière que finissent tous les mariages du Sénégal.

Le commerce, ce principe vivifiant qui fait naître l'abondance dans les contrées les plus stériles et les plus arides, est presque absolument inconnu dans le Sénégal, et l'on ne doit pas s'en étonner: comment attacheroit-on quelque prix au commerce et à l'industrie, dans un pays où la force est un moyen légitime d'acquérir la propriété de l'homme foible ou industrieux?

Le droit de succession est presque nul dans ces contrées barbares; le plus souvent un père n'a plus d'enfans, il les a tous vendus lorsque la mort vient terminer sa carrière; le plus puissant de ses confrères, ou le voisin le plus redoutable, s'empare de sa succession.

Quelquefois les enfans, aussi cruels que les auteurs de leurs jours, préviennent le moment où ils doivent être vendus; ils se saisissent pendant la nuit de leurs malheureux pères, les enchaînent et les conduisent aux Européens.

Barbot dit avoir vu, dans l'espace de vingt-quatre heures, le père, le fils, le frère, la sœur, se vendre mutuellement. Un jeune nègre de quatorze ans saisit, dans un champ de millet, sa sœur, et la conduit aux Portugais qui la lui achètent; son père, irrité, le vend aux mêmes marchands; un fils aîné qu'il avoit, craignant d'éprouver le même sort que son frère, surprend son père, vient au comptoir Portugais, le vend, et revient triomphant au milieu des jeunes gens de son âge, qui applaudissent à son adresse; mais son triomphe ne dure qu'un moment, les officiers du roi, toujours empressés de faire justice lorsqu'il en peut résulter quelque profit pour leur maître, le saisissent, et vont le vendre au même comptoir où son père et son frère étoient déjà dans l'esclavage.

Ces horribles événemens se renouvellent tous les jours dans le Sénégal, et habituent tellement les Nègres à l'idée de l'esclavage, que, dans les momens de disette ou de famine, ils se vendent pour s'assurer au moins la vie, et se délivrer de la fatigue de pourvoir à leur subsistance.

Le système politique des peuples du Sénégal est encore plus imparfait que leurs lois civiles, et semble être la cause première de tous les excès qui se commettent dans ces malheureuses contrées.

Presque toutes les peuplades éparses sur les bords du Sénégal et de la Gambra vivent sous l'autorité des rois qu'ils choisissent eux-mêmes, et qui sont pris indistinctement

distinctement dans les familles les plus distinguées, ou parmi les Nègres les plus robustes.

Il existe cependant parmi les Jaloffs quelques peuples qui attachent la plus grande importance à la conservation de la couronne dans la famille royale. Ces peuples ont une si foible idée de la fidélité de leurs épouses, qu'ils ne regardent jamais les enfans de leur reine comme les fils du roi; et pour être sûr de donner la couronne à un rejeton de la famille royale, ils ne la placent jamais que sur la tête des enfans mâles des princesses du sang.

La puissance des princes Nègres paroît être sans bornes; ils sont absolus, s'ils sont les plus forts; ils décident tous les différends, et punissent de leur propre main tous les délits.

Dans les affaires délicates qui semblent exiger un examen réfléchi, ils assemblent leur conseil, qui n'est composé que des principaux chefs de leurs gardes.

Ce conseil se tient toujours au milieu des bois et sur le bord d'un grand trou, que l'on creuse à cet effet; le roi descend dans le fond, et propose les difficultés qui sont à résoudre; ses conseils, assis sur la terre que l'on a retiré du fossé, se laissent couler au fond lorsqu'ils sont de son avis, et se retirent sans dire un seul mot, s'ils sont d'un avis différent.

La délibération finie, on rebouche, avec le plus grand soin, le trou, pour indiquer sans doute que [illegible] ce qui s'y est dit y doit demeurer enseveli; malgré cette leçon, les conseillers du roi s'exposent souvent, par leur indiscrétion, aux peines les plus graves.

Par une inconséquence digne d'une nation Nègre, le roi, juge absolu de toutes les contestations, et maître d'appliquer à son gré la peine de l'esclavage, n'a d'autres revenus, dans presque tout le Sénégal,

que celui des coupables qu'il vend ; aussi les crimes les plus graves, comme les plus légères inconséquences, sont-elles également punies par la servitude : on retrouve cette inconséquence dans quelques gouvernemens Européens, où le droit de s'approprier les amendes et la faculté de les appliquer, sont dans une seule main.

Lorsque les délits ne sont pas communs, les monarques du Sénégal, réduits à la mendicité, criminalisent les actions les plus indifférentes. Malheur à celui qui, dans ces circonstances fâcheuses, s'assied sur la même natte que le roi ! Malheur à celui qui paroît devant lui pendant qu'il est à table! Enfin, si ce moyen ne suffit pas pour remplir la caisse du monarque, il met toute sa garde sur pied, et fait enlever dans les villages les enfans et les filles, qui sont aussi-tôt vendus aux Portugais.

Dans quelques parties du Sénégal, les rois ont des revenus certains ; celui de Cayor est propriétaire de tous les palmiers, sur quelque terrein qu'ils soient placés, et par quelque main qu'ils aient été plantés ; et l'impôt que ce *Damel*, ou roi de Cayor, impose sur le vin de palmier, le fait vivre dans la plus grande abondance.

Une garde nombreuse environne ces princes toutes les fois qu'ils se montrent en public; ils attachent leur gloire à posséder beaucoup de chevaux, à avoir une cavalerie qui les suive en tout lieux, et à être vêtus magnifiquement.

La forme de leurs habits est à-peu-près la même que celle des autres Nègres ; mais la largeur du manteau, les crépines d'argent qui bordent le haut-de-chausses, les plumes qui couronnent la tête, les armes à feu qui pendent à leur ceinture, les font aisément distinguer.

La religion des Nègres, quelqu'imparfaite, quelque superstitieuse qu'elle soit, est cependant au-dessus de leurs institutions politiques.

La loi de Mahomet et celle de Moyse semblent être les bases de cette religion qu'ils tiennent des Arabes, et qui a son langage et ses caractères particuliers puisés dans le Koran et le Lévitique.

Ils ne reconnoissent qu'un Dieu qu'ils nomment *Alla*, comme les Mahométans, ou *Jowa*, qui rappelle le *Jehova* des Juifs : ce Dieu est à leurs yeux le seul maître du monde, Mahomet est son plus intime ami ; Jesus-Christ, qu'ils appellent Nale, est un saint homme; et pour concilier le penchant que tous les hommes ont à diviniser tous les vices et toutes les vertus avec leur religion qui leur ordonne de n'adorer qu'un Dieu, ils ont des talismans et des idoles auxquelles ils attribuent une influence particulière sur la paix, la guerre, la pêche, les moissons.

Leurs talismans se nomment grisgris: leur principale vertu est de rendre invulnérable; et l'adresse des prêtres les a véritablement rendus fort utiles dans les combats : ils consistent en une grande pièce de cuir qui couvre toute la poitrine, et que le dard le plus acéré ne peut traverser. L'arrivée des Européens, et la facilité avec laquelle les armes à feu traversoient les grisgris, les avoient pendant quelque temps discrédités; mais les prêtres ont facilement trouvé la solution de cette difficulté: *Il n'est pas étonnant*, disoit l'un d'eux à Cadamosto, *que nos grisgris ne soient pas à l'épreuve de vos fusils, les armes à feu n'existoient pas du temps de Mahomet.*

La principale idole est le *Mumbo-Jumbo*, mot que l'on ne prononce jamais que d'une voix sombre et basse; les adorateurs de ce Dieu forment un ordre particulier

qui a une ressemblance frappante avec celui des Maçons en Europe. Les femmes sont absolument exclues du culte du Mumbo-jumbo. Des repas somptueux célèbrent les jours de réunion. Une décoration de grisgris rouge sert à distinguer le chef de la société ; une intelligence absolue, et une correspondance très-active unissent toutes les sections de l'ordre; enfin, le secret, et l'obligation de cacher tout ce qui se passe entre les frères, est le principal lien qui les unit.

Les fêtes, les repas, le secret, le culte extérieur ne servent qu'à faciner les yeux de la multitude, et à augmenter le nombre des frères; mais l'objet essentiel de ce culte est d'attacher les femmes, par une crainte sans cesse renaissante, à la pratique des devoirs de leur état.

On cite devant le Nègre qui est chargé de promener le Numbo-Jumbo toutes les épouses soupçonnées d'infidélité : le fouet est la peine qu'on leur inflige le plus souvent ; mais le châtiment de celles qui refusent de paroître, va quelquefois jusques à être vendus au profit de leurs maris. Les Européens qui ont voyagé dans le Sénégal, disent que la sagesse des femmes est une suite de leur respect pour ce Dieu terrible, qui ne se promène et ne se fait entendre jamais que dans les nuits obscures.

On célèbre à-peu-près dans le Sénégal toutes les fêtes prescrites par l'Alcoran ou le Lévétique.

Le jour de la circoncision ne revient que tous les six ans, et se célèbre avec la plus grande pompe; tous les les jeunes gens qui ont quatorze ans y sont admis, et depuis ce moment jusques à la saison des pluies, ils peuvent, sans crinte d'aucuns châtimens, user avec excès, sans respecter aucune loi, de la qualité d'homme qu'ils viennent d'acquérir.

Le caractère de l'Alcoran est observé si sévérement

parmi les Nègres du Sénégal, qu'on voit la plupart d'entr'eux se couvrir la bouche d'une espèce d'étoffe, dans la crainte d'avaler involontairement quelque moucheron ou quelqu'animal qui ait eu vie.

L'apparition de la lune de Novembre est pour eux le plus grand jour de l'année: ils se prosternent, se frottent les mains de leur salive, et les tournent du côté de la lune.

Le Sala-Maleok, ou les cinq prières prescrites par l'Alcoran pour chaque jour, se trouvent réduites dans le Sénégal, au nombre de trois qui se font le matin, à midi et le soir au moment indiqué par le son du tambour; tous les Nègres se réunissent en file derrière leurs Marbuts, qui donnent le ton pour tous les chants et toutes les contorsions qui composent cette cérémonie burlesque. La dévotion, là comme par-tout ailleurs, consiste dans les apparences, et l'on regarde comme le Nègre le plus devot celui qui a l'art de suivre exactement le chant traîné et tous les mouvemens de Marbut.

Le nom de Marbut que l'on donne aux prêtres est une corruption de *marabou*, et ces ministres des autels sont moins ignorans et moins despotes que ne le sont ordinairement les prêtres d'un peuple Nègre. La vente des grisgris fait leur principal revenu; le droit d'élever et d'instruire la jeunesse est le plus beau de leur privilège et celui qui maintient le plus constamment leurs droit sur l'esprit du peuple; le commerce occupe les momens de loisirs que leur laisse le service des autels; ils forment des caravannes pour le transport des marchandises du pays, et sont véritablement utiles à la nation qui les paye.

Le costume de ces prêtres ne diffère que peu de celui des grands de la Nation; il a cependant une ressem-

blance plus frappante avec celui des prêtres de Mahomet : l'espèce de doliman dont ils sont enveloppés, l'étendue de leur haut-de-chausse, leur turban, rappelle le costume des Marabous.

Les Marbuts président aux funérailles des chefs de la nation. Aussi-tôt qu'un chef de famille a rendu le dernier soupir, ses amis, ses parens, ses vassaux, ceux auxquels il a conservé la vie dans les combats accourent de toutes parts ; ils s'approchent d'un air grave, et prenant successivement les deux mains du défunt, d'un air chagrin, ils lui demandent la cause de sa mort. « N'étois-tu pas content de vivre parmi nous?... Tes » enfans ont-ils voulu te vendre?... Ta femme a-t-elle » manqué à Mumbo-Jumbo?... Ta cabane ne te plaisoit-» elle pas?... As-tu été appelé par nos ancêtres dans » un monde plus heureux?... » Telles sont les questions qu'ils font au défunt, et, ne recevant aucune réponse, ils se retirent en répétant tout bas, et d'un ton réfléchi : *tik matto*, *bol matto* : il est mort, il est bien mort.

Alors les prêtres s'emparent du corps, ils le lavent avec de l'eau de fontaine, ils enlèvent le toît de la maison ; ils forment un trou très-profond, au fond duquel ils allument un grand feu, comme pour purifier la terre.

Alors le chef des Marbuts annonce à toute l'assemblée qu'il va mettre en terre le défunt ; des cris perçans, des lamentations s'élèvent de toutes parts ; chaque parent vient prononcer à l'oreille du défunt quelques paroles de consolation, et la fosse se comble.

La tristesse et le deuil s'enterrent avec le défunt : aussi-tôt qu'on ne voit plus le corps, la musique se fait entendre ; tous les parens se mettent en danse, et

l'on commence le *folgar*, c'es-à-dire, les jeux, les danses, les repas qui suivent les funérailles, et durent à proportion de l'attachement que l'on portoit au défunt.

Ces cérémonies, ces usages, ces loix ne sont pas également observés dans toutes les parties du Sénégal; mais on peut les regarder comme caractérisant en général l'habitant de cette contrée; les localités la subdivision et la multiplicité des gouvernemens ont influé sur le caractère national, et, comme tout est intéressant dans les meurs de ces négres, on retrouvera dans le recit des voyages européens dans le Sénégal, les détails qui pourroient être particuliers aux petites peuplades éparses sur les bords de ce fleuve et de la Gambra.

Cependant, nous dirons que ceux qui ont voulu rangér les Nègres dans la classe des bêtes, et leur refuser l'intelligence humaine, ont soutenu une opinion absurde, destinée peut-être à servir d'excuse à la cruauté des Européens envers ces infortunés; mais les prétendus philosophes, qui ont supposés aux Nègres une intelligence absolument semblable à celle des Blancs, sont tombés dans un excès contraire, et se sont également écartés de la vérité.

Je parcours d'un œil impartial la circonférence du globe. Je ne compare pas comme l'on fait des hommes prévenus, l'Européen civilisé avec le Nègre sauvage; je place au contraire le Nègre civilisé du Sénégal auprès du Sauvage errant sous le pôle ou dans les îles désertes de la mer du Sud: je trouve chez les uns et chez les autres plus ou moins d'adresse, plus ou moins de connoissances, suivant le degré de perfection des lois qui gouvevnrnent les pays qu'ils habitent, mais par-tout

je trouve le Blanc prévoyant et inquiet sur l'avenir; par-tout je vois dans le Nègre une insouciance qui borne absolument tous ses travaux, toutes ses idées, toutes ces affections, au besoin, à la peine, et au plasir du moment.

Cette insouciance se remarque sur-tout parmi les Nègres du Sénégal; uniquement occupés du présent ils ne songent jamais au lendemain; esclaves de toutes leurs passions, il ne calculent jamais les chagrins dont elles peuvent être la source : ils s'y abandonnent en aveugle, mais sans avoir l'air de céder à un mouvement violent : froids et impassibles dans les plus grandes jouissances comme dans les souffrances les plus cruelles; ils se volent, se vendent, exposent leur vie pour enlever leur maîtresse, se laissent mourir de faim ou se tuent sans que leur front se déride, ou sans qu'une seule larme vienne mouiller leurs paupières.

La fatalité, qui est leur dogme favori, les entretient dans cette insouciance : persuadés que leur sort est fixé à l'instant même de leur naissance; ils regardent comme inutiles tous les efforts qu'ils pourroient faire pour échapper aux arrêts du destin.

„ Si je dois mourir de faim, *disoit le roi de Fouli à Cadamosto*, pourquoi m'épuiserois-je à amasser des vivres et des richesses ? Le grand Dieu qui a marqué les instans de ma vie et celui de ma mort, est assez puissant pour me faire vivre sans aliment, ou pour me faire périr d'inanition au milieu des moissons les plus abondantes. „

J. G. S. Sauveur inv. dirx. J. Laroque Sculp

Pretre Sacrificateur du Senegal.



Negre du Senegal.



Femme du Senegal.



Guerrier du Senegal



Musiciens du Senegal.



Guiriot ou jongleur du Senegal

HABITANS

DE L'ILE S. LOUIS AU SENEGAL.

A l'entrée du *Sénégal* ou *Niger*, l'une des rivières les plus considérables de l'Afrique, est située l'île, dite de St.-Louis; c'est plutôt un banc de sable qui peut avoir trois quarts de lieues en longueur; il est large de 150 toises. Là se trouvent deux bourgs protégés par une petite forteresse, et habités par 6000 personnes esclaves, venues des parages les plus voisins, et par 300 nègres ou mulâtres qui jouissent de leur liberté.

Le culte est un mêlange de judaïsme, catholicisme et mahométisme. Les insulaires, pour être plus certains de plaire à leur dieu, le prient de trois ou quatre manières. sans doute, disent-ils, la bonne se trouvera parmi : les femmes sur-tout cumulent les pratiques religieuses; la plupart font le signe de la croix, à la vue de la pleine lune.

En peignant les insulaires de St-Louis, on peut faire connoître ceux de tout le Sénégal, vaste contrée d'Afrique, qui doit son nom au grand fleuve qui l'arrose, et qui le lui donne. Ils sont grands et bien faits, portent la tête haute et une longue chevelure. Il ne manque aux femmes que d'être blanches. Elles ont beaucoup de cette gentillesse qui fait le principal charme des européennes.

Ce fut en 1779, que le drapeau français flottat pour la première fois, au haut du fort St-Louis. En 1785, l'île fut soustraite au monopole d'une compagnie exclusive. Les principaux d'entre les habitans, sont les agens nécessaires de toutes les opérations de commerce, soit comme interprètes, soit comme courtiers ou traitans. Ils pilotent les navires; les autres insulaires manœuvrent ou traînent à bras les bâtimens, quand les équipages d'Europe ne sont

pas suffisans ; et d'ailleurs ceux-ci ne pourroient résister à un travail aussi pénible, dans un climat aussi chaud. Deux mille personnes sont adonnées à ces dures fatigues et se vouent au service du commerce.

Par suite d'une mauvaise administration, le millet sert de bled à cette colonie indigente.

Le 15 avril 1789, les insulaires tinrent une assemblée générale, présidée par le maire, à l'effet de rédiger des doléances adressées au gouvernement français.

Aux environs du fort St-Louis, les maisons sont de briques ; elles appartiennent aux familles riches. Le reste est logé dans des cases de paille ou de roseau, quarrées et grandes de quinze pieds, couvertes en chaume et de la forme d'un cône. Les nègres préfèrent cette sorte d'habitation, parce que l'air en passant à travers les roseaux rend leurs demeures plus fraîches et par conséquent plus saines. Pour dix écus, on peut devenir propriétaire d'une maison de cette espèce, garnie de tous ses meubles.

Les habitans de l'île St-Louis ne traitent jamais de gomme pour leur compte ; ils préfèrent de n'être que courtiers ; ils font aussi des achats de noirs. Ils gardent pour leur maison ceux qui leur conviennent, et ils revendent les autres ; mais règle générale, ils aiment mieux faire le commerce pour le compte des autres, que pour eux, attendu qu'ils ne savent point les lois du calcul.

Leur costume est simple et commode. Les femmes s'envelloppent de la ceinture aux pieds, d'une *pagne*, morceau d'étoffe de soie ou de coton, de trois quarts de large, sur une aune et demie de long ; à chaque extrémité est une frange. Elles jettent négligemment sur leurs épaules une autre drapperie à-peu-près pareille.

Les plus riches ajoutent une chemise de toile fine, mais point de bas aux jambes ; et pour chaussures des babouches de maroquins. La coëffure consiste en un mouchoir des indes ou de batiste, qu'on entoure de rubans, dans la forme d'une spirale, de façon qu'on diroit d'une thiarre à triple couronne. Des joyaux d'or, en filagrammes,

fabriqués par des orfèvres maures, sont la parure des mains, des bras et des oreilles.

Quand une insulaire riche sort de chez elle, un esclave de son sexe l'accompagne toujours, portant un petit parasol pour abriter sa tête orgueilleuse. Ces suivantes ont un vêtement depuis les reins jusqu'au bas. Le reste du corps reste absolument nud, mais orné de ceintures, de bracelets, de coliers composés de grains de verre, de corail et d'ambre. Elles enfilent aussi des grelots d'or et d'argent pour faire du bruit en gesticulant. Ce mêlange de couleur est fort pittoresque, sur leur épiderme d'une teinte d'ébène. Elles frisent et tressent leurs cheveux, qu'elles laissent flotter sur leurs épaules. On diroit de la double épaulette d'un officier général.

Les femmes insulaires de St-Louis, passent chaque jour un temps considérable à leur toilette. Elles ont grand soin de se noircir le bord des paupières avec de la *tutie*. Elles se rougissent aussi le dedans des mains qu'elles ont naturellement livides et blanchâtres. Le suc corrosif d'une certaine plante du pays, leur sert pour cela, ainsi que pour se teindre les ongles des pieds et des mains en rouge foncé, qui dure fort long-temps. Un trait qui caractérise les coquéteries du sexe à l'île St-Louis, c'est que, même en travaillant, assises dans leurs maisons, les femmes placent un petit miroir devant elles, pour s'en regarder à chaque minute.

Un usage bisarre et que nos européens de France ne se hâteront pas de nationaliser, c'est que les jeunes filles font tous leurs efforts pour faire tomber leur sein, afin de passer pour femmes mariées et jouir de la considération qui leur est dévolue; et malheureusement la mode sur les bords du Sénégal, est de montrer sa gorge sans aucun voile. En pareil cas nos françaises tripleroient leur mouchoir.

Le plus bel ornement d'une mariée, dans l'île St-Louis, est un voile blanc tissu de ses mains, et qui doit servir

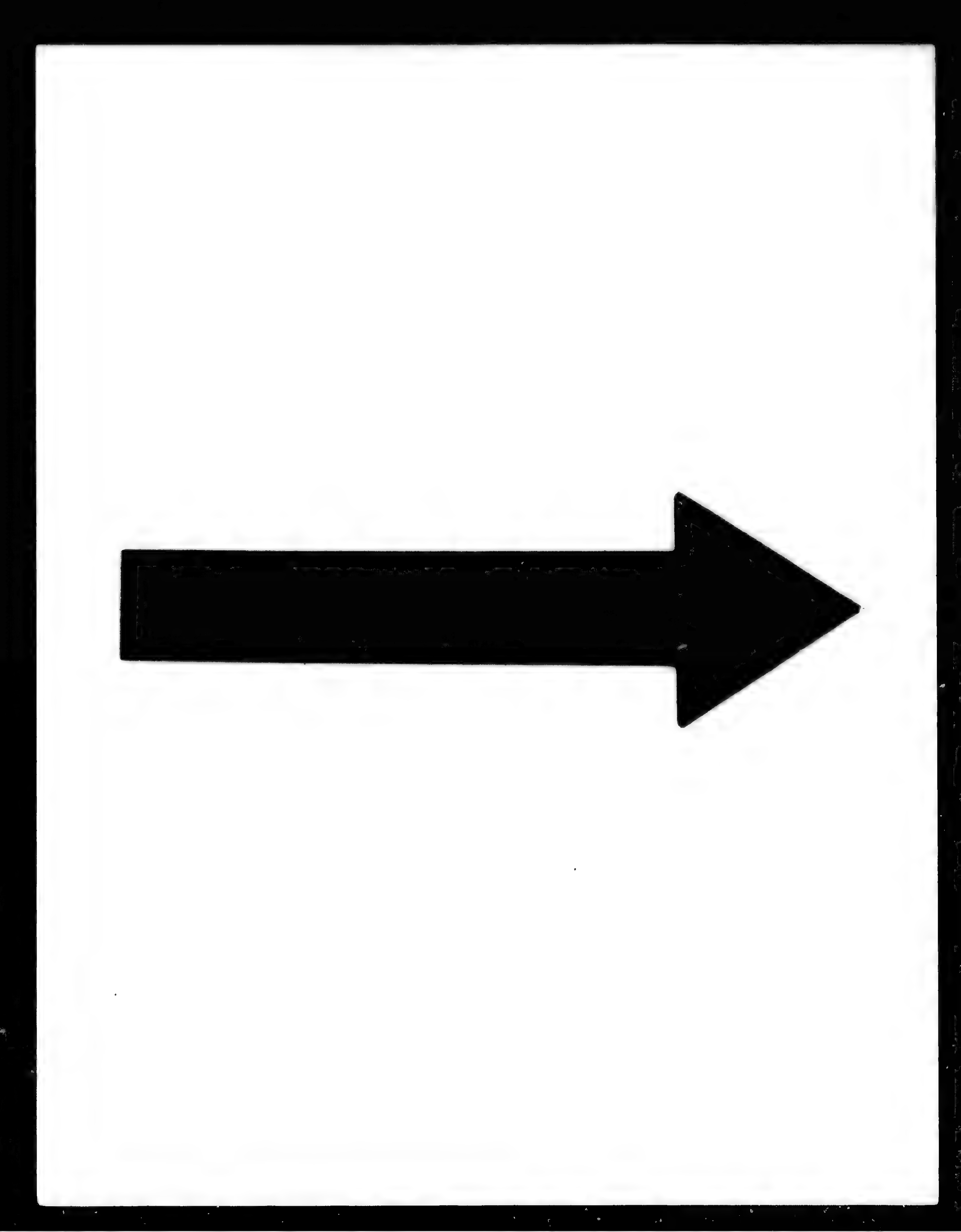
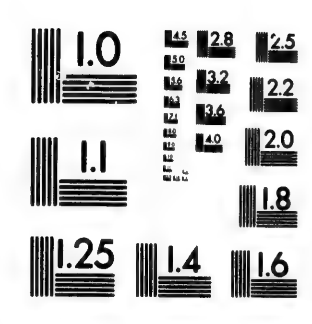
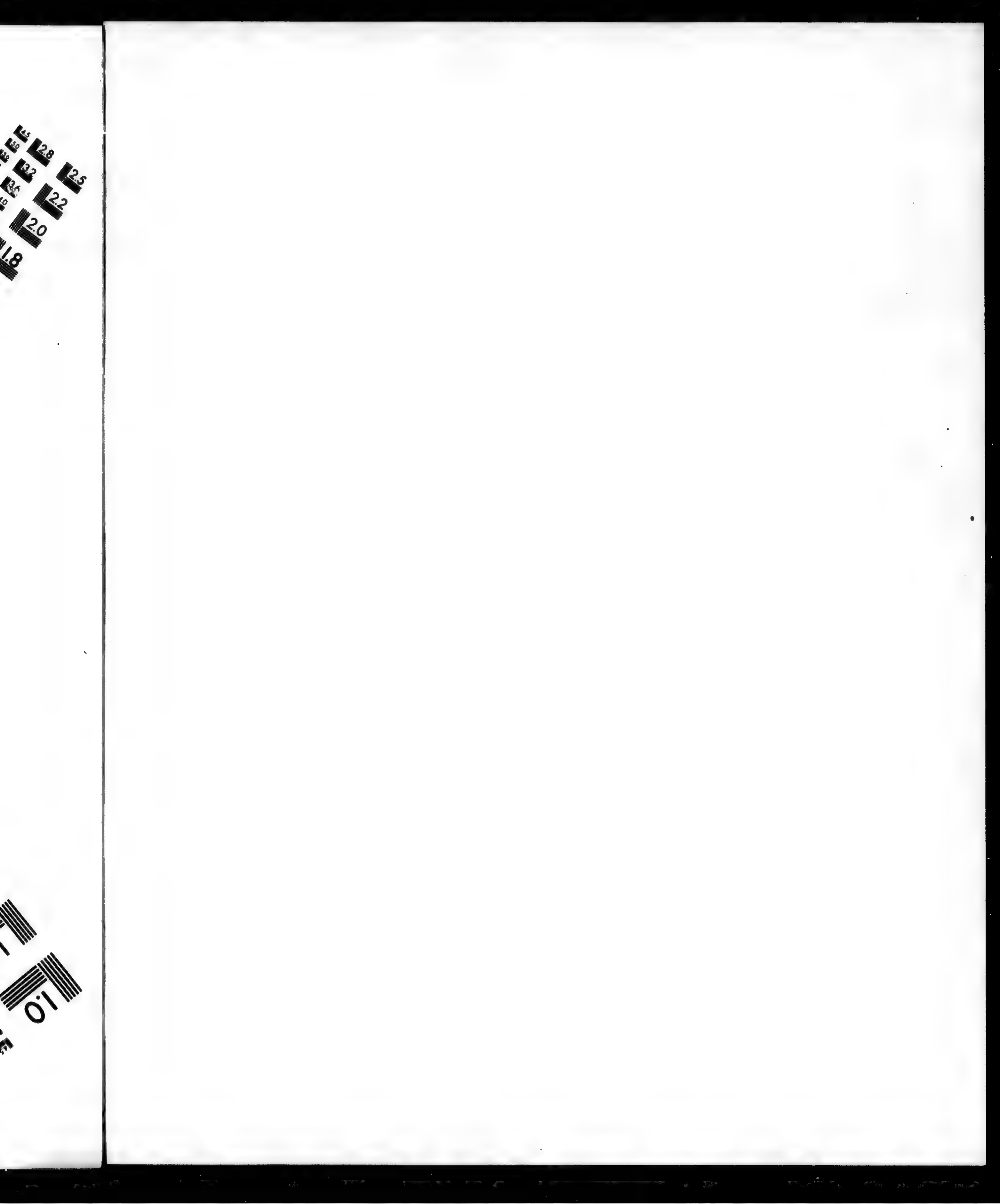


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



6"


2.8
2.5
3.2
2.2
2.0
1.8

à recouvrir l'autel où l'on sacrifie à l'hymenée. Si le voile étoit encore sans tache le lendemain des noces, hélas! mal en reviendroit à l'infortunée épouse. On ne pourroit pas promener ce drapeau en criant : *elle est pucelle*.

Chaque pays a ses mœurs. Heureux quand elles ne sont que ridicules.



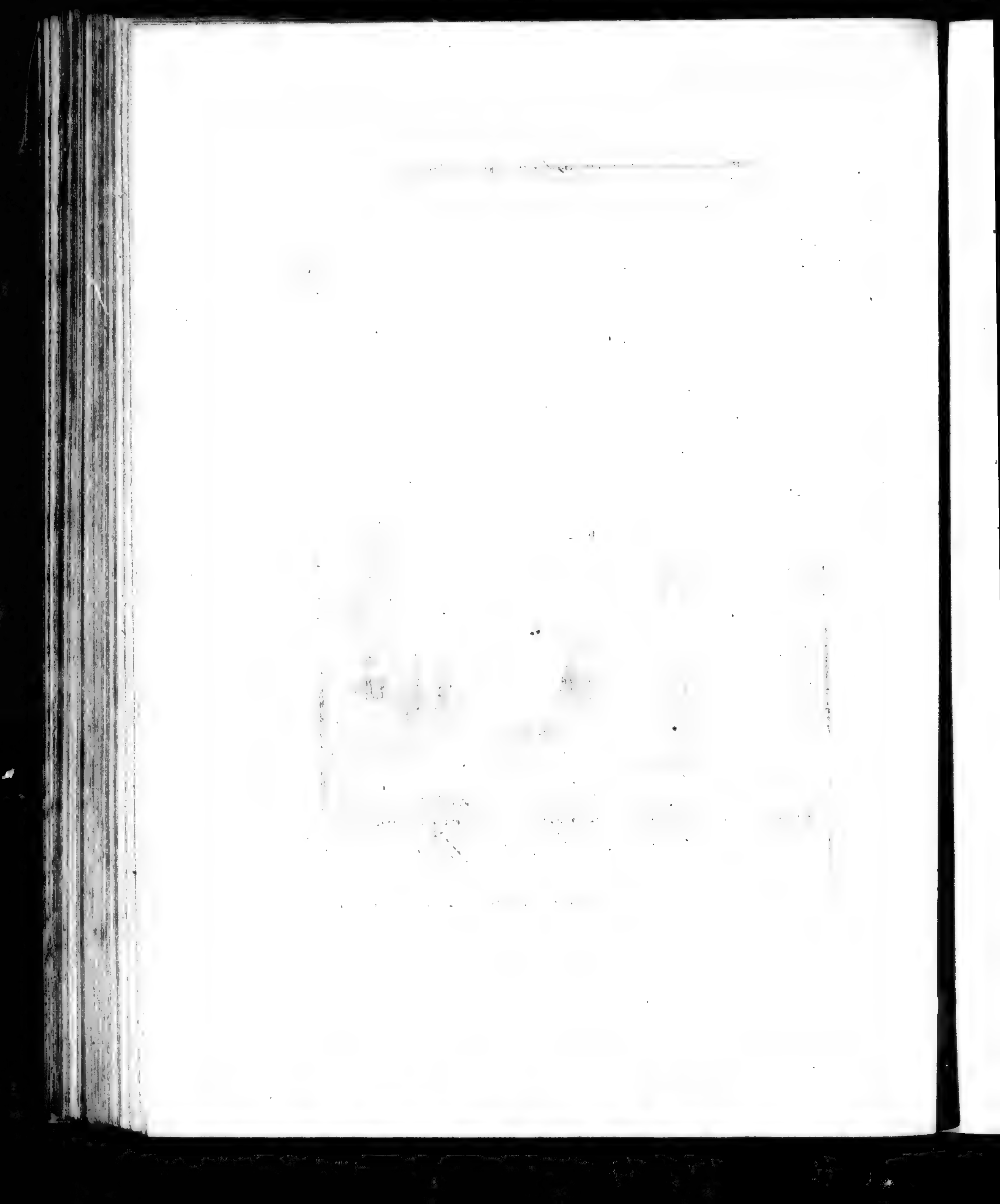
Negresse de qualité de l'Isle S.t Louis dans le Sénégal, Accompagnée de son Esclave.

Labrousse del. J. Sauveur direx.



Guerrier de l'Isle S.t Louis dans le Sénégal.

Labrousse del. S.t Sauveur direx.





Marabou et Negre
de l'Isle S.t Louis dans le Sénégal

Labrousse del. S.t Sauveur direx.

LES ISSINOIS.

Le petit royaume d'Issinie est borné au nord par un peuple nommé les *Kompos*, à l'est par le royaume de Ghiomray, ou le cap Apollonia ; au sud, il a la mer, et à l'ouest la côte d'ivoire, qui est habitée par la nation des *Quaquas*.

Cette contrée offre de vastes plaines ornées de petits bois délicieux, et elle est arrosée par une des plus belles rivières de l'Afrique, qui seroit navigable dans toute son étendue si son embouchure étoit plus commode.

Le détroit d'Issinie, quoique sabloneux, ne laisse pas de produire une très-grande diversité de fruits excellents dont la plupart ne sont point connus dans l'Europe. Les forêts sont remplies d'animaux féroces de toute espèce, et d'une prodigieuse quantité de gibier.

Si l'on en excepte la noirceur, les Issinois n'ont rien de difforme dans la taille et dans le visage : ils sont bien faits, grands, proportionnés, agiles et robustes : ils ont les yeux vifs, et les dents fort blanches. Comme la noirceur est une beauté parmi eux, ils ont soin d'entretenir la leur avec de fréquentes onctions d'huile de palmier, mêlée de poudre de charbon. En vieillissant, leur noirceur diminue et leurs cheveux deviennent gris. Tous sont passionnés pour leur barbe qu'ils portent aussi longue que les Turcs. L'habitude les empêchent d'attacher de la honte à laisser voir leur nudité.

Les Issinois ont tous le sens fort juste ; mais ils sont rusés, subtils, grands menteurs et hardis voleurs. Comme le vol n'est pas puni parmi eux, ils racontent avec satisfaction leurs exploits dans ce genre. Si l'on veut tirer quelque service d'eux, il faut les payer d'avance, et souvent ils emportent le salaire avant d'avoir fait le travail. Ils sont portés à l'avarice, et ils la poussent si loin, qu'ordinaire-

ment, lorsqu'ils ont tué un mouton pour leur usage, ils le pleurent pendant huit jours. Toute leur nourriture journalière consiste en quelques bananes, un peu de poisson, et des crabes qu'ils ramassent sur le rivage. La viande a demi-gâtée est pour eux un met succulent.

Les femmes Issinoises, ont la taille bien prise, mais elles n'ont rien de séduisant : elles sont dédaigneuses, rusées, spirituelles, plus avares que leurs maris et libertines. Un Issinois, peut tuer sa femme s'il la surprend en adultère, et il poignarde aussi le complice, lorsqu'il n'a point d'or pour se racheter. Cette amende est fixée à 100 liv. pour un particulier, mais elle est portée bien plus haut, si l'offenseur est riche.

L'habillement des femmes consiste en un pagne fait d'une étoffe rayée, et soutenue par un morceau qui passe sur l'épaule, et qui sert à porter les enfans. Le tour de leurs reins, leurs bras et leurs jambes sont chargés de divers ornemens de cuivre, d'étain, ou d'ivoire.

Lorsqu'une Issinoise est accouchée, elle va laver son enfant dans la rivière, elle s'y lave elle-même, et retourne à son travail.

Les cabannes des Issinois sont misérablement bâties. Elles sont composées de roseaux, et couvertes de feuilles de palmiers. Un trou d'environ un pied et demi en quarré sert de porte à ces hutes, dans lesquelles on ne peut entrer qu'en rampant. Les femmes ont leurs hutes séparées.

Les Issinois sont courageux et redoutés de leurs voisins. Le sabre, le zagae et le mousquet sont des armes qu'ils manient avec beaucoup d'adresse. Ils portent des boucliers faits de cuir de bœuf, et couverts de peaux de tigres. Sur les moindres sujets, cette nation déclare la guerre à ses voisins, mais aussi les moindres propositions de paix lui font mettre bas les armes.



Negre d'Issinie.

Labrousse del. — S.t Sauveur direx.



Femmes d'Issinie pilant du Riz

Labrousse del. — S.t Sauveur dirax.



MŒURS,

LOIS ET COUTUMES

DES HABITANS DE LA COTE DES GRAINES,

OU

DE LA MANIGUETTE,

DE LA COTE DES DENTS ET DE LA COTE D'OR.

TOUTE la côte dite des Graines, ou de la Maniguette, a près de deux cents quarante lieues d'étendue, depuis le nord-ouest au sud-est, jusques au Cap des Palmes. Elle prend son nom d'une espèce de poivre de Guinée qu'on y recueille en abondance. —— Elle est arrosée par plusieurs rivières, & se trouve beaucoup mieux peuplée que les diverses autres côtes qui bordent celles de Senega & de Gambie. Ce pays est habité par nombre de peuples tous partagés en plusieurs souverainetés ou petits royaumes, dont un des principaux est celui de *Sanguin*, situé vers le quatrième degré de latitude, & le dixième de longitude. — Le long de cette côte, à 40 lieues au sud-est du Cap Verga, au huitième degré environ de latitude, & au sixième de longitude, sont situés la rivière & la montagne de *Sierra-Lione*, ainsi nommées, soit à cause des lions dont le pays est rempli, soit à cause du bruit des flots qui, en se brisant contre les rochers de la côte, semblent imiter le rugissement de ces animaux.

Cette rivière, qu'on appelle aussi *Mitomba* ou *Tagrim*, est une des

plus conſidérables de l'Afrique, & a quatre lieues de large à ſon embouchure. Elle eſt terminée par deux Caps qui forment une baie ſpacieuſe. On compte dix nations principales entre les rivières de *Sierra-Lione* & *Rio dos Caſtos*, & qui occupent près de 120 lieues de côte. Celle de *Cilm*, ſituée à 50 lieues de la mer vers le ſud-eſt, poſsède la ville de *Quanamora*, où il y a 5000 familles. La rivière de *Sierra-Lione* eſt très-poiſſonneuſe, & nourrit quantité de crocodiles. Les environs ſont très-fertiles, & abondent en toutes ſortes de fruits & d'arbres. Il ſe trouve des forêts entières de limoniers; on y voit auſſi quelques orangers. On y trouve beaucoup de palmiers qui donnent un vin délicieux (appelé *May*) aux habitans de ces contrées. Cette belle rivière ſépare le petit royaume de *Bulm*, ſitué à la droite de celui de *Bourré*, ſitué à la gauche : ſa capitale de même nom, eſt compoſée de 300 cabanes, qui ſont habitées par ſix à ſept cents hommes capables de porter les armes.

A l'orient, de la côte de la Maniguette, ſe trouvent la côte des Dents & la côte d'Or. — La côte des Dents eſt ainſi nommée, à cauſe de la traite des dents d'éléphant qui en fait le principal commerce : elle s'étend, depuis le Cap des Palmes, de l'oueſt à l'eſt, juſques à la côte d'Or, dont elle eſt ſéparée par la rivière de *Sueiro*. Les Hollandois y ont un comptoir. Les peuples qui habitent ce pays ſont affables, mais groſſiers. --- Ils recueillent de l'indigo; ils fabriquent des toiles de coton, dont ils font leur principal commerce, ainſi que des dents d'éléphant : leur culte eſt plein de ſuperſtitions ridicules, quelquefois même ils ſacrifient des hommes à leurs idoles, mais non pas ſi ſouvent que ceux de la côte d'Or.

Le nom de la côte d'Or vient, non des mines d'or qu'on trouve dans le pays, mais de la poudre d'or que les peuples qui habitent ſur la côte, tirent de l'intérieur de l'Afrique, & qu'ils vendent aux Européens. Elle eſt ſéparée de celle des Dents par la rivière d'*Albini*, & du royaume de Juida par celle de *Volta*. — Il y a ſur cette côte preſqu'autant de roitelets que de villages : certains cantons cependant

ſe gouvernent en République. Vers le milieu de cette côte, on voit le Cap de *Três punctas* qui s'avance dans la mer, & qui eſt ſitué au quarantième degré de latitude, & au dix-huitième de longitude. Les Anglois, les Hollandois, les Danois, &c. y ont divers établiſſemens. Le principal de ces établiſſemens eſt *St. Georges de la Mine*, qui eſt une fortereſſe importante, ſituée à 18 lieues nord-eſt du Cap de *Três punctas*, qui appartient aux Hollandois, avec un village qui en dépend : Les nègres qui habitent ce pays, s'enrichiſſent par le trafic qu'ils font avec les Européens, de la poudre d'or que des marchands leur apportent de l'intérieur de l'Afrique : ils s'appliquent de plus à la pêche & à l'agriculture, ils sèment & recueillent beaucoup de riz. Leur langage eſt dur, déſagréable ; & leur religion eſt un paganiſme groſſier & plein de ſuperſtitions. —— Les Anglois ont un Fort à *Cabo-Corſo*, ſitué ſur une roche fort haute, à deux ou trois lieues du Fort *St. Georges de la Mine* : c'eſt une des plus belles & des plus grandes fortereſſes de toute la côte. —— Le village qui eſt auprès de cette fortereſſe, & qui eſt partagée en trois, peut mettre 2000 hommes ſous les armes, parmi leſquels il y a 200 chrétiens mulâtres : ils ſont preſque tous pêcheurs & tributaires de la fortereſſe, & ſe gouvernent du reſte en République : du reſte, tout ce pays eſt beau, & abondant en bétail, en fruits, &c. Il étoit autrefois très-peuplé, mais les guerres qu'il a eſſuyées l'ont extrêmement affoibli.

L'air eſt mal ſain ſur la côte de la Maniguette ; les maladies y ſont mortelles ; la pluie & le tonnerre y règnent continuellement pendant ſix mois avec une chaleur ſi maligne aux mois de Juin & de Juillet, qu'on eſt obligé de ſe tenir renfermé dans ſes cabanes, & l'air eſt tellement corrompu par tant de mauvaiſes influences, qu'elle y produit en un inſtant des vers ſur les alimens & ſur les habits.

La langue des Naturels eſt un jargon difficile, mais la plus grande partie des habitans s'entendent avec les Portugais, pour leſquels ils marquent avoir beaucoup d'affection, & dont pluſieurs habitent parmi eux. Ils font le commerce de l'ivoire, de la poudre d'or, des

esclaves, de la cire, des perles, du poivre-long, &c. &c. &c. Les François & les Anglois avoient autrefois un Fort sur ces Côtes, d'où ils étendoient leur commerce dans l'intérieur du pays, mais ils l'ont abandonné. Les peuples de cette Côte sont forts, vigoureux, & ont le teint noir ou fortement bazané; ils sont la plupart idolâtres, & reconnoissent un Être Suprême sans lui rendre aucun culte : on y trouve aussi des Mahométans, & quelques-uns qui ont une teinture de christianisme, depuis que les Portugais l'ont prêché dans le pays. Ils ne vivent communément que de poissons, de légumes & de fruits. La boisson dont ils font usage, est de l'eau; cependant les hommes sont tellement passionnés pour le vin de Palmier, que rarement ils en donnent à leurs femmes tant ils craignent d'en manquer. L'abondance des fruits qui se trouvent dans ce pays, y attire une si grande quantité de singes, que les habitans sont obligés de faire constamment la garde, & d'employer, pour les détruire, le poison, les piéges & les armes.

Parmi les diverses espèces de ces animaux, dit un voyageur, on distingue les *Barrys*, qui sont d'une taille monstrueuse : on les accoutume dans leur jeunesse à marcher droit, à broyer les grains, à puiser de l'eau dans les calebasses, à l'apporter sur leur tête, & à tourner la broche pour rôtir les viandes. Ces animaux aiment si passionnément les huîtres, que, dans les basses marées, ils s'approchent du rivage entre les rocs, & lorsqu'ils voyent les huîtres ouvertes à la chaleur du soleil, ils mettent dans l'écaille une petite pierre qui l'empêche de se fermer, & l'avalent ainsi facilement. Quelquefois il arrive que la pierre glisse, & que les singes se trouvent pris comme dans une trappe, alors ils n'échappent guères aux nègres qui les tuent & les mangent.

Ces contrées nourrissent beaucoup d'animaux féroces, tels que le tigre, le léopard. — Les nègres appellent le léopard, le roi des forêts, ce qui occasione une plaisante coutume lorsqu'on en prend dans un des villages qui n'est pas habité par le roi. — Sitôt que le bruit se répand qu'un léopard a été tué, alors les habitans du village royal

royal vont au-devant des chasseurs pour se battre avec eux, pensant qu'il seroit honteux qu'un autre roi que le leur entrât dans la place, sans préalablement s'y être fortement opposé; les autres qui se font un point d'honneur de forcer le passage, les attendent de pied ferme: on en vient d'abord aux mains, les coups de poing, & les coups de bâton volent de toute part : enfin quand ils sont bien las de se battre, il vient un homme de la part du roi qui introduit dans le village ceux qui apportent le léopard : ils sont conduits au marché où tout le peuple est assemblé. —— On dépouille le léopard, on en donne la peau & les dents au roi, & la chair est distribuée à tous les habitans, qui passent toute la journée comme si c'étoit une fête solennelle. Pour le roi, il ne mange point de cette chair, parce que, dit-il, nul animal ne mange son semblable : il ne veut pas même s'asseoir sur sa peau, & encore moins marcher dessus; & pour éviter un tel malheur, il la fait vendre sur le champ; pour les dents, il en fait présent à ses femmes, qui les pendent à leurs habits, ou en font des colliers.

Les mœurs & les usages diffèrent peu sur ces trois Côtes. —— Généralement ces peuples sont bons, doux, mais presque tous voleurs & de mauvaise foi : cependant à cinquante lieues, dans les terres, on trouve une nation d'antropophages qui inquiètent souvent leurs voisins. Toutes ces diverses peuplades sont gouvernées par une foule de petits princes, tous cruels, autant par orgueil que par inclination; leur autorité est despotique, & chaque village a un gouverneur dont les volontés sont absolues. —— Lorsque les nègres viennent trafiquer avec les vaisseaux marchands qui ont jeté l'ancre sur leur côte, ils mettent les mains dans l'eau, & s'en font distiller quelques gouttes dans les yeux : ce qui est une manière de serment, par lequel ils veulent donner à connoître qu'ils aimeroient mieux perdre la vue que de tromper dans le commerce. —— Toute la côte des Dents est sous le joug d'un roi fort redouté de tous ses voisins, parce qu'il passe pour un grand magicien, & qu'ils croyent que s'il vouloit mettre en œu-

vre tous ſes enchantemens, il feroit périr tous ſes ennemis : au commencement de Décembre, ce prince envoye un canot à *Axim*, l'un des villages de la côte d'Or, portant quelques *Bolles* compoſées d'épiceries, de pierres & de cornes, ſur quoi on prononce certaines paroles, &, pour prévenir les tempêtes, on les jette enſuite dans la mer, qui, dès ce moment, ſuivant eux, eſt enchantée. — Quand ce canot eſt de retour, les marchands ſe croyant à couvert des orages par la vertu de ces conjurations magiques, font tour à tour le voyage de la côte d'Or, & y vont faire le commerce des échanges. Perſonne n'y va que lorſque ſon rang eſt venu ; cette règle s'obſerve ſi exactement, qu'ils ne ſe font point tort les uns aux autres, & que chacun a le temps & le moyen de ſe défaire de ſa marchandiſe. --- Ce commerce dure juſqu'à la fin du mois d'Avril, que le canot enchanteur revient comme pour délier la mer, & alors tout le monde ſe retire. — Une des lois fondamentales du gouvernement, eſt que chacun doit demeurer dans la condition où il eſt né : ainſi ceux qui ſont de race de pêcheurs, ne peuvent embraſſer d'autre métier, de même que les marchands ne peuvent vendre que le genre de marchandiſes adoptées de leurs pères.

A la côte d'Or, il y a dans chaque village un Prévôt des Marchands nommé par le roi du canton. — Ce Prévôt fixe le prix des marchandiſes, juge en dernier reſſort des différents qui arrivent ſur ce ſujet, & punit les infracteurs avec une telle ſévérité, que les marchands le craignent autant que le roi. — Le village qui eſt auprès de la fortereſſe *St. Georges de la Mine*, eſt diviſé, comme je l'ai dit plus haut, en trois parties : chaque quartier a ſon *Braſo* ou ſon capitaine particulier ; lorſqu'il ſurvient quelque démêlé entre les habitans, ils s'aſſemblent alors chez le plus ancien des trois chefs, & après avoir dreſſé devant lui leur plainte, ils la portent au gouverneur général qui, ſuivant ſon idée, l'approuve ou la rejette : ſi quelqu'un de leurs voiſins faiſoit tort à un d'entr'eux, tout le peuple alors prend ſon parti, & les chefs vont demander au gouverneur la permiſſion d'uſer

du droit de repréſailles ſur les terres de l'agreſſeur. Les Hollandois ont grand ſoin de les protéger, & même de les animer dans ces occaſions, afin de les tenir aguerris, & de les rendre redoutables à leurs voiſins.

Les maiſons ſont rondes; les villages ont la même forme, & ſont enfermés ordinairement par des paliſſades d'arbres qui tiennent lieu de murailles; ils ſont fortifiés aux quatre coins par des eſpèces de boulevards qui aboutiſſent à une porte ſi étroite, qu'il n'y peut paſſer qu'un ſeul homme de front. Dans ces paliſſades, on pratique des petits trous pour tirer ſur les ennemis. Au milieu de ces villages, il y a une grande place où le peuple s'aſſemble pour ſe divertir. — Voilà comme ſont faites les plus conſidérables de leurs habitations, qui peuvent paſſer pour les villes du pays, & qui preſque toujours ſont infectées de rats, de ſerpens, de crapauds & de moſquites. — Les nègres, en général, prennent un grand nombre de femmes, qui, peu fidelles à leurs ſermens, ne laiſſent jamais échapper l'occaſion de ſatisfaire leurs déſirs. — Elles ont la taille beaucoup moins belle que les hommes, mais elles ſont extrêmement robuſtes; outre la culture des terres, c'eſt ſur elles ſeules que pèſent tout l'embarras & le fardeau du ménage. --- Les jeunes gens font l'amour comme parmi nous, & courtiſent ſouvent leurs maîtreſſes pendant quatre à cinq ans. Les pères & mères avoient coutume autrefois de chercher une femme à leurs fils, mais comme il arrivoit ſouvent que ce choix ne plaiſoit pas à l'époux, & que par cette raiſon la femme étoit mépriſée, aujourd'hui toute liberté leur eſt accordée ſur ce ſujet. Il n'eſt pas rare de voir des marchands étrangers amener ſur ces Côtes leurs filles pour les y marier. — Si quelque jeune homme conçoit de l'amour pour une d'entr'elles, il l'invite alors à venir faire collation chez lui. — Si c'eſt quelque fille qui veut faire la prude, elle ſe le fait dire deux ou trois fois, après quoi elle va trouver ſon amant, & paſſe dix ou douze jours avec lui avant de lui demander ſa dot, ſur-tout lorſqu'ils ſont du même village; mais ſi la fille n'eſt pas de la même peuplade, &

que ſes parens la veuillent ramener avant que ce temps ſoit écoulé, alors elle demande ſa dot, qui conſiſte en quelques colliers de corail, quelques bagues, & autres menues marchandiſes.

Quand quelqu'un meurt, tous les parens s'aſſemblent pour le pleurer, & un d'entr'eux fait une oraiſon funèbre. — Après les pleurs & les gémiſſemens d'uſage, on lave le corps du défunt, on le met tout droit, ſoutenu avec des appuis, & on le revêt de ſes plus beaux habits. — Après avoir ainſi paré le corps, les plus proches parens viennent tirer de l'arc devant lui, en ſe mettant à genoux, le dos tourné contre le corps, comme pour témoigner que ſi quelque ennemi l'avoit tué, ils ſeroient prêts, pour le venger, à combattre contre lui. — Enſuite, pendant qu'une troupe de femmes conſolent la veuve, des hommes mettent le corps ſur une échelle, & vont l'enterrer dans une foſſe, qui n'a pas plus de deux ou trois pieds de profondeur. On plante enſuite ſur le tombeau une fourche de fer, à laquelle ſont ſuſpendues les armes que le défunt avoit porté pendant ſa vie. — Si c'eſt une femme, on jette ſur la foſſe des plats & des écuelles. — Quand le mort eſt quelque gentil-homme, on prend alors une ou deux de ſes femmes eſclaves, qu'on deſtine à l'aller ſervir dans l'autre monde. — On les fait demeurer auprès du corps, tandis qu'on fait toutes les cérémonies décrites ci-deſſus : elles reçoivent des parens de beaux habits, des bracelets, du fruit & une ſoupe de riz avec un poulet. — Quand l'heure de l'enterrement eſt venu, ces pauvres eſclaves jettent dans le feu tout ce qu'on leur a donné, & quand elles ſont arrivées au tombeau, on les étrangle & on les enſevelit avec le corps de leur maître. — On s'imagine bien cependant que les eſclaves ne s'expoſent pas de bon cœur à ce genre de mort; auſſi dès qu'un grand ſeigneur approche de ſa fin, tous ſes eſclaves l'abandonnent; & on ne ſe met pas fort en peine de les pourſuivre; quelque temps après les funérailles, ils reviennent à la maiſon, & ils en ſont quittes pour quelques reproches des parens du défunt.

Les nègres de la côte des Graines portent pour habillement de

mauvaiſes chemiſes de coton ſans manches, & liées au milieu du corps avec une courroie. — Les gentils-hommes font uſage de grandes robes de coton rayé; ils ont toujours l'arc & la flèche à la main, & le poignard au côté. — Ils marchent pieds nus, comme les gens du commun. Les femmes s'ajuſtent avec un méchant jupon de coton rayé, & une grande mantille de même étoffe leur couvre négligemment les épaules & la tête. — Les habitans de la côte des Dents, & de la côte d'Or, ſont un peu plus recherchés dans leurs vêtemens. Les gentils-hommes portent une robe de coton, & par-deſſus une eſpèce de rochet à large manche; ils ont le cou chargé de chaînes d'or, & la tête recouverte d'une eſpèce de camail fait d'écorce d'arbre, qui leur tient lieu de bonnet. — L'homme du commun porte comme les nègres de la côte des Graines, une chemiſe, mais avec des manches; les femmes portent auſſi une robe faite à peu près comme celle des hommes; mais outre la ceinture qui la tient retrouſſée, elles ont autour du corps une bande de cuir où pendent leurs couteaux, leurs bourſes, & un trouſſeau de clefs qui leur ſert d'ornement, quoique ſouvent elles n'ayent ni coffre, ni garde-robe, tel eſt l'habit qu'elles portent dans l'intérieur de leurs maiſons. Quand elles ſortent elles ſe lavent tout le corps, puis elles prennent une chemiſe qu'elles ſerrent avec une ceinture, à laquelle eſt attaché une autre pièce de toile qu'elles retrouſſent ſous les bras comme une manteline: elles ont grand ſoin de leur tête & de treſſer leurs cheveux. — Elles portent des pendans d'oreilles, qui ſont des boucles de cuivre jaune; elles ont auſſi des bracelets d'ivoire ou de cuivre, & des anneaux aux jambes; quant aux filles à marier, il eſt d'uſage qu'elles portent au bras quantité de boucles de fil d'archal.



Gentilhomme de la côte d'or.



Negre de la côte d'or.



Femme de la côte d'or.



Gentilhomme de la côte des Graines.



Negre de la côte des Graines.



Femme de la côte des Graines.

HABITANS DE JUIDA,

COTES DES ESCLAVES.

LA Côte des Esclaves ainsi nommée, à raison du commerce qui y conduit les Européens, fait partie de la haute Guinée; elle s'étend le long de l'Océan méridional depuis l'embouchure de la Volta, jusqu'à celle de la rivière de Benin: elle est divisée en quatre royaumes particuliers et indépendans l'un de l'autre. Juida, qui n'est borné que par la Côte-d'Or, Koto et Pupo, situés dans l'intérieur des terres, et Ardra, qui couvre environ vingt lieues de côte.

C'est dans les mœurs des Nègres de Juida, que nous étudierons les habitans de la Côte des Esclaves. Plus nombreux que ses voisins, le peuple de Juida est en même-tems plus fortement prononcé. Il semble être le modèle ou la caste première, les autres ne sont que des colonies ou de foibles copies.

L'origine des peuples qui habitent la Côte des Esclaves est peu connue; leur ignorance a enseveli dans un profond oubli tous les faits antérieurs à leurs relations avec les Européens, de manière que leur histoire commence à l'époque même de leur avilissement, au moment où nous leur avons appris à se trahir, à se livrer et à se vendre.

Cette Côte qui a 30 lieues d'étendue, est une des plus belles contrées de l'Afrique ; elle s'élève par une pente douce des bords de l'Océan jusqu'aux montagnes qui la bornent, et forment un magnifique amphithéâtre couvert des plus beaux arbres et d'une multitude innombrable de villages. Ces villages sont si rapprochés que tout le pays semble ne former qu'une seule habitation entrecoupée de jardins.

Le sol naturellement fertile, est cultivé avec le plus grand soin, et produit trois fois l'année ; on n'y voit pas un pouce de terre en friche ; les routes ne sont que des sentiers, les fossés de séparation ne sont que des sillons dont les revers sont cultivés, et ces nègres, si paresseux dans nos colonies, ensemençant leur terre le jour même de la moisson, obtiennent, par un travail assidu, une triple récolte.

Le climat est salubre et le ciel serein pendant la plus grande partie de l'année ; mais les pluies continuelles, dans les mois de juin et de juillet, occasionnent des maladies très-dangéreuses.

On retrouve dans cette contrée les mêmes végétaux, et les mêmes animaux que dans les autres parties de la Guinée ; mais les éléphans, les buffles et les tigres y sont moins communs, parce que le pays est plus peuplé.

Les Nègres de Juida sont bien pris dans leur taille, ils sont d'un noir décidé et ils ont la chevelure de laine crêpue, comme tous les peuples de la Guinée ; leur ame, plus affreuse mille fois que leur corps, peut se peindre d'un seul mot ; ils vendent leurs semblables, leurs frères et leurs enfans : ce commerce éteint chez eux tout sentiment d'humanité, toute affection filiale, paternelle ou conjugale ; la femme est un vil esclave, un instrument de plaisir ; les enfans sont une marchandise, les pères un fardeau incommode que l'on nourrit,

et qu'on ne peut vendre ; les frères enfin sont des ennemis qu'on voudroit asservir et trafiquer avec les Européens. Cette férocité sembleroit annoncer le courage et le mépris de la mort ; mais ce peuple est aussi lâche que cruel : la cruauté abrutit son ame, la crainte de la mort éteint son courage ; il est défendu d'en prononcer le nom en présence du roi ; ce n'est pas une honte de quitter son poste, ou de fuir devant l'ennemi ; les chefs eux-mêmes en donnent l'exemple ; aussi une poignée de nègres de Dahomay, a-t-elle plusieurs fois soumis un royaume, dans lequel la crainte de la mort est la première des vertus.

La politesse des habitans de la ville de Juida, contraste d'une manière étonnante avec leur ignorance et leur férocité ; ils pourroient donner des exemples de cérémonial aux Chinois eux-mêmes. La rencontre de deux nègres présente un tableau véritablement singulier, tous deux se prosternent à genouil, se traînent dans cette posture l'un auprès de l'autre, frappent des mains, et se saluent respectueusement. Un nègre de Juida, rencontre-t-il son supérieur, il se couche à plat ventre, la tête contre terre, jusqu'à ce qu'il soit passé. Veut-il rendre visite à l'un de ses chefs ; un ambassadeur est chargé de demander audience ; le Nègre précédé de sa musique, accompagné de sa famille, suivi de ses esclaves, se rend chez le supérieur qu'il visite ; arrivé à la porte, il met pied à terre ; les gens de la maison et les siens se prosternent ; on dispute long-tems à qui se lèvera le dernier, le moins poli se lève, le nègre est introduit, se traîne en rempant jusqu'à son seigneur, et frappe trois fois des mains ; on lui fait gravement signe de s'asseoir, et après une courte séance on lui donne son congé en lui offrant des liqueurs;

il les refuse, se prosterne et se retire comme il étoit entré; il est reconduit par les gens de la maison.

Quelle politesse entre gens qui voudroient pouvoir se déchirer et se vendre mutuellement: si l'on accuse les Européens de se vouloir réciproquement autant de mal, on ne les accusera pas du moins d'être aussi polis entr'eux.

Les femmes en usent avec un cérémonial mille fois encore plus recherché à l'égard de leurs époux; elles reçoivent leurs caresses à genouil, et les servent comme leurs maîtres: il est vrai que ces époux, si l'on peut donner ce nom à des maîtres barbares, les considèrent comme un vil troupeau auquel ils ne tiennent que par le produit qu'ils en tirent.

Ce produit est l'unique fortune du chef de famille; à sa mort, l'aîné de ses enfans devient le maître de ses frères, de ses sœurs et de ses oncles; les épouses de son pére passent dans son lit, sa mère seule est exceptée, tout devient la victime de ses plaisirs ou l'objet de ses spéculations; il conserve, ou vend à son gré toute sa famille, et s'il garde près de lui quelques-uns de ses parens, c'est que leur fécondité lui promet un plus grand profit que leur vente.

L'idée de l'esclavage de l'homme, révoltante en elle-même, le devient bien plus par les détails de l'acquisition et de la traite des infortunés habitans de la Côte.

Ils arivent du fonds des terres par des files de trente et quarante; ils sont attachés ensemble par une grande fourche, dans laquelle est passé leur col, et dont les deux pointes garnies par une cheville de fer, forment une espèce de çolier: le manche de la fourche, long et pesant, est attaché sur l'épaule de celui qui va devant, et ainsi de suite, d'esclave en esclave, jusqu'au maître

qui tient la première fourche et conduit le troupeau.

La cruauté souvent plus industrieuse que l'humanité a imaginé un moyen simple de contenir ces esclaves pendant le sommeil du conducteur, on leur attache les bras sur la queue de la fourche, et dans cet état ils ne peuvent ni fuir ni agir. Beaucoup pendant une marche qui dure quelquefois deux mois, se laissent périr de faim et de douleur, ou succombent sous le poids des chaînes, des bagages et des vivres dont ils sont chargés.

Un plus grand nombre périt encore dans les captiveriës, en attendant l'instant du départ, et dans les vaisseaux Européens pendant la traite; de 600 nègres achetés des premiers vendeurs, 200 au plus arrivent dans nos colonies.

Cette réflexion doit donner une grande idée de la population et de la fécondité d'une nation qui fournit des esclaves à une aussi grande partie de l'Amérique.

Cependant on conçoit aisément comment le royaume de Juida seul, peut donner 6000 esclaves par an à sa traite, lorsqu'on réfléchit que toutes les familles sont esclaves, le chef seul excepté, que les habitans de la Côte entraînés par la passion du jeu, se jouent et se vendent très-fréquemment, et que toutes les peines prononcées par les loix, tendent à l'asservissement des hommes libres.

Ce commerce est inclusivement confié au soin des hommes; tous les autres sont abandonnés aux femmes, et roulent sur les étoffes, les nattes, les paniers et les papiers peints. Des petites coquilles, appellées par les nègres *Bugis*, tiennent lieu de monnoie et servent de mesure pour les objets de commerce.

Les marchés se tiennent tous les quatre jours; les Nègres de l'intérieur et les Européens y viennent en

grand nombre : ces derniers sont étonnés de trouver dans ces marchés tous l'ordre et tous les avantages de nos foires Européennes ; la construction de ces marchés est réellement au-dessus des connoissances ordinaires des Nègres ; ils sont réguliers et artistement disposés ; les habitations sont plus étonnantes encore, sans être assez rapprochées pour former une ville, elles le sont assez pour former d'agréables hameaux : les maisons n'ont qu'un étage, mais elles sont élevées et bien fermées. Les palais du roi, car il en a deux qu'il habite successivemeut, présentent, disent les historiens, toutes les commodités et tout le luxe des maisons européennes ; les fenêtres y sont vitrées, on y voit des glaces, des lits, des canapés ; ils sont environnés de vastes jardins fermés de toutes parts ; en un mot, on oublie en entrant dans ces palais, qu'on est au fond de l'Afrique, et dans un pays barbare.

Le costume des habitans de la Côte des Esclaves, n'a rien de bien remarquable, il se ressent de la chaleur du climat, et ne consiste qu'en une pièce de toile, plus ou moins étendue, suivant la condition des personnes : cette pièce de toile attachée au-dessus des reins et ouverte par devant, ne descend qu'à la moitié des cuisses, chez les nègres du commun. Les Seigneurs la portent infiniment plus longue, et la laissent traîner derrière eux, en forme de queue.

Les femmes se distinguent de même par l'étendue de la mante de toile ou de peau dans laquelle elles s'enveloppent.

Les esclaves portent le plus souvent la tête nue, et leur mante liée au-dessous de la gorge : les femmes du commun portent cette mante plus longue, et se couvrent la tête d'un voile ; enfin les femmes de qualités ont un *pagne* très-étendu et couvert de franges, qui semblent

former autant de mantes différentes : cet accoûtrement rappelle l'ancien costume de cour, et ces jupes qui, retombant par étage l'une sur l'autre, annonçoient par leur nombre la qualité des personnes.

Les habitans de Juida partagent avec tous les nègres le goût des ornemens de verre et d'ivoire ; ils en attachent à leur col, à leurs bras, à leurs jambes, aux franges de leurs pagnes, et l'on reconnoît tous les guerriers à une frange montée sur ivoire, qu'ils portent indifféremment à l'une ou l'autre jambe.

Avant la traite des nègres, les armes de ce peuple étoient la javeline, l'arc, le bouclier, et la massue ; aujourd'hui, ils sont presque tous armés de fusils : ainsi ces malheureux doivent aux Européens le talent de se vendre et l'art de se détruire.

Les loix du royaume de Juida, présentent un contraste frappant de sagesse et de barbarie : Chaque famille forme un petit état particulier, absolument soumis à son chef ; ces divers chefs de famille dépendent immédiatement d'un seigneur, et ces seigneurs n'obéissent qu'au roi. Autant la puissance du chef de famille est indépendante des lois, autant celle des seigneurs et du roi y est soumise. Le prince de Juida ne peut disposer de la vie, des biens et de la liberté de ses sujets, que dans le cas prescrit par la loi du pays.

La peine la plus ordinaire dans le royaume de Juida, est la perte de la liberté ou le pillage de la maison du coupable, par les femmes du roi ; ces femmes vivent, ainsi que toutes les autres, dans l'esclavage ; elles sont plus de mille ; et lorsque les nègres manquent pour la traite, le roi est obligé de les vendre : il est défendu, sous peine de mort, de les toucher ; et le coupable chez lequel le roi les envoie piller, est obligé de souffrir, sans même lever les

yeux sur elles, tous les excès auxquels elles se portent.

Toutes ces femmes sont soumises à la mère du roi, et à celle qui a donné naissance à l'aîné de ses fils : ces deux femmes, sous le nom de reines-mères, gouvernent souverainement toutes les autres.

De toutes les négresses qui composent le sérail du roi, six seulement servent à ses plaisirs, et sont sans cesse à genoux à ses côtés ; veut-il rester seul avec l'une d'elles, il la touche doucement, frappe dans ses mains, et aussi-tôt tout le monde se retire.

Toutes les autres négresses du sérail, quoiqu'étrangères aux plaisirs du monarque, ne peuvent, sans s'exposer à la mort la plus cruelle, lier le plus léger commerce avec un homme.

La victime infortunée soupçonnée de la plus innocente intrigue, est conduite avec l'objet de son amour sur la place publique ; deux fosses sont creusées par les mains des femmes du roi ; dans l'une ; elles apportent chacune un fagot, et le malheureux amant attaché à une broche de fer, y est brûlé tout vif.

La femme coupable ou soupçonnée, déjà trop punie par l'aspect des souffrances de son amant, est ensuite enterrée dans l'autre fosse jusqu'à la ceinture, et toutes ses camarades, portant chacune un vase d'eau bouillante, viennent, au son des instrumens, le verser sur la tête de la coupable.

Cet horrible supplice, trop souvent renouvellé, fait redouter à toutes les femmes le triste honneur de partager le lit du monarque, et ses officiers sont obligés, pour peupler son sérail, d'employer la force ou l'adresse. On a vu de ces malheureuses poursuivies par les *pourvoyeurs*, se précipiter dans la mer,

mer, et se soustraire par la mort à la déplorable condition de femme du roi.

Le mépris que ce peuple barbare a pour le sexe foible dont il s'est rendu maître, éclate sur-tout dans l'éducation des enfans ; à peine ont-ils atteint leurs premières années, qu'on les enlève au sein qui les a nourris, comme si l'on craignoit que leur attachement ou leur reconnoissance envers leur mère, n'adoucisse la férocité barbare dont ce peuple fait gloire ; le fils du roi sur-tout est enlevé à sa mère à l'instant où il voit le jour ; conduit par les seigneurs au fond d'un désert éloigné, il est élevé sous le chaume, dans l'ignorance de sa naissance et du sort qui l'attend.

Quel contraste de sagesse et de stupidité dans les mœurs de ce peuple! comment se peut-il que les mêmes hommes soient tout à la fois assez ignorans pour regarder leurs semblables comme une marchandise, assez philosophes pour sentir tout le prix de l'éducation et le besoin de faire vivre long-tems au milieu de ses égaux, celui qui doit un jour n'en plus avoir !

L'héritier du trône n'est instruit de son état qu'après la mort du roi. Cette mort est pour toute la maison du monarque le signal du massacre, et pour tout le royaume, le signal de la folie. Cinq coups de canon annoncent cet événement ; aussitôt les domestiques du roi, qui n'ont pas eu l'adresse de s'échapper, sont saisis, et leurs têtes, élevées sur des piques, servent d'enceinte au tombeau. Le corps du roi est porté dans une vaste fosse ; les femmes qui forment la compagnie habituelle du roi, sont revêtues de leurs plus riches habits, chargées de provision, et enterrées vives avec leur prince. Le favori du roi subit le même sort, et est enterré auprès de son maître. Le malheureux qui porte ce nom, a le droit de prendre, dans les

marchés et dans le palais, tout ce qui peut lui plaire; il est vêtu d'une longue robe, sa tête est couverte d'un capuchon, il porte un bâton avec lequel il peut commander par-tout, il seroit plus heureux que son prince, si son existence n'étoit pas attachée à celle d'un autre.

Pendant que ces horribles massacres ensanglantent le palais, le peuple se livre à la joie; on danse, on court, on se livre impunément aux plus horribles excès; le vol, le meurtre, le viol, tout est permis, tout est impuni, jusqu'au moment où les grands ont amené dans le palais le fils aîné du roi.

L'arrivée du nouveau monarque fait renaître l'ordre et les loix; il est aussitôt revêtu de l'habit royal qui ne diffère du vêtement ordinaire des nègres que par la longueur de la queue: on a vu cependant des rois de Juida affublés d'un superbe habit européen, d'une large perruque à la Louis XIV, ajouter par ce costume bizarre au respect et à l'admiration de leurs sujets,

De tous les dieux fétiches en vénération chez ces peuples, le serpent est le plus respecté. Ce serpent, long de sept pieds et demi, gros comme la cuisse, et extrêmement fort, ne se sert de son dard que pour combattre et détruire les animaux vénimeux; il est ami de l'homme, il le cherche, le flatte et se retire doucement, lorsque par mégarde un nègre le foule aux pieds. Les Anglais ont été massacrés pour avoir détruit un de ces serpens; on a proscrit et l'on détruit annuellement tous les cochons, parce qu'une vieille tradition apprend qu'ils ont voulu détruire tel serpent sacré.

Ces animaux révérés abusent du respect qu'on a pour eux, ils se glissent par-tout, et un nègre dont

ils occupent le lit, se croiroit mort s'il les en chassoit.

Un palais superbe est élevé au plus ancien de ces serpens sacrés ; là un grand sacrificateur le sert, et reçoit les nombreuses offrandes de ses adorateurs ; le roi seul partage avec le grand prêtre le droit de voir ces idoles redoutées, et il ne jouit de ce grand honneur qu'une fois chaque année.

Ce bienheureux serpent jouit de tous les honneurs et de tous les plaisirs ; les plus belles femmes lui sont destinées, partagent son lit et deviennent ses prêtresses : les plus vieilles épouses du serpent sont chargées du soin de peupler son sérail ; elles se répandent dans les rues et enlèvent toutes les jeunes filles qu'elles rencontrent ou qui ont été indiquées par les prêtres confidens des goûts du serpent.

Il n'est permis ni de résister à ces mégères, ni de les suivre ; les victimes qu'elles ont enlevées sont sur-le-champ marquées du sceau de la prêtrise, et on leur inculque avec une pointe de fer l'empreinte du serpent sur toutes les parties du corps : à 14 ans leurs nôces avec cet invisible époux sont pompeusement celébrées ; on les descend dans un caveau où le serpent, qui ne parle et n'agit que par l'intermédiaire de ses ministres, les épouse sans doute de même.

Les prêtres, soigneusement occupés des plaisirs du serpent, ont imaginé un moyen d'attirer toutes les jeunes filles dans son sérail ; ce moyen, puisé dans la connoissance qu'ils ont du caractère des femmes, est simple ; il consiste à accorder aux épouses qui ont partagé la couche du serpent, un pouvoir absolu sur leurs autres maris.

L'espoir de régner, la curiosité et l'abandon dans lequel vivent ensuite les femmes, en conduit beaucoup

au pélerinage du caveau ; elles feignent que le serpent les a touchées, et elles se rendent au temple où les prêtres opèrent promptement leur guérison, et se font largement payer de leurs soins ou de leurs plaisirs.

Mais quelques nègres, peu dupes de cette pieuse fraude, ont imaginé un moyen de guérir eux-mêmes les femmes qui se prétendent touchées du serpent ; ils les mènent aux marchands européens, et les menacent de les vendre ; la crainte alors les guérit aussi efficacement et plus promptement que les prêtres.

Les habitans de la Côte sont fort attachés à cette religion ; lorsqu'on les menace de l'enfer, ils déclarent qu'ils aiment mieux être damnés avec leurs pères que sauvés avec les Européens : heureux ce peuple, s'il avoit eu pour ses mœurs anciennes le même attachement que pour sa religion ; il n'auroit pas ajouté à ses imperfections les vices de l'Europe ; il ne seroit pas un mélange difforme d'ignorance et d'industrie, de sagesse et de barbarie.

V.

erpent
où les
se font
aisirs.
pieuse
mêmes
rpent ;
es me-
it aussi
êtres.
tte reli-
nt qu'ils
e sauvés
avoit eu
que pour
ctions les
difforme
rbarie.



Roi de Juida.



Favori du Roi de Juida



Femme de qualité de Juida



Guerrier de Juida



Esclave de Juida



Jeune Pretresse de Juida

HABITANS

D'ARDRA.

Le royaume d'Ardra fait partie de la haute Guinée. Il est voisin de Popo et de Juida, et n'a environ que 20 lieues de côte, mais il va en s'élargissant dans l'intérieur des terres : on l'appelle le grand Ardra, pour le distinguer du petit qui est proprement le pays d'*Offra*, et qui est presque désert ; on n'y voit que quelques arbres dispersés çà et là. La capitale du grand Ardra, qu'on appelle *Assem*, où le roi fait sa résidence, est un grand village, situé sur la rivière d'Eufrates, à 16 lieues de la côte, vers le nord nord-est. On lui donne cinq à six lieues de circuit, mais les maisons qui le composent sont dispersées et fort éloignées les unes des autres. Le roi a deux palais qui sont chacun aussi grands qu'un village : il n'en habite qu'un seul ; et l'autre est destiné pour s'y réfugier, en cas d'incendie ou de quelqu'autre accident. Tous les deux sont fermés d'une muraille de terre ayant quatre à cinq pieds d'épaisseur, et ils sont couverts de paille comme toutes les autres maisons, et très-pauvrement meublés.

Ce pays est considérablement habité, vu sa position heureuse pour le commerce : son terroir est fertile : il produit beaucoup de riz et de millet dont les nègres font leur pain : il est fécond en vin de palme, en plantes, en herbages de toutes sortes et en fruits, comme les oranges, les citrons, les injames, les batatasses et les noix de cocô, etc. On y trouve beaucoup de plaines et de

belles vallées toutes entrecoupées de grandes rivières : les chemins sont grands et bien battus. L'air y est fort mal sain pour les Européens : la plupart y tombent malades, et il y en a beaucoup qui y meurent. Les naturels au contraire y sont sains, bien portans, robustes, et vivent long-tems. Leur nourriture consiste dans le riz et leur pain de millet ; quelquefois aussi ils mangent du bœuf, du porc, du chevreau, du chien et du poulet.

Ils se servent pour boisson d'une espèce de bière qu'ils font de cette manière, avec du millet : on fait d'abord infuser le millet dans l'eau, jusqu'à ce qu'il s'amollisse, ensuite on le fait sécher au soleil : quand il est sec, on le pile dans un mortier de pierre ou entre deux meules : on jette ensuite sur cette farine de l'eau bouillante, peu ou beaucoup, selon qu'on veut que la bière soit plus ou moins épaisse, et on la laisse fermenter. On la corrige ensuite avec beaucoup d'eau, car autrement elle donneroit le scorbut.

Le commerce d'Ardra se fait en provisions et en esclaves. Les Européens en tirent annuellement près de trois mille. La majeure partie de ces malheureuses victimes de l'avarice est composée de prisonniers de guerre, d'autres viennent des provinces tributaires du royaume; quelques-uns sont des criminels dont le supplice est changé en un bannissement perpétuel ; d'autres sont nés dans l'esclavage, et enfin beaucoup ne sont que des débiteurs insolvables, qui ont été vendus pour payer leurs créanciers.

Le roi d'Ardra est absolu : tous les nègres qui ont manqué de soumission pour ses ordres sont condamnés à mort sans espoir quelconque de grace ; et sitôt l'exécution faite, leurs femmes, leurs enfans et leurs proches parens deviennent les esclaves du roi.

Ce monarque marche toujours avec un grand train.

Il peut mettre 40,000 hommes de cavalerie sur pied. Tous les habitans sont soldats nés ; ils n'y a que l'enfance ou la vieillesse qui puisse se dispenser de porter les armes à la moindre réquisition du souverain. Les Ardrois font la guerre comme les autres nations voisines ; ils sont cruels, hardis et entreprenans.

Cependant le Roi de Dahomay, leur plus mortel ennemi, les harcelle de temps en temps, et leur pays est plus d'une fois devenu la proie de ce barbare.

Le despote d'Ardra hérite et dispose de tous les biens de ses sujets. Il envoye dans tous les villages des gouverneurs qui écrasent de contributions les habitans ; mais s'ils meurent riches, leurs héritiers n'en profitent pas, car dès qu'ils sont morts, le Roi se saisit de tous leurs biens, et ne laisse aux enfans que leurs mères en partage; ensuite, pour les faire subsister, il les envoye travailler aux salines. Ce que le Roi fait aux nobles, les nobles le font aux roturiers de leur gouvernement. Les fils du Roi même ne sont pas exempts de cette règle: l'aîné seul hérite du trône et de tous les biens de son père: les cadets n'ont aucun appanage, et leur pauvreté est telle, qu'ils sont hors d'état de fomenter de ces rébellions à la faveur desquelles ils pourroient détrôner leur frère. Pour marquer la souveraine autorité du roi, deux ou trois mois après sa mort on étrangle un certain nombre de ses esclaves et de ses concubines, en signe du respect dû à ses manes.

La polygamie est permise dans cette contrée, et l'adultère n'est pas moins en vogue: les gentilshommes sur-tout ne mettent aucun frein dans leurs débauches : ils se croyent tout permis, et l'impudicité est à leurs yeux une vertu qu'ils pratiquent à outrance. Ils s'approprient, du droit du plus fort, les filles qui leur

plaisent, et ils sont sourds aux réclamations de leurs parens. Ils immolent à leur libertinage ces victimes âgées de 9 à 10 ans, qui lorsqu'elles sont parvenues à l'âge de 15 ans, reçoivent pour prix de leur servitude, *un habit*.

Les mariages à Ardra se font par deux ou trois habits que l'époux donne à l'épouse, et par sept à huit pots de bière qu'il paye aux parens et aux voisins. Les femmes sont fort soumises aux caprices et aux volontés de leur mari ; que ce pays est différent de bien d'autres !

Quoique le Roi ait un nombreux sérail, de toutes ses femmes, cependant une seule est honorée du titre de Reine, et c'est celle qui devient mère du premier mâle. Elle méprise les autres femmes qui sont ses compagnes, et elle les regarde comme de viles esclaves. L'autorité qu'elle s'arroge sur elles, est sans bornes. Elle les traite avec dédain, refusant de recevoir d'elles aucun service, et ordinairement la haine qu'elle leur porte, est telle, que souvent elle les vend pour l'esclavage. Le roi qu'elle ne consulte point dans ces sortes d'actes arbitraires, ferme les yeux sur ces violences et cette inhumanité. Un voyageur célèbre raconte une aventure dont il fut témoin, et qui confirme ces atrocités. Le Roi d'Ardra ayant un jour refusé à la Reine quelques marchandises qu'elle désiroit, cette impérieuse Princesse se les fit apporter secrètement, et envoya pour payement au comptoir qui les lui avoit fournies, huit des plus belles femmes du Roi, qui, sur le champ, reçurent la marque de la compagnie, et furent conduites à bord,

Delbée raconte que dans ce pays, lorsqu'une femme se prostitue à un esclave, elle devient elle-même l'esclave du maître de son amant lorsque ce maître

est d'une condition supérieure à celle du mari : et lorsque la dignité du mari l'emporte, c'est l'adultère qui devient son esclave.

Le même voyageur dit, qu'il n'est permis à personne de voir manger le Roi : il est défendu, sous peine de mort, de le regarder; lorsqu'il boit, un officier donne le signal avec deux baguettes de fer, et tous les assistans sont obligés de se prosterner le visage contre terre : l'échanson qui présente la coupe doit avoir le dos tourné vers le Roi, et le servir dans cette posture. On prétend que cet usage est établi pour mettre sa vie à couvert des sortilèges. Un jeune enfant que le Roi aimoit beaucoup, s'étoit endormi près de lui : il eut le malheur de se réveiller au bruit des deux baguettes, et de lever les yeux sur la coupe au moment que le Roi la touchoit des lèvres : le grand prêtre qui s'en apperçut, fit tuer aussi-tôt l'enfant, et jetter quelques gouttes de son sang sur les habits du Roi pour expier le crime, et prévenir tous les malheurs que promettent les superstitions. Le Roi est toujours servi à genoux. On rend les mêmes respects aux plats qui vont à sa table, et qui en sortent, c'est-à-dire, qu à l'approche de l'officier qui les conduit, tout le monde se prosterne et baisse le visage jusqu'à terre. C'est un si grand crime d'avoir jetté les yeux sur les alimens du Roi, que le coupable est puni de mort, et toute sa famille condammée à l'esclavage.

Les funérailles se font à-peu-près avec le même cérémonial que sur la côte d'Or : On invite des personnes de l'un et de l'autre sexe à l'enterrement. Les amis du défunt et le gentilhomme dont il étoit sujet, font présent de quelques habits pour en revêtir le corps qu'on met ensuite dans une cave de la maison où il demeuroit.

Les nègres du commun ont pour habillement trois ou quatre petites jupes l'une sur l'autre ; la première

descend jusqu'aux genoux, la seconde s'arrête un peu plus haut, et il en est de même de la troisième et de la quatrième : cet habit est de toile de coton fort fine et brodé en or. Les gentilshommes portent des jupes en soie, et se couvrent les épaules d'un manteau pareillement de soie ; ils ont, outre cela, une chemisette richement ornée ; mais ils vont pieds nuds comme les nègres du commun. En général, les hommes et les femmes sont très-propres ; ils se lavent le soir et le matin, sur-tout les femmes qui se parfument avec des herbes aromatiques.

Les habitans d'Ardra n'ont ni temple ni religion. Toutes les personnes de qualité ont leurs *fétiséros* qui sont les prêtres de leur famille. Quand quelqu'un de la maison est malade on envoie chercher le *fetiséro*, qui vient immoler des bœufs, des moutons, des poulets, et arrose du sang leur *fetiche*, qui n'est ordinairement qu'un méchant pot de terre, ou quelque morceau de linge caché sous une corbeille. Malgré que les Ardrois rendent un culte idolâtre et superstitieux à leurs *fetiches*, ils ne croyent pas cependant à d'autre vie après celle-ci. ils soutiennent qu'il n'est pas posssible qu'un corps qui a pourri en terre ressuscite : ils exceptent pourtant de cette règle ceux qui meurent au combat : on sait, disent-ils, par expérience, que ceux qui restent sur le champ de bataille, ne demeurent pas deux jours dans le tombeau. On voit facilement l'origine de cette fable où l'intérêt a tant de part. Un seul corps enlevé a pu donner lieu à cette croyance ridicule.

peu
t de
fine
upes
areil-
sette
mme
nmes
oir et
avec

igion.
os qui
un de
tisèro,
oulets,
rement
eau de
ardrois
fetiches,
s celle-
n corps
ourtant
n sait,
sur le
s dans
e fable
é a pu



Gentilhomme du Royaume d'Aardra



Negre du Royaume d'Ardra.



Negresse du Royaume d' Aardra

HABITANS
DU ROYAUME DE BENIN.

La côte du royaume de Benin, prise en particulier, n'a qu'environ 60 lieues du nord-ouest au sud-est. L'intérieur du pays est peu connu. Le roi de Benin, qui en est le principal souverain, réside dans la ville du même nom, située à 25 lieues de la côte, sur la rivière de son nom. On donne à cette ville 6 lieues de circuit, en y comprenant le palais du roi, et ceux de la reine-mère qui en a trois. Elle est fermée de palissades. On y compte 38 rues, fort droites, larges de 120 pieds, outre une infinité de petites qui les traversent : les maisons n'ont qu'un étage et sont tenues fort proprement.

Le roi de Benin, qui a, à ce qu'on prétend, un sérail de plus de 600 femmes, gardées par des eunuques, peut mettre cent mille hommes sur pied. Plusieurs rois du pays sont ses tributaires, et tous ses sujets sont esclaves. Sa couronne est héréditaire, et il choisit son successeur parmi ses fils : ce successeur fait ensuite mourir tous ses frères pour éviter d'être supplanté. Le roi ne se montre qu'une ou deux fois l'an au peuple; ses revenus sont considérables.

Les nègres du pays sont plus civilisés que les autres de la côte, et on n'y voit point de mendians, ce qui ne les empêche pas de sacrifier des victimes humaines, dans certaines occasions et sur-tout à la mort du roi et des grands.

Ils n'aiment ni le larcin, ni l'ivrognerie. En général ce peuple est bon, doux et affable envers les étrangers. S'il reçoit des présens, c'est pour les rendre au double : avec de bonnes manières on obtient tout de lui, même les choses auxquels il tient le plus.

Leur principale nourriture est le bœuf, le mouton, la

volaille, et la farine d'igname, dont ils composent une sorte de pain. Les pauvres se contentent de poisson frais cuit à l'eau, ou séché au soleil après avoir été salé.

La pluralité des femmes est en usage dans ce pays : et leur nombre n'a de règle que le caprice, l'amour, ou les facultés du mari. Un mari qui a convaincu sa femme d'adultère, peut lui faire donner la bastonnade, et la chasser de sa maison. Il acquiert un droit réel sur tous les biens de celui qui a été le complice de ce crime. Les seigneurs de la cour se vengent par leurs mains; lorsqu'ils surprennent leurs femmes dans une galanterie, après avoir poignardé les deux coupables, ils abandonnent leurs corps aux bêtes farouches.

Quoique ce peuple fasse un très grand commerce d'esclaves, il ne l'entretien cependant pas aux dépens de sa nombreuse population : ce sont des nègres de l'intérieur des terres qu'il vend aux européens. Le Béninois se dit esclave de l'état; mais réellement il est libre, et celui qui pour crime est condamné à l'esclavage, ne peut être vendu pour le transport. Néanmoins, il est permis aux hommes de se débarrasser de leurs femmes par cette voie.

Ces nègres reconnoissent un dieu créateur, auquel ils ne rendent aucun culte : ils le croyent immatériel et tout-puissant, mais ils sacrifient au diable, pour l'empêcher de leur faire du mal. Ils ont plusieurs idoles qu'ils appellent *fétiches*. La circoncision y est en usage.

Le pays est bon, couvert de bois, et traversé par des rivières et des étangs; mais il y a des endroits qui manquent d'eau. On y trouve beaucoup de bêtes féroces; comme éléphants, tigres, et léopards. On y trouve aussi des cerfs, des sangliers, des singes, des chevaux, des ânes, des lièvres, des chèvres, des brebis, et toutes sortes d'oiseaux.

Les Hollandois qui commercent avec eux, ont un magasin à *Agaton*, village situé en remontant vers la source de la rivière de Benin. Il est à une journée de la ville de Benin.



Femme de qualité, et Femme du Commun du Royaume de Benin

Labrousse del. — St. Sauveur direx.



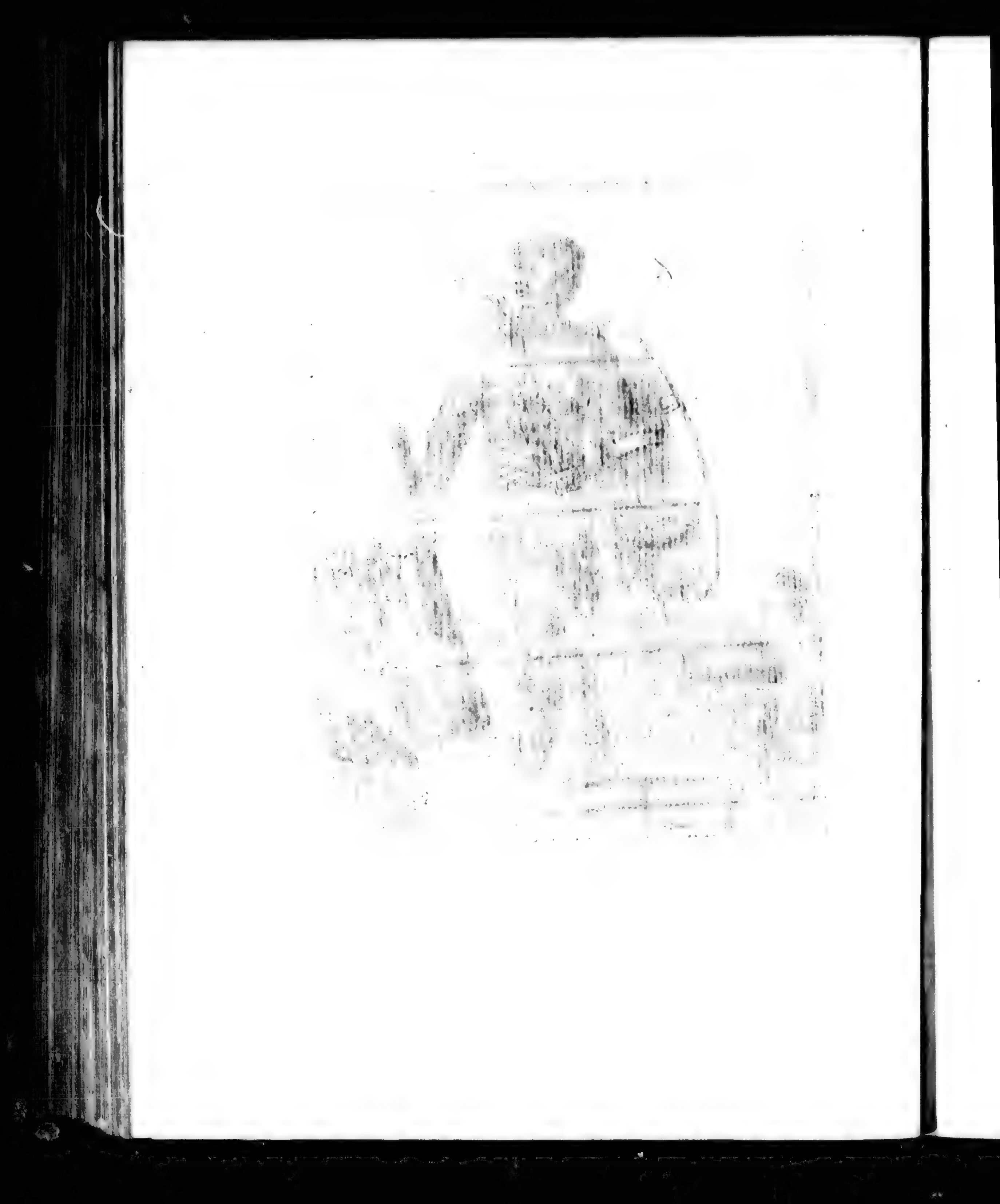
Ministre et Negre du Royaume de Benin.

Labrousse del. St. Sauveur direx



Guerrier du Royaume de Benin.

Labrousse del. St. Sauveur direx.



MŒURS,

LOIS ET COUTUMES

DES HABITANS DE LOANGO.

CE royaume, dans lequel nous comprenons ceux de *Cacongo* & d'*Angoy*, s'étend dans la partie ſeptentrionale de la baſſe Guinée, & le long de la côte occidentale de l'Afrique, depuis les montagnes du St. Eſprit juſqu'à l'embouchure du fleuve de Zaire, dans l'eſpace d'environ 90 lieues communes de France du nord au ſud, & il en a autant du levant au couchant. --- Il eſt ſéparé de celui du Congo par le Zaire, qui le parcourt du nord-eſt au ſud-oueſt, & eſt partagé en pluſieurs provinces & contrées, qui faiſoient autrefois pluſieurs ſouverainetés ſéparées, & qui ont été enſuite réunies par les rois de Loango. --- Loango étoit autrefois ſoumis au roi de Congo; mais un gouverneur du pays s'étant fait proclamer roi, envahit une ſi grande partie des états de ſon ſouverain, que le royaume de Loango eſt aujourd'hui fort étendu, & tout à fait indépendant; mais il eſt toujours regardé comme faiſant partie du Congo.

Ce pays eſt extrêmement peuplé, & abonde en toutes ſortes d'animaux, en éléphants, en buffles, en bœufs, en ſangliers, &c., & les rivières ſont très-poiſſonneuſes. --- Les peuples qui habitent ce royaume & ſes environs, ſont vigoureux, de haute taille, & d'un caractère aſſez doux, quoiqu'anciennement leur férocité les ait fait paſſer pour des antropophages. --- Du reſte, ſans ceſſe livrés aux excès qu'enfantent leurs caprices & leurs débauches, ils ſont jaloux, voleurs, avares, ivrognes, méfiants, & deſpotes dans l'intérieur de leur ménage. --- Ils ſont ſuperſtitieux à l'extrême. --- En

voyageant ils portent, dans une marche de quarante à cinquante mille un ſac rempli de miſérables reliques, qui pèſent quelquefois dix à douze livres. Quoique ce poids, joint à leur charge, ſoit capable d'épuiſer leurs forces, ils ne veulent pas convenir qu'ils en reſſentent la moindre fatigue, au contraire, ils aſſurent que ce précieux fardeau ſert à les rendre plus legers. --- Leur religion eſt une idolatrie mêlée de mahométiſme, & tous les habitans, hommes & femmes, ſont ſoumis à la rigoureuſe pratique de la circonciſion. --- Le plus grand commerce des habitans de cette contrée, ſe fait en eſclaves, en dents d'éléphant, en cuivre, en plomb & en étain, qu'ils vont chercher dans des mines fort éloignées dans les terres. --- Pluſieurs d'entr'eux ſe livrent à divers métiers, & on y trouve des Tiſſerands, des Chapeliers, des Forgerons, des Potiers, des Poliſſeurs de corail & d'écaille, des Maçons, &c. &c. --- Pour avoir permiſſion de commercer à Loango, les Européens ſont obligés de faire des préſens au roi, à ſa mère, à la principale de ſes femmes, & à deux de ſes gentils-hommes qui ſont comme ſes intendans de finances. --- On rencontre ſur la côte des pêcheurs qui vous introduiſent & vous ſervent d'interprètes & de courtiers. --- Le roi de Loango a pluſieurs miniſtres qui ſont en même temps gouverneurs de provinces : ce prince eſt auſſi puiſſant que redouté de ſes voiſins, & peut mettre ſur pied une très-forte armée; cependant il ne ſe prévaut pas de ſon pouvoir, & vit en très-bonne intelligence avec tous les petits rois qui avoiſinent ſes états. --- Il eſt reſpecté comme un Dieu, & porte les titres de *Samba* & *Pango*, qui ſignifie *Dieu*, ou *Divinité* : ſes Sujets ſont tellement perſuadés qu'il a le pouvoir de faire tomber la pluie du ciel, que dans le mois de Décembre, ils le ſupplient de leur accorder cette faveur, vu que c'eſt le temps où les terres en ont beſoin, & chacun dans cette intention lui apporte un préſent : Le monarque alors ſe rend dans la campagne en grande cérémonie & au bruit des tambours & des trompettes ; il lance une flèche vers le ciel, & s'il pleut le même jour, les réjouiſſances ſont pouſſées juſqu'à l'excès.

D'après les lois du pays, on ne punit point de mort les voleurs, on ſe contente de leur faire reſtituer ce qu'ils ont pris, & de les expoſer à la riſée des paſſants, en les attachant à un arbre, les mains liées derrière le dos. --- Un voyageur accrédité parle d'une ſonnette du roi, qui reſſemble à celles qu'on attache au cou des vaches en europe, & dont le ſon eſt ſi redoutable aux voleurs, qu'ils n'oſent garder un moment leurs vols après l'avoir entendue. Ce voyageur ajoute qu'étant logé dans une petite maiſon à la mode du pays, avoit ſuſpendu ſon fuſil au mur; il lui fut enlevé dans ſon abſence. Sur ſes plaintes, le roi fit ſonner la cloche, & dès le matin du jour ſuivant, il retrouva ſon fuſil devant ſa porte. --- Pour punir les banqueroutiers qui, par des emprunts illicites & frauduleux, ruinent les familles & déſertent enſuite; le créancier a droit de ſe ſaiſir de la perſonne d'un de ſes parens, & de le tenir en arrêt juſqu'à ce qu'il ſoit payé.

Les épreuves juridiques en uſage à Loango, ſont auſſi abſurdes, auſſi barbares que dans toutes les autres parties de la Guinée. - On fait boire aux accuſés une liqueur appelée Bonda, qui eſt une racine rouſſâtre que l'on râpe dans de l'eau, & qui, après y avoir fomenté pendant quelque temps, donne une liqueur auſſi amère que le fiel. Cette liqueur qui, par elle même, n'eſt point malfaiſante, devient un poiſon ſubtil lorſqu'on râpe de la racine en trop grande quantité, & qu'on la laiſſe trop long-temps fomenter. -- Les donneurs de *Bonda* ſont les miniſtres des *Mokiſſos*, ou idoles, & comme ils ſont ordinairement de grands frippons, ils commettent mille méchancetés, & n'épargnent rien pour perdre ceux qu'ils haïſſent, ou qui ne les ont pas aſſez payés pour mitiger la doſe à laquelle ils ont été condamnés : c'eſt pourquoi les gens riches ne s'expoſent pas à cette épreuve, & font boire leurs eſclaves pour eux.

La liqueur de Bonda ſert auſſi à découvrir la cauſe des événemens. Les naturels de Loango croyent fermement que tout le monde meurt par ſa faute, ou par quelqu'accident cauſé par les *Mokiſſos* de ſon ennemi; & ſuivant eux, peu de perſonnes finiſſent leur vie par une

mort naturelle. — Si quelqu'un tombe dans l'eau, si un Tigre fait quelque ravage, si une maison est incendiée, si la saison des pluies arrive trop tard, aucun de tous ces malheurs n'arrive, suivant eux, sans le sortilége de quelque méchant homme; & comme il faut que l'on découvre la vérité pour se mettre l'esprit en repos, on a recours à la liqueur de Bonda; alors les personnes qui désirent s'éclaircir de leurs doutes, s'adressent au roi pour le prier de nommer un ministre en payant les droits. --- Ce prince en nomme ordinairement dix qui vont s'asseoir dans le grand chemin en formant un demi cercle. -- Vers les trois heures après midi l'accusateur se présente, & lui remet les noms de ceux qu'il soupçonne. — Le soupçon seul suffit pour être conduit devant ce Tribunal; les accusés sont amenés avec toute leur famille & leurs amis. -- Car, pour deviner le coupable, on a coutume de faire l'épreuve sur tous ceux qui habitent le quartier où demeure la personne soupçonnée. Ils s'approchent successivement du ministre, qui remet à chacun des accusés une coupe pleine de liqueur; & tandis qu'ils boivent, les juges ne cessent de battre sur un petit tambour. La liqueur étant bue, chacun se remet à sa place; alors le ministre se lève, & lance sur eux des petits bâtons de Bannanier, en les sommant de tomber s'ils sont coupables, ou de se soutenir sur leurs jambes & d'uriner librement, s'ils sont innocens; il coupe ensuite une de ces racines dont est composée la liqueur, & en ayant jeté devant eux les morceaux, les accusés se lèvent, & sont obligés de marcher dessus d'un pas ferme : si quelqu'un d'entr'eux urine dans ce moment, on le ramène chez lui au milieu des applaudissemens & des cris de joie, mais si quelqu'autre tombe par malheur, les hurlemens que poussent les assistans l'étourdissent si fort, qu'il n'a pas la force de se relever. — Le ministre jette alors un grand cri, & remercie les *Mokissos* des éclaircissemens qu'ils ont accordés à la vérité. --- Ses accusateurs aussitôt le conduisent devant le roi, qui prononce à l'instant même la sentence qui le condamne à être coupé en pièces au milieu d'un grand chemin. --- Le malheureux condamné, avant que

d'arriver au lieu de son supplice, est toujours expirant des coups qu'il a reçus le long de la route : les femmes, les enfans, les vieillards sont tous des barbares, qui se divertissent à le torturer.

L'homme riche évite ces épreuves, en faisant boire pour lui la liqueur à son esclave : mais si l'esclave vient à tomber, le maître est obligé d'avaler la liqueur à son tour; on donne l'antidote à l'esclave, & si le maître tombe, ses richesses, quelques qu'elles soient, ne le garantissent pas de la mort; cependant il se préserve de cette chute dangereuse, en donnant des présens aux juges : ainsi en Guinée comme ailleurs, les pauvres sont presque toujours les coupables, & les riches pour de l'argent se font aisément déclarer innocens.

A Loango, la seule formalité qu'on observe à l'égard des mariages, consiste dans le consentement des parens. --- On reconnoît les filles en âge d'être mariées, à une couronne de cheveux qu'elles ont sur la tête, qui, du reste, est rasée entièrement. --- Un amant se présente au père & à la mère de sa maîtresse, & l'obtient facilement pour une somme d'argent. -- La condition des femmes est malheureuse dans ces contrées; outre la polygamie qu'elles ont à souffrir, elles sont réduites à tout ce que l'esclavage a de plus rude. Ce sont elles qui ont tous les soins du ménage, qui cultivent & ensemencent les terres. --- Elles n'osent parler à leur mari qu'à genoux, & dès qu'elles le voyent, elles sont obligées, contentes ou non, de frapper dans les mains pour lui témoigner leur joie & le respect qu'elles ont pour lui.

Lorsqu'un homme a débauché la femme de son voisin, il en est quitte pour une somme d'argent, mais la femme est chassée de la maison, & tous ceux qui lui donnent asile payent une amende.

Dans ce pays, quand quelqu'un est malade il n'est point plaint, & les soins qu'on a pour lui sont nuls : -- mais dès qu'il est expiré, ce ne sont que des cris, des hurlemens dans la maison, chacun s'approche du cadavre, lui parle, le questionne, & lui demande la cause de sa mort. -- Cette scène dure ordinairement deux ou trois

heures, après quoi on l'enterre avec ce qu'il avoit de plus beau en habits & en bijoux : on entoure ſon tombeau de pieux, auxquels ſont attachés une partie de ſes vêtemens qu'on a eu ſoin de tailler en lambeaux, afin de les mettre par-là à l'abri des voleurs.

Les funérailles des gentilshommes ſont les mêmes, excepté que pendant leur maladie, on met à l'épreuve tous les enchantemens & les ſortiléges des ſorciers, ce qui d'ordinaire ne les empêchent point de mourir.

Il eſt à remarquer que les nègres de Loango ne permettent jamais qu'un étranger ſoit enterré dans leur pays. Si un Européen meurt, on eſt obligé, pour les ſatisfaire, de porter ſon corps dans une chaloupe à deux mille du rivage, & de le jeter dans la mer.

Suivant le récit des habitans de Loango, leur roi a une ſi grande quantité de femmes, que ſouvent on en a vu le nombre monter juſqu'à ſept à huit mille. --- Il fait peu de cas de la majeure partie, & il les tient renfermées dans un ſerrail, toutes occupées à différens travaux, à l'exception de pluſieurs qui ſe livrent à la danſe, au chant, pour complaire au déſir de leur maître. ---- Elles ne ſont pas exemptes des épreuves juridiques, & lorſqu'une d'entr'elles devient groſſe, toute la ſageſſe de ſa conduite n'empêche pas qu'on ne faſſe avaler pour elle la fatale liqueur de Bonda à quelque eſclave : s'il ſe laiſſe tomber, la malheureuſe eſt condamnée au feu, & l'eſclave prétendu adultère, eſt enterré vif. Le roi choiſit parmi toutes ſes femmes celle qui lui paroît la plus grave & la plus expérimentée, & la qualifie du titre de ſa mère. --- Le peuple l'appelle *Makonda* : elle jouit d'une autorité ſi grande, que le roi eſt obligé de prendre ſes conſeils, & s'il lui refuſe ce qu'elle déſire, elle a le droit de lui ôter la vie, pourvu que ce ſoit de ſes propres mains : lorſque ſon âge lui laiſſe du goût pour le plaiſir, il lui eſt permis de choiſir l'homme qui lui plaît, & ſes enfans ſont comptés parmi ceux du ſang royal. L'amant ſur lequel tombe ſon choix eſt puni de mort s'il eſt ſurpris avec une autre femme.

La même loi qui, dans le royaume d'Ardra, défend, sous peine de mort, de voir boire ou manger le roi, existe à Loango. Entr'autres exemples de cette exécrable atrocité, un témoin oculaire raconte qu'un des enfans du roi, âgé de sept à huit ans, ayant couru vers son père pour l'embrasser dans le même moment qu'il buvoit, il fut, par ordre de ce prince, revêtu sur le champ d'un habit fort riche, & traité avec toutes sortes de liqueurs & d'alimens; mais aussitôt qu'il eut achevé ce funeste repas, il fut coupé en quatre quartiers, qui furent portés dans toutes les villes avec une proclamation qui apprenoit au public la cause de son supplice.

Le roi ne fait que deux repas, & il y a deux maisons destinées à cela; dans l'une il mange & dans l'autre il boit. Il dîne à dix heures du matin; on sert les viandes dans des corbeilles : un homme passe devant les porteurs sonnant une cloche, pour avertir qu'on va couvrir la table du roi. -- Chacun se retire chez soi, & ne reparoît qu'après le repas du monarque. Quand il a dîné, il s'en va, suivi des guerriers & des principaux de sa cour, dans la maison du vin. -- Deux échansons sont à ses côtés; l'un présente la coupe au prince le dos tourné & la reçoit de même; lorsque le roi boit, l'autre échanson frappe l'un contre l'autre deux morceaux de fer, & à ce son, tout le peuple qui est dans la chambre ou dehors, se jette le visage contre terre. -- A un certain signal, tout le monde se relève, frappe des mains en signe de joie, & des vœux que chacun fait pour la prospérité des jours du monarque. Il n'est permis à personne de boire dans le verre dont le roi s'est servi, ni de toucher aux alimens dont il a goûté, & tout ce qui sort de sa table doit être enterré sur le champ.

Le roi, ses gentilshommes & ses femmes, s'habillent avec des étoffes d'Europe richement brodées. Ils attachent leurs habits avec une corde, tissue avec des feuilles de *Matomba*; d'autres se servent de ceintures faites en fils ou de drap rouge & noir. Le monarque porte par-dessus une espèce de tunique faite de peaux de chats mouche-

tées, & garnie de grosses perles de diverses couleurs. Sa tête est couverte d'un bonnet de poils en forme de casquette, surmonté d'une crinière rouge. Il porte à la main pour sceptre, un bâton de Bambou. --- Les nègres du commun se servent d'étoffes du pays grossièrement tissues, & portent tous devant eux un petit tablier fait de peaux de chats. — Ils ont ordinairement la tête & le haut du corps nus, si ce n'est quelques colliers, quelques bracelets qu'ils portent au cou, aux bras & aux jambes.



Roi de Loango.



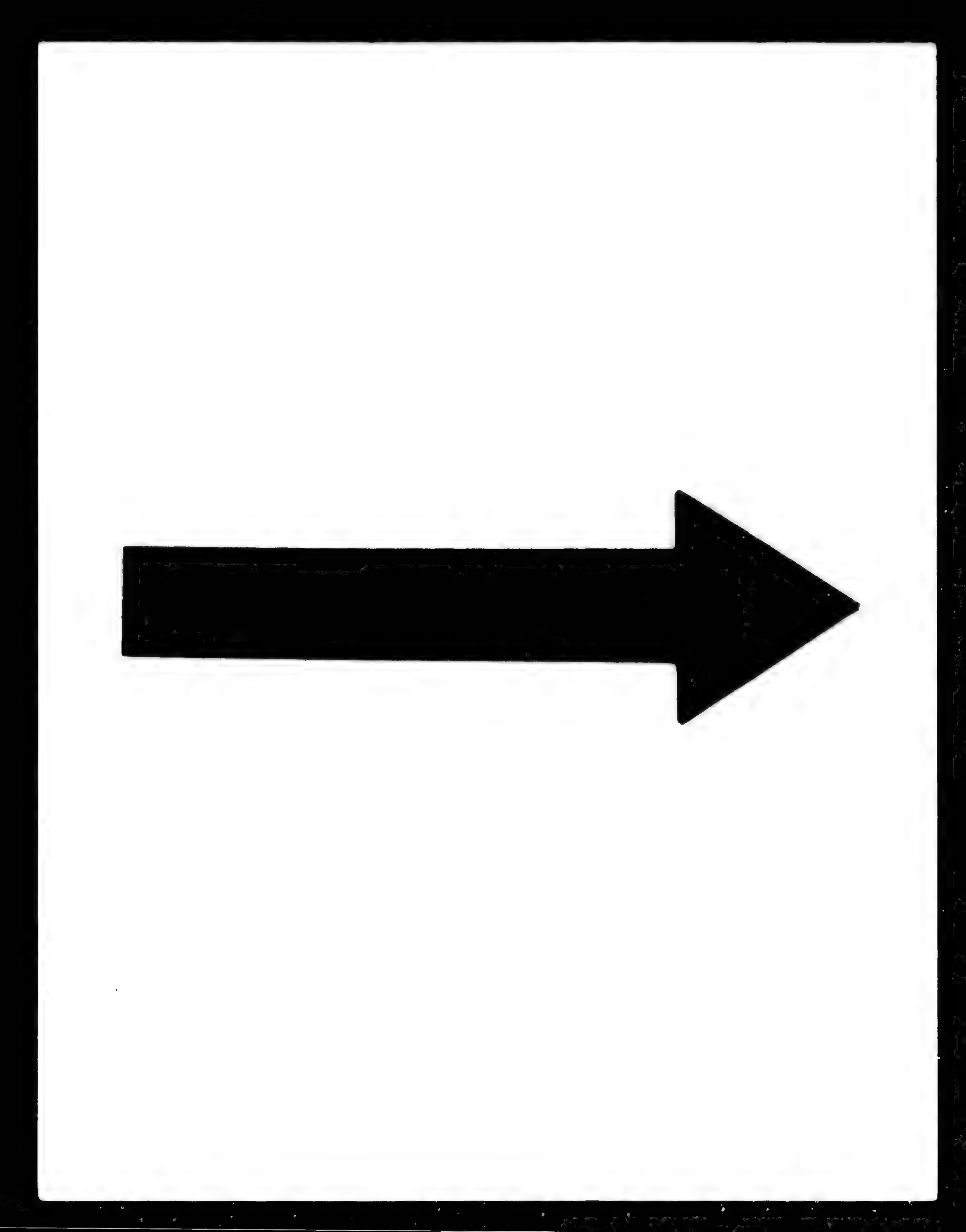
Femme de la Suite du Roij de Loango.



Homme de Loango.



Femme de Loango,



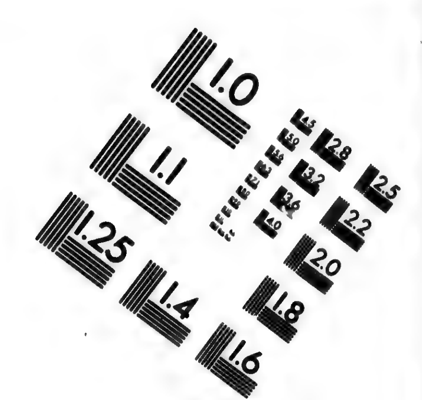
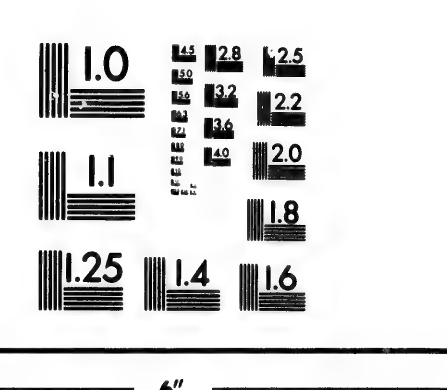
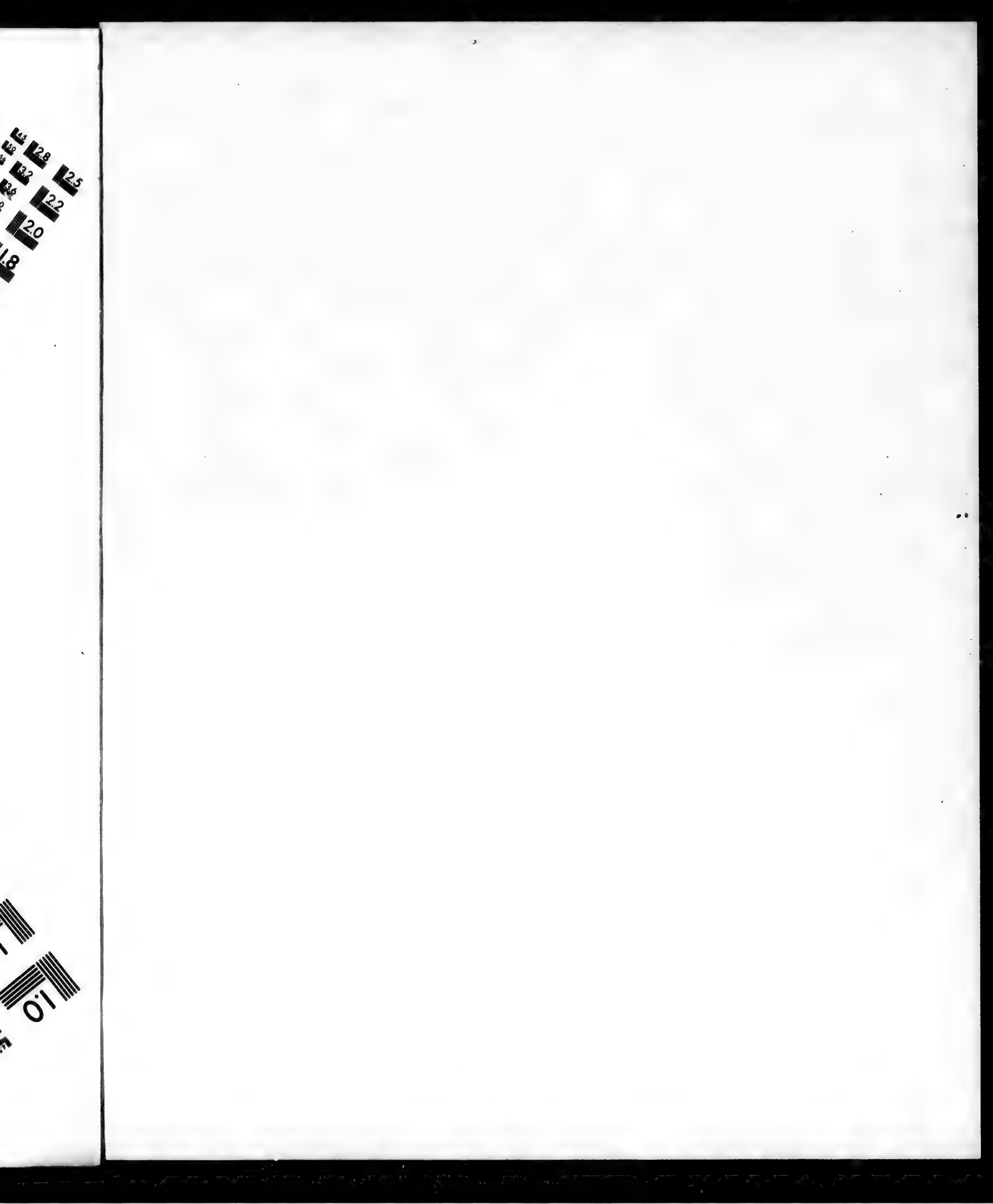


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



6"



2.8
2.5
3.2
2.2
2.0
1.8
1.0



Guerrier de Loango.


Dansseuse de Loango.

MŒURS,

LOIS ET COSTUMES

DES HABITANS DE CONGO.

Les conquêtes des Portugais, et les succès de leur missionnaires dans le Congo, présentent quelque chose de merveilleux : on est étonné de voir quatre cents Européens soumettre un royaume immense, et quelques missionnaires ignorans arracher un peuple entier à ses anciennes habitudes, et à ses dieux, pour lui faire embrasser une religion nouvelle, contraire à toutes ses passions.

Le Congo fait partie de cette vaste contrée, connue anciennement sous le nom d'Ethiopie : il est placé sous l'équateur, et s'étend jusques au seizième degré de latitude sud ; il a dans sa longueur du nord au sud près de 500 lieues, et 300 dans sa largeur du levant au couchant.

Il est borné à l'ouest par l'océan atlantique, sur lequel il a une multitude de ports depuis le Cap-Négre, jusques au Cap Sainte-Cathérine.

Ce pays immense et très-peuplé, a pendant long-temps été sous la domination des Mages et des Empereurs Maures, il a ensuite formé pendant des siècles un seul royaume sous le nom de Congo : aujourd'hui les gouverneurs des principales provinces de cet empire ont pris le titre de Roi, et il se divise en quatre royaumes, *Loango*, *Benguela*, *Angola* dont les Portugais se sont rendus maîtres, et *Congo* proprement dit :

L'air est généralement sain et tempéré dans tout le Congo,

celui de Benguela paroît cependant peu convenable aux Européens, il communique aux alimens une odeur pestiférée, dont la mort est souvent la suite.

Les nuits et les jours y sont comme dans tous les pays placés sous l'équateur, presqu'également longs pendant toute l'année; l'hiver y commence dans le mois d'avril, et répond absolument à notre été de France, il n'est pas très-rigoureux, mais il est excessivement mouillé: des torrens de pluie tombent sans discontinuer pendant les trois mois d'hiver, et occasionnent ces débordemens qui vont féconder l'Egypte: on n'a jamais vu tomber une goutte de pluie dans tout le Congo, pendant le reste de l'année.

Les arbres et tous les végétaux s'accommodent parfaitement de la température de ce climat, et résistent sans peine à ces neuf mois de sechéresse.

L'herbe des prairies, des montagnes, des chemins même, est de la hauteur de quatre et cinq pieds, de manière qu'un homme obligé de traverser un pré en sort absolument mouillé.

Les arbres du pays sont tous d'une prodigieuse élévation: les principaux sont les palmiers, les cocotiers, les bananiers, les ananas, et presque tous les grands arbres des forêts asiatiques et africaines.

On y remarque sur-tout parmi les arbres particuliers au Congo, l'*alekonde*: cet arbre a quelquefois 50 et 60 pieds de circonférence dans le bas, il est presque toujours creux et rempli de 20 ou 30 tonneaux d'une liqueur nourricière; le tronc creux de ces arbres sert d'abri aux troupeaux dans les grandes chaleurs, mais les nègres en redoutent l'approche, parce qu'un coup de vent suffit pour les renverser, la feuille de cet arbre a quelque ressemblance avec le chêne, et son fruit qui est de la grosseur d'une citrouille est assez agréable.

L'écorce de cet arbre et celle d'un autre arbre beaucoup moins élevé, servent à former le tissu de toutes les étoffes.

L'ensenka est encore plus fort, il se réproduit d'une manière qui lui est absolument particulière, et dont l'histoire des végétaux n'offre aucun autre exemple : il produit des petites branches que le vent détache, et qui prennent racine presqu'aussitôt qu'elles sont tombées à terre.

Parmi les arbres vénéneux très-communs dans le Congo, on remarque sur-tout le *mignamigna*, qui porte en même-temps le poison et l'antidote : l'homme empoisonné par le fruit peut se guérir par les feuilles de cet arbre ; beaucoup d'arbres d'Europe ont été transportés avec succès dans le Congo : le laurier, le rosier, l'oranger, la vigne et tous les fruits à noyau y viennent parfaitement bien : l'olivier surtout y croit beaucoup mieux qu'en Italie : le froment y donne une haute tige, mais il est rarement plein.

La terre réfroidie, depuis le mois de mai, jusques en juillet, est féconde pendant tout le reste de l'année, et tous les végétaux, même ceux d'Europe, sans en excepter la vigne, y produisent deux récoltes par an. Le principe vivifiant est si actif dans le sol du Congo, que dès la première année le citronier y produit des fruits.

Ce pays est aussi riche en minéraux qu'en arbres; le fer, le cuivre, l'or y coulent de toutes parts; mais les habitans du pays ont seuls le secret de tirer ces métaux du sein de la terre.

La pierre, qui sort des montagnes du Congo, est sans contredit la plus belle de l'univers : si les forces humaines le permettoient, on pourroit tirer des maisons d'une seule pierre ; c'est dans ces montagnes que l'on a taillé la pyramide, qui s'élève, à Rome, sur la *porta del Popolo* ; c'est aussi de là que sont sortis ces beaux marbres et ces porphires connus en Europe sous le nom de *Marbres d'Ethiopie*.

Tous les quadrupèdes Africains et Asiatiques peuplent les forêts du Congo : les éléphans, les rhinocéros, les tigres, les lions, les léopards, les buffles, les renards, les sangliers, les élans, les singes, celui sur-tout que l'on appèle *oragoutang* homme des bois parce qu'il ressemble à l'homme, y sont très-communs.

l'air retentit du chant d'un nombre infini d'oiseaux, dont la plupart sont encore inconnus en Europe : les missionnaires qui ont pris, des sorciers de ce pays, le goût du merveilleux, prétendent qu'un oiseau de ce pays répète sans cesse et très-distinctement au lever du soleil *Jesus-Christ*; ce chant, dit Merolla, est une exhortation de Dieu pour porter les nègres à abjurer l'idolâtrie.... On pourroit demander à Mérolla, pourquoi, si cet oiseau est inspiré par Dieu pour convertir les nègres, il ne prononce pas le nom de Jesus, en langage Congois ou Hébreu, plutôt qu'en Portugais.

Parmi les nombreux poissons qui se pêchent sur les côtes du Congo, celui que les Portugais appellent *pesce-dona*, *poisson-femme*, mérite, s'il existe une attention particulière : il a la tête ronde, les yeux saillans et recouverts d'un sourcil, le front plat, une longue chevelure qui flote sur ses épaules, les épaules, les bras, le sein et la taille d'une femme : une longue queue termine son corps. Le père *Cavazzi*, le prêcheur *Labat*, *Lopes* et *Mérolla* attestent l'existence de ce poisson, dont ils disent avoir admiré la ressemblance parfaite avec une femme.

Si l'on doit avoir quelque confiance dans le témoignage de ces auteurs, s'il faut croire à l'existence de ce poisson-femme : on doit y voir ces *hommes de mer* si fameux dans les contes arabes, et ces *naïades* si célébres dans la fabuleuse antiquité.

L'habitant de ces climats porte cette empreinte de force et d'énergie, qui caractérise toutes les productions végétales ou animales du Congo : ses traits n'ont rien de flatteur, mais ils annoncent la force et le courage; sa peau est d'un noir très-foncé, sa tête est couverte de laine, son manton est sans barbe, sa taille est élevée, ses mouvemens sont lents mais assurés ; toutes les formes de son corps sont arrondies, mais musculeuses et fermes.

On voit dans le Congo quelques-uns de ces êtres amphibies connus sous le nom d'Albinos ou nègres blancs : ils ont la peau d'un blanc-mort, leurs cheveux sont d'un roux pâle, leurs yeux paroissent rouges, ils ne peuvent soutenir la lumière du jour, et distinguent parfaitement tous les objets dans la nuit.

Ces nègres ne doivent pas être regardés comme une espèce particulière, mais comme des erreurs de la nature, puisqu'ils naissent de père et de mère absolument noirs: ils sont respectés des Congois et spécialement destinés au culte des autels : on les nomme Dondos ; ils suivent en tous lieux le roi de Loango, et ont le privilége singulier de prendre dans les marchés tout ce qui leur convient.

On trouve dans le royaume de Loango une nation de nains extrêmement gros et dont le plus grand n'a pas quatre pieds de haut ; ces peuples que l'on nomme Mattambas, sont très-nombreux et très-guerriers : leurs femmes les suivent à la chasse et dans les combats.

Les Congois ne connoissent aucune maladie, ou sont leurs propres Médecins; ils supportent sans peine les travaux les plus durs ; ils sont plus courageux au travail que dans les combats, et redoutent moins la fatigue que les dangers.

On ne retrouve pas parmi eux ce goût des arts et des siences qui ont illustré les Ethiopiens ; on conçoit difficilement

comment les Congois peuvent être les descendants de ces fameux Ethiopiens qui se vantoient d'être les plus anciens habitans de la terre, et d'avoir donné aux Égyptiens les premiers élémens de l'astronomie et de tous les arts. Il faut qu'une subversion totale ait replongé les habitans de l'Ethiopie dans les ténèbres de l'ignorance, ou qu'ils aient été chassés de ce beau pays par le peuple ignorant et sauvage qui s'y est maintenu depuis tant de siècles.

C'est sur-tout dans la construction de leurs habitations que les Congoiss sont au-dessous de leurs ancêtres.

Elles sont en bois, revêtu d'une espèce de mortier impénétrable à l'eau, des planches mal-adroitement arrangées les couvrent imparfaitement, quelques unes ont deux étages, on en trouve bien peu qui aient des fenêtres, et qui méritent nom de maisons, presque toutes sont de misérables huttes.

Un lit de planches garnies de pailles, un trou qui sert de cheminée, des nois de coco, des citrouilles, des bananes taillées de mille manières, quelques instrumens en fer, et des ornemens européens forment tout le mobilier de ces habitations sauvages.

Depuis que les Portugais se sont établis comme alliés ou comme vainqueurs dans toutes les parties du Congo, quelques maisons en pierre s'élèvent sur les ruines de ces cabanes, des édifices publiques se construisent de toutes parts, le marbre, les métaux utilisés par la main des artistes contribuent à la solidité et à l'ornement des maisons, et l'on compte dans San-Salvador, capitale du Congo, plus de deux cents maisons bâties suivant les règles de l'architecture espagnole ; la ville de Massaugano, le Fort-Philippe, tout ce qui a été construit par les Portugais sert aujourd'hui de modèle aux habitations des Congois qui se piquent d'imiter en tout les Portugais.

Tous ceux d'entre eux qui jouissent de quelque considération ou qui habitent dans les villes, ont pris depuis long-temps avec la qualité de *duc*, de *comte*, de *marquis*, de *grand*, le costume espagnol : ils ont l'air avec le petit manteau, le chapeau, les culottes, les rosetes, de paysans revêtus d'habits de cour : les esclaves et les habitans des campagnes qui n'ont pas quitté leur ancien costume vont presqu'absolument nuds ; une draperie attachée au-dessus des reins leur descend jusqu'au genou, un petit manteau enveloppe en hiver leurs épaules, et un petit bonnet couvre leur tête lorsqu'ils traversent des plaines exposées à l'ardeur du soleil.

Le roi de Loango et la plus grande partie des habitans de ce royaume conservent encore leur ancien costume ; quoiqu'ils aient, ainsi que tous les autres Congois, substitué à leurs anciennes dignités, celles de comte, marquis et ducs.

Leurs alimens, l'assaisonnement de leurs mets et la forme de leurs repas, ont aussi éprouvé de grands changements depuis l'invasion des Portugais.

Anciennement les noix de coco, les bananes, des racines, quelques animaux pris à la chasse et grillés sur des charbons formoient leur nourriture ; leurs femmes de bout auprès de leur table, les servoient respectueusement. Aujourd'hui ces mœurs sont concentrées dans les parties les moins civilisées des royaumes de Congo et de Loango ; dans toutes les autres, les Congois riches suivent, surtout dans les villes, les usages espagnols ; ils font asseoir leurs épouses à leur côté, ils mangent une espèce de pain de millet ou de manioc, ils boivent du vin de palmier, et l'on sert sur la table du roi d'Angola tous les vins et toutes les denrées du Portugal.

L'écriture, la peinture, les regles de l'astronomie, tous les arts sont inconnus aux Congois. A peine savent-ils pein-

dre grossiérement les idôles qu'ils adorent : ils savent à peine mesurer le temps, les événemens extraordinaires, leur servent à fixer les époques de tous les autres événemens moins intéressants ; ils comptent les années par les hyvers, les mois par les pleines lunes, et les jours par les marchés qui se tiennent réguliérement : la distance d'un lieu à l'autre, ou l'étendue d'un terrein, ne se mesurent que par le nombre de pas que l'on fait pour les parcourir.

Les manufactures d'armes, d'instruments de fer et d'étoffe sont à peu près ce qu'il y a de moins imparfait aujourd'hui parmi les Congois ; ils filent et tissent avec beaucoup d'art les écorces de plusieurs arbres, et en composent une étoffe forte et impénétrable à l'eau ; les dessins qu'ils y tracent sont des jeux de leur imagination, sans régle, sans objet fixe et bien au-dessous des peintures des Zélandois ; leurs armes et leurs instrumens consistoient, avant l'invasion des Portugais, dans des flèches d'un bois léger armé d'une double pointe en fer, des piques aussi armées et fort longues, quelques vases de métal et des pioches à deux tranchants ; mais aujourd'hui les fusils, les vases de terre, les instrumens européens sont connus dans tout le Congo, et ont un peu discrédité les manufactures du pays.

Des peuples qui possède les plus beaux parages sur l'océan atlantique, 500 lieues de côtes, et des havres superbes creusés par la main de la nature, sembleroit devoir être de grands navigateurs, mais les Congois voient avec étonnement les Portugais traverser les mers ; la construction foible de leurs petites pirogues leur permet à peine de quitter la côte, et ils se hazardent difficilement à pousser dans les petites îles, ou ils s'occupent habituellement de la pêche.

Ils sont beaucoup plus intrépides à la chasse, ils poursuivent sans crainte le lion, l'éléphant, le buffle, le sanglier ;

il

ils effrayent d'abord ces animaux par leurs cris, et leur décochent, pendant qu'ils fuient, une grêle de traits.

Plus souvent ils tendent des pièges à ces animaux, surtout à l'éléphant; ces pièges sont de grandes fosses recouvertes de gazons : le poids énorme de cet animal l'entraîne au fonds de la fosse, alors les Nègres poussent des cris affreux pour éloigner les autres éléphants qui s'efforcent de retirer de la fosse l'imprudent qui s'y est laissé entraîner : lorsqu'ils voient l'impossibilité de sauver leur compagnon, lorsque les cris des Nègres les forcent de lâcher prise, ils comblent absolument la fosse avec leurs dents.

Quelquefois les Nègres de Loango, emploient à la chasse des chiens qui n'aboyent point, mais qui portent au col des petits grelots qu'ils agitent pour avertir le chasseur lorsqu'ils ont découvert du gibier.

Les institutions civiles sont plus négligées encore dans le Congo, que les arts et les siences.

Le mariage dans toute la partie du Congo idôlatre, se contracte et se dissout avec autant de facilité et aussi peu de cérémonies.

Un homme qui a jeté les yeux sur une jeune fille nubile, s'efforce de l'attirer chez lui, si elle y vient, et si elle lui remet volontairement sa pipe, il a sur elle tous les droits d'un époux.

Les Nègres riches font porter un présent de quelques fruits et de vin de palmier au père de la jeune fille qu'ils désirent, si ce père accepte le présent, le jeune homme accompagné de ses amis, va enlever sa fiancée et l'emmène dans sa maison.

Alors le mariage est consommé, mais il n'est pas indissoluble, les deux époux se gardent à l'essai pendant un mois, s'ils ne sont pas contents l'un de l'autre, l'épouse retourne auprès de son père qui renvoie le présent.

Une jeune fille ainsi essayée n'en est pas moins recherchée ; mais si elle a le malheur de se laisser séduire par un homme qui ne l'ait pas demandé en mariage, elle doit se présenter à la Cour, et demander à genou son pardon et celui de son amant.

Le mariage n'oblige pas les époux à une grande fidélité : le mari a plusieurs femmes : l'épouse infièle demande pardon, et le mari ne peut le refuser.

Dans une partie du royaume d'*Angola* qui est soumis aux Portugais, et dans le *Congo* proprement dit, les mariages se célèbrent suivant les usages de l'église catholique, mais le Roi et les nègres n'en ont pas moins autant de femmes qu'ils en peuvent nourrir.

Le Roi de Loango a sept mille femmes qui sont enfermées dans un vaste serail : toutes ces femmes sont soumises à une vieille appellée *maconda*, mère : cette maconda qui n'est cependant pas la mère du Roi, est magnifiquement vétue, elle est servie avec autant d'éclat que le Roi lui-même, elle est admise dans tous les conseils, elle paroît à toutes les cérémonies : c'est elle qui gouverne l'état, et si son âge lui permet de se livrer encore aux plaisirs, elle choisit parmi les nobles de la nation, un jeune homme qui ne peut la refuser.

Des lois domestiques gravées dans le cœur des pères de familles, règlent le gouvernement intérieur de chaque maison, sans que la puissance civile ait le droit d'y interposer son autorité.

La construction de la maison, l'achat des esclaves, les vêtemens, la provision de vin de palmier, le défrichement des champs sont à la charge du mari : la culture des terres défrichées, les dépenses journalières, le soin de la cuisine ne regardent que la femme.

C'est à celle-ci à faire les honneurs de la maison aux

étrangers, et si son mari est absent, le premier devoir d'hospitalité qu'elle doit exercer envers les amis qui viennent habiter chez elle, c'est de les recevoir dans le lit conjugal.

L'aîné de la famille succède seul aux richesses de son père : il ne doit à ses frères que le nécessaire, et la maison que l'on a construit pour eux au moment de leur naissance : il vend ses sœurs et dispose de tous les esclaves.

Les divers royaumes du Congo, établissent à peu-près les mêmes distinctions entre les hommes : la première classe est celle des nobles qui gouvernent les provinces, prennent le titre de *dom*, et donnent à leurs terres les qualifications de marquisat et de duché : cette classe se croiroit déshonorée si elle travailloit.

La seconde est celle des riches qui ont quelquefois dix mille esclaves, et qui s'attachent moins à singer les nobles de leur nation, que les Portugais.

La troisième est celle des artisans, qui font avec les Européens, le commerce des dents d'éléphant, des esclaves et des métaux.

La dernière classe est celle des esclaves dont la vie même est entre les mains de leurs maîtres.

Les esclaves mulâtres, nés des Portugais et de leurs négresses sont presque tous libres, et ont, comme dans toutes nos colonies, un amour-propre désordonné, et une aversion insurmontable pour les nègres.

Les Portugais commerçans établis dans les villes qu'ils ont fait construire et dans les ports de Congo, y tiennent le même rang que les premières familles nègres du pays : chacun des quatre royaumes qui composent le Congo, celui d'Angola même quoique soumis aux Portugais, ont des princes héréditaires de leur nation.

Ces Monarques jouissent d'une autorité sans borne, ils

sont eux-mêmes les juges de toutes les discussions qui s'élèvent entre leurs sujets : les Nègres blancs les accompagnent en tous lieux et les amusent par des danses et des chansons grotesques : une garde nombreuse les precéde, celui de Congo est toujours suivi d'une grande partie de la noblesse du pays lorsquil sort de son palais : il est défendu, sous peine de mort, d'assister à leurs repas : un fils du roi de Loango qui avoit eu le malheur de s'endormir dans l'appartement où son père mangeoit fût enyvré et massacré :

Les impôts que le roi de Congo fait lever sur ses sujets ne sont determinés par aucune loi, ils augmentent ou diminuent à son gré, quelquefois il est plusieurs années sans en lever; a-t-il quelque don à faire aux missionnaires, quelques édifices à construire, quelque guerre à soutenir, il envoie ses soldats qui se font payer à main armée une contribution proportionnée à la richesse, et plus souvent encore à la frayeur des contribuables.

Tous les sujets nobles des rois de Congo sont obligés de les suivre à la guerre, et de traîner après eux leurs esclaves et leurs provisions : les combats que les Nègres se livrent entr'eux sont peu sanglants, mais ils se renouvellent souvent.

Ces princes sont d'autant plus puissants que quelques-uns d'entr'eux sont, aux yeux de leurs sujets, des dieux maîtres des pluies, des vents et de tous les élements.

Lorsque la saison des pluies approche, toute la nation de Loango se rend auprès de son roi qu'elle nomme *Samba, dieu*: elle lui apporte de nombreux présens et le conjure de commander aux nuages de fondre sur la terre.

Le *Samba* indique un jour, où toute sa cour précédée d'une nombreuse armée se range dans les *champs de la pluie* : toute la nation se prosterne, les tambours et les trompettes sonnent de toutes parts, le *Samba* lance une flêche vers le ciel, et les rejouissances sont plus ou moins grandes suivant que

les nuages obeissent plus ou moins promptement à l'ordre du roi. L'ancienne religion des Congois existe encore dans les royaumes de Loango et une partie du Benguela. Les habitans en sont idôlatres, leurs divinités ont la forme humaine, leur taille est gigantesque, leur costume qui est sans doute l'ancien habit de la nation rappelle le costume des premiers Ethiopiens.

Il est difficile de déterminer quelle est l'idée que se forment les Nègres, sur la puissance de leurs dieux, sur la création de l'univers, sur la nature de leur ame : ils n'ont peut-être jamais réfléchi sur ces objets, ils adorent leurs divinités par habitude, ils les forgent eux-mêmes et les traitent bien comme leur ouvrage, car ils les brisent lorsque leurs prières ne sont pas exauccées.

Les prêtres sont les plus habiles fabricateurs de *Mokisses*, mais ils communiquent cette sience aux chefs de famille : ces idôles ont à-peu-près la forme humaine : le Nègre qui veut se créer une de ces divinités observe pendant un mois un espèce de jeune, et au bout de ce temps sa famille conduite par un prêtre s'approche de la maison au bruit du tambour : on éleve le *Mokisso* sur un tronc d'arbre autour duquel on danse pendant plusieurs jours ; souvent le prêtre interrompt la danse, il pousse des cris affreux, et trace des caractères mysterieux sur le front du chef de famille, qui entre dans d'horribles convulsions et court se cacher au fonds des bois : peu de jours après il revient, le Prêtre lui demande quelle convention il veut faire avec son *Mokisso* : il promet de s'abstenir de quelque aliment, on lui met un anneau de fer au doigt pour lui rappeller sa promesse : ses convulsions recommencent, enfin la fatigue l'abbat, tout le monde se retire et quelquefois l'infortuné, qui s'est donné tant de peine pour avoir un dieu victime dans ce terrible exercice, périt avant d'avoir pu adorer la divinité qu'il a forgée.

Les Congois observent avec la plus grande exactitude le pacte qu'ils font avec leurs *Mokissos*, on leur arracheroit la vie plutôt que de les faire manquer à leurs serments.

Merolla raconte qu'un nègre qui s'étoit engagé à ne point boire de vin de palmier, apprenant un jour que dans une maladie où il avoit perdu la connoissance, on lui en avoit fait prendre pour le soulager, mourut dans les plus horribles convulsions, tant la crainte des *Mokissos* a d'empire sur l'esprit des nègres.

Dans les voyages de long cours, dans leurs guerres, ils portent dans un petit sac ces *Mokissos* qui pesent quelque fois dix livres, ce fardeau qui sembleroit devoir les accabler à la longue, double leurs forces :

Les esprits, les révenants, les sorciers sont généralement redoutés dans le Congo; lorsqu'une maison a été brulée lorsqu'un champ a été ravagé, on accuse quelque esprit malin, ou quelque *Mokisso* dirigé par un ennemi;

Sur cette accusation le roi nomme un ministre qui appelle devant lui toutes les personnes accusé d'avoir dirigé l'esprit méchant: une liqueur nommée *Bonda* est distribuée à tous les accusés, une petite racine est jetée au milieu de l'assemblée, le prêtre ordonne à tous ceux qui l'environnent de tomber en sautant sur cette racine s'ils sont coupables, et d'uriner s'ils sont innocents, celui qui a le malheur de glisser ou de ne pouvoir uriner est sur le champ conduits au supplice.

Ces épreuves se renouvellent de mille manières différentes, et servent de base à la décision de toutes les contestations : quelquefois, on est obligé de prendre entre ses dents des charbons brûlants : plus souvent on impose à l'accusé l'obligation de traverser un lac ou un fleuve, dans certaines circonstances il doit regarder fixement le ministre de la divinité sans sourciller, cette épreuve est re-

gardée comme la plus terrible de toutes, les nègres tremblans devant leurs prêtres en sont presque toujours les victimes. On est étonné de retrouver au fonds de l'Affrique et parmi les nègres ces épreuves de l'eau et du feu qui ont pendant si long-temps été en usage en France,

Dans une grande partie du Congo, la plupart de ces usages sont abolis et ont fait place au christianisme : dans le Benguela et l'Angola les nègres ses disent catholiques, font tous ce que veulent les missionnaires, recoivent tous les sacrements, mais placent sur la même ligne le dieu des Chrétiens et leurs *Mokissos.*

Les missionnaires font de vains efforts pour détruire les pratiques superstitieuses chez un peuple qui voudroit de bonne-foi pratiquer la religion chretienne, mais qui céde à d'anciens usages : Lopés, dit avoir vu une femme presenter au baptême son enfant enveloppé de bandes mistiques, le missionnaire lui fit donner le fouet dans l'église quoiqu'elle ne cessât de crier *M. le missionnaire pardon, je lui ai ôté trois de ces bandes en chemin, j'ai oublié celle-ci.*

L'un des principes de l'ancienne religion des Congois, est qu'aucun étranger ne peut être enterré dans leur pays, et malgré leur attachement à la religion catholique, ils ne peuvent souffrir qu'un blanc, même un missionnaire, soit enterré dans leur pays; ils enlèvent pendant la nuit et vont jeter dans la mer les blancs que les missionnaires y enterrent ; aucun danger, aucune remontrance ne peut les arrêter dans cette entreprise, à laquelle ils attachent la plus grande importance.

Le langage des Congois a quelque ressemblance avec celui des peuples de la Guinée : dans les villes fondées par les Portugais, les naturels du pays ont une espèce de patois mélange, irrégulier de Castillan et de Congois :

On remarque dans leur langage ce luxe d'expressions,

ces comparaisons brillantes, ces idées grandes et emphatiques qui caractérisent les Orientaux et les Africains.

On en peut juger par ce discours d'un roi de Loango, au missionnaire Mérolla, qui l'invitoit à sacrifier ses dieux à celui des chrétiens

« Je crois, lui dit-il, je crois que ton Dieu est tout-puissant, qu'il te protège, qu'il te défends, que son bras s'étend d'un bout de l'univers à l'autre ; mais crois-tu que ce vaste univers n'ait qu'un seul dieu, crois-tu que ces rivières qui roulent majestueusement dans ce vaste empire, cette mer dont on ne connoît pas les bornes et qui est l'ouvrage le plus digne de la grandeur infinie du créateur, n'aient pas aussi leurs dieux? le tien t'a conduit dans ces climats, il t'a rendu maître d'Angola, mais il ne t'a pas rendu maître de Loango ; le mien veillera sur mon empire, comme le soleil veille sur l'univers ; pourquoi, si ton dieu commande à tous les élémens, n'ordonne-t-il pas à ce soleil de faire naître dans ton climat trois moissons comme dans celui-ci..... Crois-moi ! nos dieux puissans l'un et l'autre ne peuvent pas être comme les rois du monde, jaloux de l'extension de leur empire : semblables à cet *Alconde* dont la tête s'élève dans les cieux, et qui couvre deux mille pas, ils reçoivent sous leur ombre bienfaisante tous ceux qui la recherchent, et ne daignent pas s'appercevoir si quelques voyageurs vont chercher sous l'humble palmier un ombre moins salutaire ».

Les missionnaires ne se rebutent point des difficultés qu'ils éprouvent, et chaque jour la religion catholique et la domination Portugaise se propagent de plus en plus dans le Congo : si les missionnaires étoient plus tolérans, si les négocians Portugais étoient moins avides, bientôt ils seroient les maîtres absolus d'un climat où les rois ne peuvent monter sur le trône qu'en jurant d'observer fidèlement les traités faits avec les Portugais.



Roi de Congo.



P.r Ministre des Idoles de Congo.



Guerrier du Congo.



Negresse du Congo.



Esclave Favori du Roi de Congo.



Ganga magicien-medecin de Congo.

LES ANZIKOS, ET LES JAGGAS.

Les Anzikos et les Jaggas, sont deux nations barbares qui sont maîtresses d'un vaste pays dans l'intérieur de l'Afrique, et qui sont peu connus des européens.

Les Anzikos, ou Anzikains, habitent l'est de la Guinée; ils occupent un terrein immense, qui est partagé en diverses souverainetés, ou royaumes indépendans, entre lesquels est le pays occupé par les peuples nommés Bakka-Bakkes qui sont un espèce de pigmées, qui s'occupent de la chasse des éléphants. Le pays des An. kos, est traversé du levant au couchant, par la rivière de Zaire, qui sert de canal aux habitans pour commercer avec les Congois.

Les Anzikos sont vifs, agils et belliqueux. Ils fabriquent des étoffes de fil de palmiers, et de diverses sortes de soies. Ils combattent toujours à pied, et se servent d'arcs petits et courts; leurs flèches sont d'un bois fort dur, court et menu. Ils se servent aussi de haches, et de couperets.

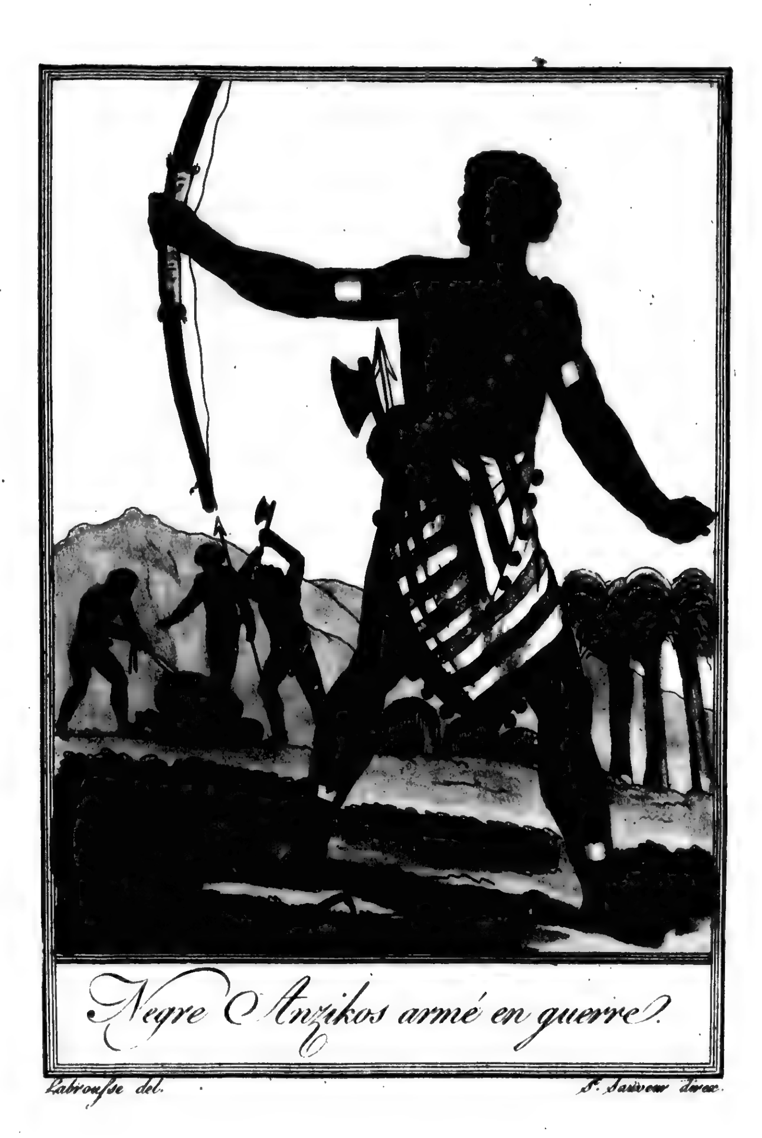
On assure que malgré leur brutalité et leur barbarie, ils ont de la droiture et de la bonne-foi: Leur principal commerce est en esclaves de leur nation et en dents d'éléphants. Ils ont l'usage de la circoncision, quoiqu'idolâtres, et ils se cicatrisent le visage dès l'enfance. Ils sont antropophages, et ils exposent la chair humaine dans leurs boucheries comme on expose la chair de bœuf en Europe. Ils mangent les esclaves qu'ils font à la guerre, leurs propres esclaves, et se mangent souvent les uns les autres, sans excepter leurs parens. Ils vont la tête nue, et nuds pieds, et ne se couvrent que de la ceinture en bas; mais les nobles portent des bonnets, et sont vêtus de soie, ou de toile. Leur langage et différent de celui de Congo.

Les Jaggas sont répandus dans une partie de l'Afrique, depuis les frontières de l'Abyssinie, et le pays des Anzikos au nord jusqu'au pays des Hottentots au sud, et à la

basse Guinée au couchant, et ils possèdent une partie du *Mounemji*. Ils sont fort noirs et difformes, et l'usage qu'ils ont de se cicatriser le visage les rend hideux. Ils ne respirent que le sang et la barbarie. Ils vivent dans les forêts sous leurs chefs, et errent comme les Arabes : Ils ne s'arrêtent dans un lieu qu'autant qu'ils y trouvent de quoi vivre. Ils ne plantent ni ne sèment, et n'entretiennent pas de troupeaux : ils ne tirent leur subsistance que de leurs rapines, et de leurs brigandages. Ils aiment sur-tout le pays où ils trouvent des palmiers, étant passionés pour le vin, et le fruit de ces arbres.

Ils se nourrissent d'ailleurs de chair humaine, et sont antropophages. Leurs armes sont le dard et la dague. Ils s'adonnent aux sortilèges, et ils peuvent passer pour la nation la plus barbare de l'Univers.

Les Jaggas mènent par-tout leurs femmes avec eux. Ces africaines portent leurs cheveux avec de hauts toupets, entremêlés de coquillages. Elles se frottent le corps de musc ; et une des beautés qu'elles ambitionnent, c'est d'avoir quatre dents de moins ; deux en haut et deux en bas. Celles qui n'ont pas le courage de se les arracher, sont l'objet du mépris de la nation, et tous les enfants qui naissent de ces femmes sont inhumainement enterrés au moment de leur naissance : mais afin de ne pas laisser dépérir la nation, ils élèvent parmi eux les jeunes garçons et les jeunes filles dont ils massacrent les parens pour les manger. Cette jeunesse porte un collier, qui est la marque de son esclavage, jusqu'à ce qu'elle ait présenté au chef la tête d'un ennemi, alors on la reçoit au nombre des soldats.



Negre Anzikos armé en guerre.

Labrousse del. J. Sauveur direx.



Homme et Femme de qualité le Jaggas.

Labrousse del. St. Sauveur direx.

MŒURS, LOIX ET COSTUMES DES HOTTENTOTS.

LE pays des Hottentots, situé en Afrique du 23 au 55[e] degré de latitude & du 36 au 16[e] de longitude, est peut-être le seul dans le Nouveau-monde dont les Européens puissent se dire véritablement propriétaires : ils sont entrés, en voleurs ou en conquérants dans la plupart des colonies; mais ils ont acheté des Hottentots eux-mêmes le droit de s'établir dans leur pays.

Par quelle singularité, les Européens qui se croyoient maîtres de toutes les contrées qu'ils découvroient, ont-il pu se persuader que ce pays appartenoit à ses habitans? pourquoi cet hommage rendu à la propriété des Hottentots, tandis qu'ils ne la respectoient nulle part? les voyageurs donnent deux motifs de la conduite des Hollandois dans cette occasion, la richesse du pays & la force des Hottentots :

Van-Tikbec traita donc avec ce peuple, moyennant 15000 florins, de la propriété du Cap : & ces Sauvages se retirèrent plus avant dans les terres.

En 1660, l'exécution de ce traité donna lieu à des guerres sanglantes, qui furent bientôt terminées par une nouvelle cession.

S'il existe sur la terre un peuple, qui par la bassesse

de ses inclinations, la stupide ignorance & la dépravation de son caractère, puisse être regardé comme le passage, ou le point de communication de l'homme à la bête, c'est assurément l'Hottentot.

Son aspect est effrayant; la couleur de son corps est plus rebutante encore que celle du nègre, il apporte en naissant une couleur d'olive luisante : sa chevelure est une espèce de laine, ses levres sont épaisses, ses yeux sont petits & ronds, son nez naturellement court est encore applatti à dessein dans l'enfance; le caractère le plus frappant dans l'histoire naturelle de ce peuple, c'est l'espèce d'excroissance calleuse que l'on remarque chez les Hottentots, & qui descendant jusqu'à la moitié des cuisses, sert en quelque façon de voile aux parties naturelles; on peut juger de la beauté des Hottentotes par un seul trait; elles portent leurs enfants sur leur dos, & les allaitent pardessus l'épaule; la taille des Hottentots est en général très-élevée, mais loin de diminuer leur difformité, elle les rend plus effrayans encore.

Le caractère de ce peuple est aussi repoussant que son aspect; le repos & l'ivresse sont ses uniques plaisirs; le dernier besoin peut seul le contraindre au travail, & il ne connoît plus même de besoin, lorsqu'il peut s'enivrer d'eau-de-vie & de tabac : il boit jusqu'à ne plus pouvoir se soutenir, il fume jusqu'à ne plus voir clair; les femmes sont livrées, comme les hommes, à cet excès d'intempérance & n'en diffèrent qu'en ce qu'elles résistent plus long-temps à la force des liqueurs.

Ils ne connoissent aucun des sentiments qui font le bonheur de l'homme raisonable, ils cessent d'être amoureux de leur femme du moment qu'ils l'ont épousée; ils deviennent l'ennemi de leur mère du moment qu'ils n'ont

plus besoin de ses soins : ils laissent périr de faim & de misère, ils massacrent même le malheureux vieillard ou l'infirme qui ne peut plus travailler ; leurs enfants même n'ont aucun droit sur leur cœur ; ils exposent ou sacrifient la plupart des filles auxquelles ils donnent le jour ; on n'a jamais vu un Hottentot donner une caresse à son père, à son enfant, à sa femme ; & ce qui prouve que c'est autant, chez ce peuple, insensibilité réelle que brutalité, c'est que l'approche d'une épouse est pour lui un travail plntôt qu'un plaisir : le mari sur le plus léger prétexte va vivre loin de son épouse, & l'on voit avec étonnement ce peuple le plus sale de tous ceux qui végétent sur la terre, déserter sa cabane pendant les infirmités de son épouse.

Ces cabanes ressemblent à celles des Canadiens ; elles sont formées de perches arrondies revêtues de nattes impénétrables à l'eau, elles sont ovales & n'ont pas plus de dix-huit pieds de diamètre, l'entrée en est haute de 3 pieds, on y entre en rempant, dix ou douze personnes habitent chaque cabane, un grand trou placé dans le milieu sert de foyer, d'autres plus petits servent de chaise & de lit à chaque Hottentot, qui y dort accroupi, couvert de son manteau : le mobilier de chaque hute consiste en deux vases de terre, le tout est confiée à la garde d'un chien ; on peut dire que cet animal fidèle à l'homme d'un bout à l'autre de l'univers, a chez les Hottentots plus d'esprit que son maître.

Une vingtaine de ces cabanes forment chaque habitation ou *Kraal*, que l'on déserte lorsque les vivres manquent ou qu'un habitant est mort.

Pendant leur jeunesse, les Hottentots sont sous la garde des femmes, à 15 ans on les reçoit au rang des hommes :

cette cérémonie se fait dans l'assemblée du Kraal, tous les habitans accroupis attendent le Candidat qni se présente dans la même posture, & pour sceau de son admission reçoit une inondation d'urine par le ministère de l'orateur.

Une autre cérémonie non moins indispensable pour le jeune homme qui veut se marier, c'est l'enlèvement d'un testicule ; une femme qui prendroit un mari avant qu'il eût subi cette opération, s'exposeroit à être déchirée par ses compagnes.

La guerre & la chasse partagent tous le temps des Hottentots comme celui des autres Sauvages ; le sort de leurs Prisonniers est le même ; leur chasse est accompagnée ou précédée des mêmes précautions.

Ils sont très-agiles. Il est étonnant, dit M. Raynal, qu'ils n'abusent pas plus souvent de leur légèreté ; on raconte cependant qu'un Hottentot ayant reçu d'un Français qui débarquoit, un ballot de marchandises, lui demanda s'il savoit courir? *Oui,* répondit le Français, *eh bien! faisons à la conrse,* dit l'Hottentot : il part aussitôt & court encore avec le ballot.

Leur propriété consiste dans leurs troupeaux ; & par un contraste singulier, dans le même pays ou les hommes semblent si peu dignes de ce nom, les animaux ont une intelligence extraordinaire; les bœufs se gardent eux-mêmes ; il y en a dans chaque troupeau, deux ou trois qui, semblables au chien du berger, les conduisent, les empêchent de s'écarter, les ramenent, & avertissent du moindre danger : dans la nuit, ces bœufs, placés au dehors de l'habitation, la préservent de toute attaque ; à la guerre ils combastent, & font la principale force des armées.

Les Hottentots se nourissent de la chair & des entrailles

de leurs bestiaux, & des animaux sauvages qu'ils tuent à la chasse ; ils ne boivent que des sauces, des liqueurs & peu de lait : on repugne à dire qu'ils se font un regal de leurs vermines, & qu'ils justifient ce goût, en disant *qu'ils peuvent bien manger des animaux qui les mangent.*

L'habillement des Hottentots consiste en une espèce de mante, ouverte ou fermée suivant la saison ; le plus souvent ils vont tous nuds, à la seule exception d'une espèce de calecon qui ne descend pas au-dessous du genou.

Ils portent sur la poitrine une espèce de soleil attaché à un collier, auquel tiennent également leur couteau, leur jupe, leur *dakka* espèce de tabach ou de talisman auxquels ils ont grande foi ; ils se surchargent les oreilles de divers ornements, & portent au bras une espèce de bracelet en ivoire auquel pend quelque fois une frange.

Ils vont, pendant les chaleurs, la tête nue, & n'opposent à l'ardeur du soleil qu'un enduit épais de graisse & de suif ; chaque jour ils surchargent cet enduit, qui forme un bonnet dur & noir identifié avec leur chevelure : pendant l'hiver & en temps de pluie, ils portent une calotte de peau de chat ou de mouton, retenue par une mentoniere.

Ils vont habituellement pieds nuds, quelquefois cependant, les hommes & sur-tout les femmes s'enveloppent les jambes d'un cuir lié avec des courrois ; en général, ils font si peu de cas de la chaussure, que lorsqu'ils trouvent un soulier d'Européen, au lieu de s'en servir ils le font bouillir & le mangent.

Ils portent à la chasse & à la guerre deux verges de fer ou de bois d'olive ; l'une longue de trois pieds est leur arme défensive ; l'autre plus courte & pointue d'un côté, leur sert à la chasse & à la guerre, ils la lancent comme

un trait, & jamais ils ne manquent l'objet qu'ils poursuivent.

L'habillement des femmes ne diffère de celui des hommes qu'en ce qu'elles portent en tout temps des bonnets environnés de plumes : elles ont le même goût que leurs maris pour tous les ornements de verre, elles donneroient leurs troupeaux pour un collier de cristal, elles portent leur mante ouverte, & quelquefois elles en portent deux.

Les Hottentots des deux sexes sont dans l'usage de se frotter, de beure ou de graisse de mouton, toutes les parties du corps, cette onction ajoute encore à leur laideur, & rend leur approche très-désagréable : tout le luxe consiste chez eux dans une plus ou moins fréquente répétition de ce frottement, & dans l'espèce de graisse que l'on y employe.

Peu de Sauvages connoissent l'usage de se moucher; les Hottentots sont sur ce point un peu plus savants, une queue de renard qu'ils lavent fréquemment, leur sert de mouchoir.

Le mariage, l'enterrement, toutes les cérémonies, en un mot, se ressemblent à-peu-près chez ce peuple barbare, l'urine du sacrificateur est la base de toutes, & le gage de toutes les conventions : le Kraal entier prend part à ce qui se passe dans chaque famille ; la danse est l'ame de toutes les fêtes :

Cette danse est réglée par un instrument appellée *gongon* qui a la forme d'un arc, & dont on agite perpétuellement la corde.

Les arts, chez un peuple aussi peu éclairé, sont absolument nuls : cependant ils ont une légère notion des travaux sur l'ivoire & le fer : ils fondent grossièrement ce métal & tournent imparfaitement des bracelets d'ivoire.

La religion des Hottentots est peu connue, ils gardent un silence obstiné sur cet article; Dieu, qu'ils appellent Goounga, est à leurs yeux « un excellent homme qui demeure la haut, pardonne tout & ne peut faire de mal: » ne pourroit-on pas dire qu'ils ont une idée plus élevée de l'Être suprême, que cette religion dans laquelle Dieu est représenté comme un vengeur inflexible:

Les missionaires font de grands efforts pour semer chez les Hottentots le germe de la religion catholique; ces Sauvages acceptent les présents qu'on leur fait pour les convertir, mais ils gardent les présents & leur religion.

Deux Chefs gouvernent chaque habitation, l'un commande les guerriers, l'autre préside les assemblées.

La paix, la guerre, la justice civile & criminelle, tout dépend de cette assemblée; le coupable est placé dans le centre, tous les assistants inclinés autour de lui, écoutent tranquillement sa défense, ensuite un cri général le condamne ou l'absout, & le capitaine du Kraal est l'exécuteur du jugement, qui ne déshonore pas la famille: faut-il que nous ayons pendant tant de siècles méconnu une vérité à laquelle les plus vils Sauvages ont rendu hommage.

L'objet plus remarquable dans le gouvernement des Hottentots, c'est l'établissement de *l'ordre du courage*, dignité que l'on accorde à tous ceux qui ont donné la mort à quelqu'animal féroce; *Colben* appelle cette espèce de chevallerie, l'ordre de l'Urine; sans doute pour faire allusion au sacre du nouveau chevalier, auquel toute l'assemblée vient pisser sur la tête: la décoration de cet ordre, est la vessie de l'animal que l'on a tué.

Tels sont, & telles seront sans doute toujours, les mœurs

des Hottentots ; car le commerce des Européens n'a pas core influée sur leur caractère.

MŒURS ET COSTUMES

DES HOTTENTOTS NAMAQUAS.

QUELQUES voy2geurs ont cru voir dans les Namaquas, une peuplade absolument distincte des Hottentots ; mais ces Sauvages qui habitent la Côte orientale du Cap, sont de véritables Hottentots, un peu plus civilisés que les autres :

Leur nourriture, leurs loix, leur religion ressemblent absolument à celles des Hottentots ; la hauteur de leur taille, leurs traits plus doux, leur vie plus pastorale, leur intelligence, leur sensibilité les ont fait distinguer.

On a remarqué que ce peuple étoit le plus silentieux de l'univers ; un Manaquas ne profére pas trois paroles par jour.

Les hommes couvrent leur nudité d'une plaque d'ivoire attachéeà un cordon, ils portent une ceinture étroite garni de grelots, beaucoup de verroteries, une espèce de bandeau sur le haut du front, & le manteau plus court, le reste de leur costume est celui des Hottentots :

Les Manaquas portent par-tout avec eux un petit tabouret de bois, pour s'asseoir & habiter dans les lieux où ils se plaisent. On trouve dans ce pays un château fort, taillé sur un roc, cet ouvrage qui feroit honneur aux Européens est à-peu-près ce qu'il y a de plus remarquable dans tout le pays des Hottentots, il contient plus de deux cents hommes.



Hottentot



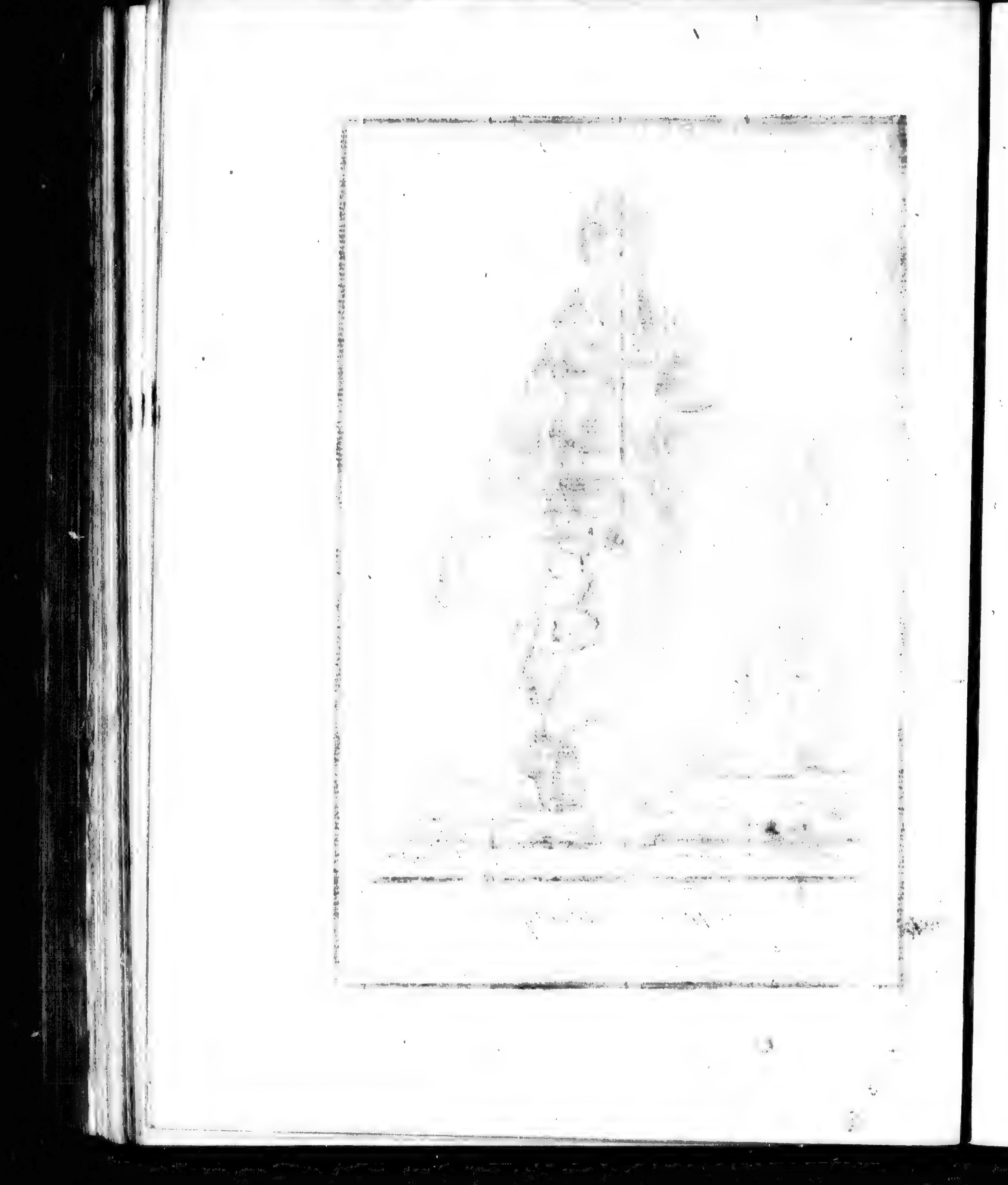
Hottentote


J. Grasset S.t Sauveur inv. Direx. J. Laroque Sculp.

Negre Namaquas



Negresse Namaquas



MŒURS,

LOIX ET COSTUMES

DES CAFFRES DE LA TERRE DE NATAL.

LA terre de Natal tire son nom d'un fleuve qui l'arrose dans toute son étendue, & se jette dans l'Océan ; elle fait partie de cette vaste région de l'Afrique connue sous le nom de Caffrerie, & s'étend depuis le pays des Hottentots jusqu'au Monomotapa.

Sa position est entre le 28 & 32[e] degré de latitude méridionale, le long de la côte orientale des Caffres.

Ce pays est superbe ; de vastes forêts, des plaines arrosées par une multitude de ruisseau, des coteaux agréables & bien exposés peuvent le faire regarder comme une des plus belles contrées de l'Afrique :

L'éléphant, le lion, le rhinoceros, le zebre sont très-communs dans la terre de Natal, on y trouve la plupart des animaux sauvages & domestiques de l'Europe ; le fidèle ami de l'homme, le chien y vit dans l'état de nature : on y rencontre des troupeaux nombreux de chiens sauvages, ils attaquent les animaux les plus forts, & ne désertent un pays que lorsqu'ils ont absolument détruit les bêtes féroces.

Ils choisissent leur habitation au milieu d'un taillis épais, ils y déposent en commun le fruit de leur chasse.

Jamais ils n'attaquent les Sauvages, ils souffrent même que les caffres viennent choisir dans leur butin ce qui peut leur convenir, tant il est vrai que cet animal est naturellement et dans tous les pays soumis & attaché à l'homme.

Le voisinage des Hottentots n'a pas influé sur le caractère des habitants de la terre de Natal, & le commerce avec les Européens ne les a pas encore dénaturés; ce sont les hommes de la nature, & de la belle nature.

Ils cultivent leurs terres, soignent leurs troupeaux, enferment leurs champs & leurs propriétés, non pour afficher un droit exclusif, mais pour la soustraire aux attaques des bêtes fauves.

Leur taille est plus élevée que celle des Hottentots, elle est parfaitement régulière, leur aspect n'a rien de repoussant, ils naissent absolument noirs, & ne se frottent point de graisse & de suie pour acquérir cette beauté Africaine

Leur gouvernement est patriarchal, chaque famille se gouverne à son gré & ne connoît d'autre loi que celle de son Ancien :

Leur cœur, n'est pas comme celui des Hottentots, fermé à tous les sentimens de la nature; le vieillard & l'infirme sont respectés, l'épouse est chérie, les enfans sont caressés : mais ces mœurs douces & sensibles sont dégradés par le commerce des femmes qui est commun à tous les *Caffres de Natal.*

Le chef de famille a le droit de vendre toutes ses sœurs, toutes ses filles; c'est en cela que consiste sa richesse; il les troque contre du bétail, & à son tour il est obligé de donner une partie de ses troupeaux, pour se procurer une femme, à laquelle il fait des enfans par spéculation.

La nourriture de ce peuple est pastorale comme ses mœurs, les grains, le laitage, les bestiaux, sont ses alimens habituels; il aime les liqueurs, mais il ne peut s'en procurer, & il y supplée par une boisson exprimée d'une certaine graine de moutarde.

Leur costume n'a rien de bien particnlier; ils portent rârement de grandes mantes comme les autres Caffres, mais ils se couvrent depuis les reins jusqu'aux genouils, avec une espèce de draperie d'écorce ou de feuille nouée par-devant, & dont les deux bouts pendent avec beaucoup de grace; ils s'attachent aux reins une longue bande de cuir qui pend en forme de queue. Ils partagent le goût des sauvages pour les colliers & les ornemens.

Le trait le plus remarquable de leur costume est la coiffure; ils élèvent sur leur tête une espèce de pain de suif, haut de dix pouces, qu'ils coupent ou augmentent suivant la saison, ou leurs occupations.

Les femmes ont les traits agréables, elles portent comme les hommes, une draperie qui descend jusqu'au genouil, mais qui est de peau :

La coiffure des femmes est habituellement semblable à celle des hommes, cependant quelques unes portent un pain de suif moins élevé & garni de bandelettes & de colliers, qui retombent sur le nez & sur les épaules : ce bonnet est la parure des élégantes.

Les hommes & les femmes ignorent l'usage de la chaussure & portent comme tous les Sauvages de l'Afrique de nombreux ornements d'ivoire.



Sauvage de la Terre de natāl



J. Grasset S.t Sauveur inv. direx. J. Laroque Sculp.

Sauvagesse de la Terre de Natal

HABITANS
DE L'ILE DE GORÉE.

Gorée a peu détendue, une demi-lieue de tour, mais elle est curieuse à connoître. Eloignée du continent d'une lieue, cette île est distante de quatre du Cap Verd. Quand le comte d'Estrée s'en rendit maître, en 1678, les Hollandois y avoient déja deux forts, que les anglais détruisirent en 1692. L'année suivante, notre compagnie du Sénégal la reprit, et la fortifia de nouveau. Le sol, sablonneux de sa nature, ne rapporte que du mil, du tabac et quelques fruits qui n'ont pas beaucoup de saveur. Les nègres du pays s'abreuvent du vin de palme, liqueur blanche qui découle des incisions qu'on fait au palmier.

Les insulaires sont noirs, mais bien-faits et robustes. Hommes et femmes, ils sont toujours nuds, excepté les parties de la génération, qu'ils recouvrent d'un pagne de coton. Ils vivent de poisson, et disent que nous ressemblons à leurs chevaux, quand ils nous voyent manger de l'herbe. Mais ils ont tellement pris goût à notre eau-de-vie, que pour en avoir, le fils vendroit son propre père.

Pour armes, ils usent de sabre, de la sagaye, ou demi pique, de la lance et de l'arc. Ils se sont bientôt habitués à nos instrumens à feu. Leur roi, car ils en ont un aussi, est distingué par la longueur de sa lance et par une espèce de chemise de toile à petits carreaux. Ce prince qui réside sur la côte, a ses femmes et sa cour. Il peut mettre en guerre jusqu'à 6000 nègres. Les marabouts, c'est le nom des prêtres de ce pays-là, en sont exempts. Ils sortent au milieu des femmes et prient avec elles, quand on combat pour eux. Un mahométisme corrompu est le culte de cette contrée. Les marabouts embaument, entortillent et enterrent eux-mêmes les morts, sur la fosse desquels il n'est pas rare de voir des amis se poignarder de douleur.

Les nègres de cette côte de la Guinée, se divisent en peuplades, qui chacune a son chef. Voici le costume bisarre du roi de Gorée. Un petit pourpoint rouge, couvert de queues, de bêtes fauves et de grelots. Sur la tête un bonnet ou casque d'osier, orné de deux cornes de bœufs, comme le Jupiter-Ammon des anciens, et toujours un pipe à la bouche.

Toute cette plage offre de belles pâtures et par conséquent entretient une grande quantité de bétail à cornes de la plus belle espèce.

Les cases de ces peuples demi-sauvages sont fort propres et assez bien construites, avec une terre grasse et qui durcit. Ces habitations sont recouvertes avec des feuilles de palmiers, si artistement arrangées l'une sur l'autre, que les rayons du soleil ou la pluie, ne peuvent pénétrer dans l'intérieur. La forme de ces cases est ronde. Nos glacières peuvent en donner une idée assez juste.

Les hommes y passent des heures, des demi-journées entières à fumer, à prier ou à se disputer sur l'Alcoran, tandis que leurs femmes qui ne quittent jamais leurs enfans portés sur leur dos, cultivent la terre et sont toujours en sueur pour fournir des alimens à leurs maris paresseux.

Plus avant dans les terres, le trépas naturel d'un chef, cause une mort violente à plusieurs individus. On tue ses femmes et plusieurs de ses esclaves, pour lui servir de compagnie dans l'autre monde. On enterre avec lui des vivres et du tabac.

Les habitans sont souvent en guerre avec d'assez grands singes, qui leur disputent le terrain, et enlèvent leurs enfans qu'ils portent au haut des arbres.

Ces nations seroient susceptibles de civilisation, à en juger d'après une fête vraiment touchante qu'ils célèbrent chaque année. Toutes les familles se rassemblent dans une grande plaine, et après la prière des marabouts, on s'embrasse cordialement, en prenant le ciel à témoin de la reconciliation. On sacrifie plusieurs veaux et des chèvres qu'on mange en commun, après ils se retirent tous bons amis.



Roi de Bar, près Gorée.

S.t Sauveur direx.


Femme de Gorée

Labrousse del. St. Sauveur direx.



Negre circoncis de Bar, près Gorée

Labrousse del. St. Sauveur direx.



Alcatij ou Negre gouverneur des environs de Gorée.

Labrousse del. S.t Sauveur direx.



Marchand d'Esclaves de Gorée

Labrousse del. St. Sauveur direx.

HABITANS
DE L'ISLE
DE CAZEGUT.

Cazegut est une des îles de l'Afrique, située sur la côte de Nigritie. C'est une des plus grandes et des plus fertiles des Bissagos, au sud-ouest de Bissao, dont elle est éloignée de douze lieues. Elle est renfermée dans un cercle de bancs de sables, excepté aux deux pointes du nord-est, et du sud-ouest où les vaisseaux peuvent mouiller en sûreté. La longueur de l'île surpasse trois fois sa largeur. Son terroir est riche, et bien cultivé. Il produit en abondance des lataniers, des palmiers et des orangers, du maïs, du riz, des pois et d'autres espèces de légumes.

En général, les hommes et les femmes de ce pays sont de belle taille, ont les traits du visage agréables, et la peau d'un noir qui semble lustré : ils n'ont point le nez écrasé, ni les lèvres grosses. S'ils étoient moins paresseux, et s'ils étoient cultivés, leur esprit les rendroit habiles dans les arts. Ils ne peuvent souffrir l'esclavage, sur-tout hors de leur pays, et il n'y a rien qu'ils n'entreprennent pour s'en délivrer.

Les filles et les femmes de Cazegut n'ont pour habit qu'une grande ceinture ou espèce de franges extrêmement épaisses, faites de joncs qui leur environnent les reins, et leur descend jusqu'aux genoux. Le reste du corps est pour l'ordinaire tout nud, excepté quand le vent nord-est souffle, car alors le froid auquel elles sont fort sensibles, les oblige de mettre un semblable vêtement autour du col : il leur couvre les bras, et leur vient jusqu'à la ceinture comme un peignoir. Quelques-

unes en mettent un troisième sur la tête et qui leur descend jusques sur les épaules. Rien n'est plus plaisant que cet ajustement. Elles ont avec cela des *menilles* ou bracelets de cuivre et d'étain aux bras et aux jambes ; elles ondoyent avec soin leurs cheveux avec de l'huile de palme afin de les rendre gras et roux, ce qui est pour elles la plus belle couleur.

M. Brue, voyageur célèbre de qui nous tenons ces détails, eût plusieurs audiences du roi de cette île, qui le mirent à même d'apprécier ce peuple qui naturellement est bon et civil ; il trouva le roi logé dans une maison bâtie à la portugaise, grande, et blanchie en dehors et en dedans, ayant un vestibule, à l'entrée, qui étoit ouvert de trois côtés : elle étoit environnée de grands palmiers, et il y avoit des chaises et des petits tabourets d'un bois noir fort propre. Cet espèce de palais étoit gardé par quarante à cinquante nègres, tous armés de sabres, de flèches, et qui paroissoient former la garde du roi.

Le principal commerce est la traite des esclaves, mais ceux qui se livrent à cet infâme agiotage prennent toutes les précautions possibles pour éviter que les malheureuses victimes qu'on embarque ne se révoltent. Le nègre de ces cantons est tellement jaloux de sa liberté, que rien, comme nous l'avons déjà dit, ne lui coûte pour se la procurer.

On leur porte en échange, de l'ambre jaune, de la bayette, des serges, des draps, de l'eau-de-vie, des grelots et des fusils. On y traite aussi beaucoup de *laine filée*, rouge et jaune, des pagnes *gonsolanes* et de Sénégal, des plats d'étain, des pots de fayence, des bassins de cuivre, des toiles de toutes sortes, et sur-tout beaucoup de verrot rouge, et noir, ou cocterin de Venise.

Negres et Negresses de Cazegut

Labrousse del. St. Sauveur direx.

HABITANS

DE MADAGASCAR.

MADAGASCAR, l'une des plus grandes isles citées par les géographes, est située sur les côtes orientales de l'Afrique. Elle ne fut visitée pour la première fois qu'en 1492 par les Portugais. Les Anglois, les Hollandois et les François y ont navigué tour-à-tour, et fréquenté la seule côte de l'est, sans pénétrer un peu avant dans l'intérieur. Les voyageurs modernes arrêtés à chaque pas, se plaignent beaucoup de la férocité de l'insulaire Madegasse, mais elle n'est que trop motivée par la conduite de leurs prédécesseurs. Partout où les Européens ont mis le pied, ils se sont crus les maîtres-nés des lieux qu'ils découvroient, et ont agi en conséquence. La réserve la plus sage, la défense la plus légitime de la part du peuple nouveau qu'ils visitoient, leur a paru un crime. Ils ont traité comme rebelles ceux qui ne consentoient pas à être leurs esclaves, et ont débuté avec des armes offensives auprès des sauvages, dont ils se sont aliéné pour jamais le cœur. L'homme de la nature revient difficilement de la première impression qu'on a faite sur son esprit.

On distingue deux races d'hommes à Madagascar; les Naturels, espèce noire et crépue. On leur reproche d'être mous au travail; parce qu'ils ne sont pas de la conleur des blancs, ceux-ci ont-ils donc cru

trouver en eux des bêtes de somme ? L'autre race, qui n'est que bazanée, paroît étrangère à l'isle, et originaire de quelques Arabes naufragés. Ces nouveaux venus se servent des caractères de leurs ancêtres, pour écrire la langue Madegasse ; ils se sont fabriqué un papier avec l'écorce battue d'un arbre appellé *Foutache*, Ils passent pour sçavans, et on se fait un devoir de les consulter ; ils exercent avec distinction le métier lucrative d'Augures.

Un repas Madegasse est pitoresque. Des feuilles de bananier tiennent lieu de nappe, de serviettes et même de plats et d'assiettes. On sert du poisson ou de la volaille cuits dans l'eau avec du riz. La feuille d'un végétal connu sous le nom *d'arbre de sel*, infusé dans le bouillon, en fait tout l'assaisonnement. Une autre feuille de bananier repliée, forme un vase pour boire l'eau de laquelle on a retiré le riz.

La construction du domicile d'un Madegasse répond parfaitement à son comestible. De gros piquets en sont la charpente. Les parois sont construits avec les côtes la feuille du Ravenala (espèce de bananier) jointes ensemble, et liées contre des lattes de bambou. Les murailles sont tapissées intérieurement de nattes. Des nattes appliquées sur des claies de bambou sont le plancher ; et le toît, quoique très-solide, ne consiste qu'en feuilles de Ravenala rapprochées l'une contre l'autre. Le foyer, placé dans un coin de l'habitation, entretient un feu continuel jour et nuit, Les Madegasses ont trouvé que cet usage leur étoit salutaire.. Le logement des chefs n'offre pas plus de luxe. Il ne se fait remarquer que par un mât plus haut que la maison devant laquelle il est dressé ; on y suspend les cornes de tous les bœufs immolés pendant les fêtes. L'inventaire du mobilier ne tiendroit pas beaucoup de temps

à faire ; des urnes de terre pour résister au feu de la cuisine, des calbasses de bambou, et des petits paniers de nattes, voilà les principaux ustensiles d'un ménage. La Nature n'aime point le superflu ; elle a le secret de rendre heureux ses enfans avec le seul nécessaire.

La Sagaye, javelot de six pieds, ferrée aux deux bouts, étoit jadis l'arme unique des Madegasses qui en faisoient usage avec beaucoup d'adresse. Ils ont appris à manier nos fusils, nos pistolets, nos sabres ; et par droit de représailles, ils les tournent quelquefois contre nous. Mais ils ne savent pas encore les fabriquer eux-mêmes. Les arts méchaniques ne font des progrès qu'en proportion des besoins qu'on en a. Au sud de l'isle, les femmes tissent des pagnes avec du coton et de la soie sur des métiers qui ne consistent qu'en quatre morceaux de bois fixés en terre. Les Madegasses ne labourent, ni ne sement. Ils cultivent à peine le riz, et à son défaut le petit mil. On trouve parmi eux des médecins de profession. Tous leurs moyens curatifs se bornent à des boissons ou à des bains de plantes aromatiques astringentes et purgatives, à des emplâtres de chaux, et à la saignée, opération douloureuse qu'on ne se permet qu'à la dernière extrêmité. Dans ce cas, la maison du malade, interdite à ses amis, n'est ouverte qu'au ministre de la santé. Cependant on fait force sacrifices aux dieux bons et méchans. Si l'un et l'autre, sourds aux vœux de la [illegible] laissé mourir le malade ; s'il est riche, les [illegible] recommencent de nouveau, et à proportion jusqu'à l'inhumation du cadavre, qui ne se fait pas tout de suite. On passe les nuits à tirer des coups de fusil, pour écarter les mauvais génies qui sont censés assiéger la demeure du défunt. Puis on revêt son corps de ses plus beaux habits, et on le transporte avec pompe dans la sépul-

ture de ses ancêtres, placées toujours hors du bourg.

Dans toutes ces cérémonies, on ne distingue qu'une foible trace de religion. Les Madegasses ne s'en piquent point. Ils reconnoissent comme par instinct deux principes. *Janhar* est le nom du *Grand Dieu*, *du Tout-Puissant;* et *Angal*, est celui de son rival. Ils n'élèvent des temples ni à l'un ni à l'autre; ils n'ont sçu même jusqu'à présent sous quelle forme matérielle ils doivent se les présenter; ils ne leur en adressent pas moins des prières et des sacrifices. Une particularité digne de remarque, c'est qu'ils ont grand soin de réserver, pour le Dieu du mal, une portion de la victime immolée au Dieu du bien. Cette théologie, si naturelle, est celle de presque tous les peuples sevrés des secours de la révélation. En effet, il dût paroître absurde au Madegasse de mettre sur le compte d'un seul et même Dieu le bien et le mal tout ensemble. Pour se tirer d'embarras et pour se rendre raison de tout, il sembla tout simple, et il n'en coûta pas davantage, de se créer une seconde Divinité spécialement chargée et responsable du mal. Par une suite de cette dialectique du bon sens de ces peuples grossiers, on fut tout porté à croire que les méchans, après leur mort, continuoient de l'être, métamorphosés en animaux nuisibles, et les bons en productions bienfaisantes.

Ils croient à la métempsycose; le Madegasse privé de son ami, ou victime d'un traître, est consolé en se disant : « Ce Bambou qui me rend tant de services, » qui me soulage, en m'allégeant les plus lourds fardeaux, sans ployer ni se rompre; c'est sans doute » mon ami, il n'a fait que changer de forme à mes » yeux : cette tige est sortie de sa cendre. Et toi, » homme rampant, qui m'as trahi! je ne resterai pas » toujours sans vengeance, ou j'en chargerai mes

» enfans. Ta mort te livrera en mon pouvoir. Alors » tu passeras dans le corps d'un de ces reptiles veni- » meux dont j'écrase aujourd'hui la tête ».

Les Madegasses épousent autant de femmes qu'i veulent, ou, (pour parler plus exactement) autan. de femmes qu'ils peuvent en aimer. Ils les répudient avec la même liberté. Mais celles qui ont été honorées des faveurs d'un Européen n'en deviennent que plus précieuses et plus chères à leurs maris; ce n'est qu'alors qu'ils ouvrent les yeux sur leur mérite. Aussi font-elles tout pour obtenir cette grace, et malgré les détails du ménage qui roulent sur elles seules, elles trouvent le loisir de se livrer aux recherches multipliées d'une toilette très-longue.

Nos tendres baisers, nos embrassemens, ne sont point d'usage parmi ces insulaires. Pour témoigner la joie qu'ils ressentent à l'arrivée d'un ami attendu avec impatience, ils se contentent de se passer les mains l'une sur l'autre.

L'Isle de Madagascar est divisée en petites souverainetés qui sont héréditaires, mais qui ne sauroient être despotiques; car le chef du village le plus chetif ne peut rien s'il n'est autorisé par ses compatriotes assemblés en conseil. Tout le monde y a voix. L'étranger y est admis; et on écouteroit l'ennemi même qui viendroit y prendre séance.

L'habillement des Madegasses est une simple pagne, (étoffe d'écorce d'arbre) longue de trois aulnes, qu'ils mettent sur leurs épaules, et dont les deux bouts tombent pardevant; les chefs en portent de soie ou de coton, garnies à leur extrêmité de franges et de verroterie, ou de grains d'étain. Ils se couvrent la tête avec une calotte faite de jones.

Les femmes se ceignent les reins d'une toile bleue

de trois ou quatre brasses, en forme de jupon; par dessous, elles portent toujours une toile blanche plus ou moins grande par propreté : elles ont aussi une espèce de corset ou demi-chemise de toile bleue qui ne descend qu'à la moitié du sein, et orné par devant de plusieurs plaques d'or et d'argent servant d'agraffes. Elles portent des pendans d'oreilles, et ont aux bras des anneaux d'argent, et au col des chaînes d'or travaillées dans le pays.



Homme et Femme de l'Isle de Madagascar.

Labrousse del. S.t Sauveur direx.

MŒURS,

USAGES, LOIS ET COSTUMES

DES AMAZONES ANCIENNES ET MODERNES.

LEs annales de la Grèce offrent presqu'à chaque page les détails les plus intéressans sur les anciennes Amazones : les voyageurs parlent tous des Amazones modernes, établies dans le nouveau continent : un vaste pays, la plus grande rivière du monde, portent le nom de ces femmes guerrières, et cependant leur existence est encore un problême.

Les Amazones ont-elles réellement existé, ou leur histoire est-elle un de ces rêves brillans dont les poëtes de la Grèce ont embelli les fastes du monde?.. Ce seroit une grande question à résoudre. Les bornes étroites de cet ouvrage nous réduisent à ne présenter que les faits les plus avérés ; l'observateur y verra sans doute la preuve certaine qu'il a existé et qu'il existe encore des peuples de femmes guerrières ; il sera sur-tout étonné de trouver dans ces diverses peuplades, malgré l'éloignement du temps et des lieux, les mêmes traits, les mêmes mœurs, le même ensemble de costume.

Le premier peuple de femmes guerrières devoit se former au sein de la Scithie. Dans ce pays barbare, les femmes, accoutumées aux exercices militaires, forcées de suivre leurs maris dans les combats, habituées à partager les travaux, les fatigues et les dangers de leurs époux, devoient nécessairement un jour

secouer le joug des hommes, et disputer la supériorité à un sexe dont elles partageoient les occupations.

Conduites par leurs maris à la conquête de la Sarmatie asiatique, elles les avoient vus tous périr dans les combats: animées par le désir de la vengeance, elles se revêtirent de leurs armes, combattirent les Sarmates, et parvinrent successivement à s'établir dans leur pays et à les soumettre.

Ce que le désir de la vengeance avoit commencé, l'espoir de l'indépendance l'acheva.

Après avoir si courageusement vengé leurs époux, les Amazones ne songèrent point à les remplacer; elles craignirent, en s'unissant à leurs voisins, de se donner des maîtres; elles tremblèrent, en se livrant aux plaisirs de l'amour, d'affoiblir ce courage qui les avoit fait triompher d'une nation redoutable; elles se formèrent en république et se donnèrent des lois, dont l'aversion pour l'amour, le mépris pour les hommes et le goût des armes, furent les bases dominantes.

La conduite des armées fut confiée à *Marpesie*, et le gouvernement de l'état à *Lampetho*.

Le serment solemnel de renoncer à jamais au mariage fut établi comme une loi de sûreté; les peines les plus rigoureuses devoient frapper celles qui oseroient violer cet imprudent serment.

Bientôt cependant il fallut modifier cette loi rigoureuse; on fit une demi-paix avec les peuples voisins, on leur imposa l'obligation de se trouver tous les mois, à des époques fixes, sur les frontières de l'état, où l'on devoit aller leur offrir des faveurs passagères.

Toutes les Amazones n'avoient pas le droit d'aller travailler sur la frontière à la population de l'état; il falloit avoir tué dans les combats deux hommes, pour avoir le droit d'en mettre un au monde.

Les heureuses Amazones, qui jouissoient du droit précieux

de donner des sujets à l'état, se rendoient sur la frontière, armées de toutes pièces; elles désarmoient leurs voisins, les conduisoient dans les bois, y habitoient avec eux, et ne pouvoient rentrer dans le pays que lorsqu'elles se sentoient mères.

La crainte de retomber sous la domination des hommes, l'éloignement de tous les détails du ménage, rendoient les Amazones barbares pour leurs enfans mâles, et insouciantes sur l'éducation des filles.

Les mâles étoient ou tués, ou exposés aux bêtes féroces, ou estropiés et réduits en servitude, ou remis à leurs parens, qui venoient les reprendre l'année suivante.

Les filles étoient, à deux ou trois mois, privées du lait de leur mère et nourries de lait de jument. Aussi-tôt qu'elles commençoient à pouvoir se soutenir, on s'efforçoit de leur inspirer le goût des armes; on les exerçoit sur-tout dans l'art de lancer les flèches, et on leur coupoit la mamelle droite pour leur faciliter la tension de l'arc.

L'habitude des combats avoit influé sur la forme de leur habillement; elles avoient quitté les habits longs et la tunique des femmes Scithes, peu propres aux exercices militaires, et avoient pris en partie l'habit guerrier des peuples qu'elles avoient vaincus.

Les statues antiques, les médailles grecques, les édifices que le temps a respectés, représentent les Amazones armées d'une cuirasse légère, fermée sur l'épaule droite, mais laissant la mamelle gauche absolument à découvert.

Une cotte d'armes légère étoit attachée au bas de cette cuirasse et descendoit jusques aux genoux.

Un casque à la grecque, ombragé de plumes, couvroit leur tête, et donnoit à leurs traits un mêlange d'agrément et de fierté.

Les armes des Amazones étoient la flèche, le casque, la

hâche d'armes : leurs boucliers avoient une forme absolument particulière, ils formoient une espèce de croissant d'un pied et demi de large.

Les Amazones se distinguoient sur-tout dans les combats, par leur adresse à manier la lance, et à lancer des flèches en fuyant.

On ne conçoit pas comment une poignée de femmes, devenues guerrières par nécessité, ont pu soumettre un pays de deux cents lieues d'étendue, et devenir la terreur des peuples les plus féroces, regardés jusqu'alors comme indomptables : on conçoit encore moins comment elles ont pu, pendant plusieurs siècles, conserver leur indépendance et se soustraire à la domination des nations puissantes qui les environnoient.

Qu'est devenu ce peuple de femmes guerrières ? comment s'est anéantie cette nation, qui sembloit devoir donner des lois à l'univers ? L'histoire ne nous apprend sur ce fait intéressant rien de positif.

On y voit *Hercule* traverser les mers pour aller enlever à la reine des Amazones la ceinture virginale ; et ces femmes guerrières étoient si redoutées dans l'Asie, qu'on a placé cette expédition galante au nombre de ses douze travaux.

Thesée, les Athéniens, les Troyens vont successivement porter la guerre dans le pays des Amazones, et tous sont repoussés avec perte.

Alexandre aime mieux s'unir avec ces redoutables guerrières, que d'essayer de les soumettre ; il reçoit, avec les plus grands égards leur reine Thalestris ; il cède à sa galante requête, et forme, au milieu des plaisirs, une alliance indissoluble avec les Amazones.

Aveuglées par leurs succès, elles s'unissent, et portent elles-mêmes la guerre chez leurs ennemis, et cette expédition imprudente devient pour elles une source de maux ; elles

sont défaites, taillées en pièces ou obligées de se soustraire, par la fuite, à la fureur de leurs ennemis.

Peut-être est-ce à ce moment qu'il faut placer la ruine du royaume des Amazones, sur lequel, après cette époque, l'histoire garde un profond silence.

Plusieurs nations de femmes guerrières se sont formées depuis dans diverses parties du monde ; mais quelque frappante que soit leur ressemblance avec celles du Pont-Euxin, l'éloignement des tems, la distance des lieux qu'elles ont habité, ne permet pas de croire qu'elles aient la même origine et forment la même nation.

Le Pere *Archange Lamberti* parle dans ses voyages d'une nation de femmes, située près du Caucase; plusieurs fois ces guerrières ont fait des irruptions dans la Russie et dans le pays des Suanes ; ce voyageur, vraiment digne de foi, a vu plusieurs armures de ces Amazones.

Leurs armes, dit l'abbé *Guyon*, étoient belles à voir, et ornées avec une curiosité de femmes ; c'étoient des casques, des cuirasses, des brassards, faits de plusieurs petites lames de fer; à la cuirasse étoit attachée une espèce de cotte d'armes, en peau ; les brodequins, aussi en peau, étoient couverts de petits paillons de laiton, enfilés avec des cordons de poil de chevre, fort déliés, et tissus avec la plus grande adresse : leurs flèches, très-longues, et armées de plumes, n'étoient pas pointues, mais semblables au taillant d'un ciseau.

L'existence de ces femmes guerrières a été contestée par la plupart des historiens du nord. Le chevalier *Chardin*, qui a voyagé dans ce pays, assure qu'il y a vu des Amazones, dont les habits et les mœurs avoient été parfaitement décrits par le pere *Archange Lamberti* ; mais ces guerrières ne lui ont pas paru former un peuple particulier, soumis à des lois et à un gouvernement absolument indépendant des hommes.

L'abbé *Guyon*, qui a réuni tout ce que l'histoire ancienne

et moderne présente sur les Amazones, ne croit pas non plus qu'on doive ranger dans cette classe les femmes guerrières du mont Caucase, parce que, loin de chercher à se soustraire à la domination des hommes, elles sont soumises en tout à leurs époux, qu'elles ont le courage de suivre dans les combats.

Il n'en est pas de même, suivant cet auteur, des Amazones d'Afrique; on retrouve parmi elles les mœurs, les costumes, les habits des anciennes Amazones, et sur-tout cet éloignement des hommes, cette indépendance, cette férocité qui les caractérisoient : elles se sont établies près du royaume de Dalmut, en Ethiopie ; les peuples voisins ont vainement essayé de les soumettre, elles ne veulent former avec eux aucune alliance. Le besoin de repeupler leurs états les force-t-elles d'avoir recours à ces étrangers, elles se présentent à eux pendant la nuit, et se retirent avant le jour ; elles massacrent leurs enfans mâles, et abandonnent à des esclaves le soin d'élever les filles jusques à l'âge où elles peuvent les associer à leurs travaux militaires.

Quelques observateurs, entraînés par le goût du merveilleux et l'espèce de charme que l'on trouve à établir des rapports entre les peuples renommés dans l'antiquité et ceux qui sont actuellement sous nos yeux, font descendre ces femmes guerrières des anciennes Amazones ; mais cette origine n'est rien moins que prouvée, et il est même difficile de demêler, au milieu des récits nombreux des voyageurs, si ces Amazones d'Afrique et d'Asie existent encore, ou si elles ont été soumises par leurs voisins, et ramenées aux soins du ménage, à l'éducation de leurs enfants, à toutes ces occupations plus douces, et peut-être plus intéressantes, pour lesquelles la nature semble les avoir exclusivement formées.

Le seul peuple d'Amazones dont l'existence actuelle soit

bien certaine et bien incontestablement établie, est celui que les voyageurs ont découvert au fond de l'Amérique, auprès de la rivière qu'ils ont nommé, par cette raison, *rivière des Amazones*.

Le père *Dacugna* a tracé, d'après les renseignemens pris par la [illegible] de Quito et par lui-même sur les lieux, les mœurs de ces [illegible] guerrières.

[illegible] leurs habitations sur le sommet des montagnes qui [illegible] Guyanne. Le mont Iacamabe est le centre de leurs [illegible] sont absolument indépendantes des hommes, et n'obéissent qu'à des reines qu'elles se nomment; leurs voisins, avec lesquels elles vivent en assez bonne intelligence, viennent tous les ans au printems jouir de leurs faveurs; elles se rendent sur le rivage, armées de leurs flèches, et font faire à leurs amans le serment le plus solemnel de ne pas abuser de l'hospitalité qu'elles vont leur accorder; ce serment est prononcé avec enthousiasme, alors elles s'élancent dans les canots, chaque Amazone prend le sauvage qui lui convient, et l'emmène dans sa cabanne; un mois se passe dans les fêtes et les plaisirs; au jour fixé la trompette sonne, et l'on se dit adieu pour un an.

Un jeune Indien, qui avoit été plusieurs fois de ce voyage, assura au pere *Dacugna* que, même dans ces momens de fête, tout étoit dans le plus grand ordre; que les chefs se faisoient sévèrement obéir, et affectoient de mépriser les plaisirs auxquels toute la nation se livroit.

On ne peut rien dire de certain sur la manière dont elles disposent de leurs enfans mâles; leur donnent-elles la mort, les rendent-elles à leurs pères, c'est ce qu'il est impossible de décider.

Leur costume ressemble à celui des autres Indiens de la rivière des Amazones; leur manteau de peau flotte sur leurs épaules; un juste-au-corps en pelleterie et une jupe courte,

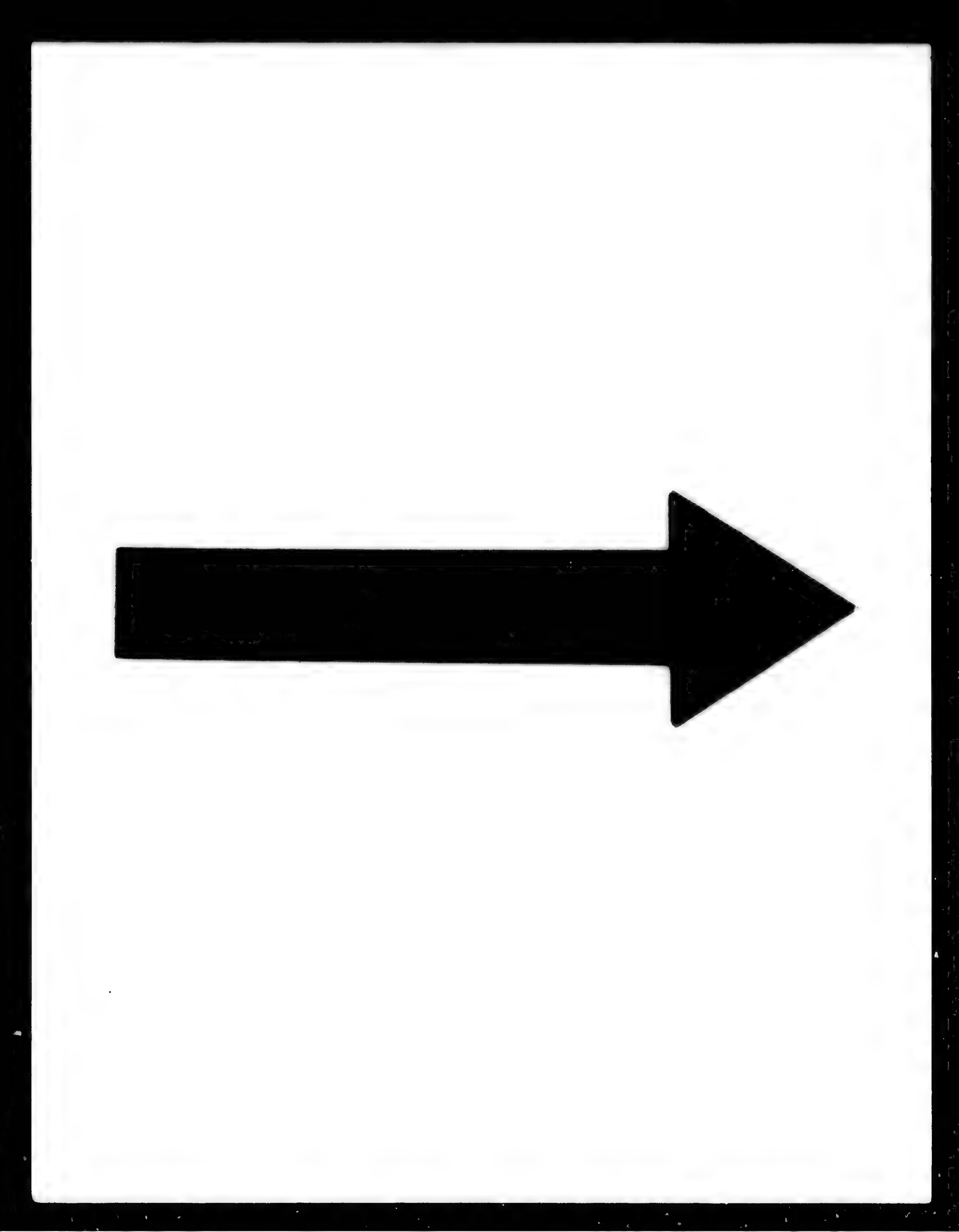
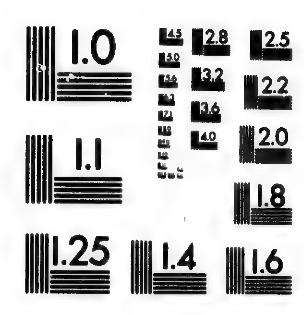


IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)



6"


2.8
2.5
3.2
2.2
2.0
1.8
1.0

imitent imparfaitement la cuirasse & la cotte d'armes à la grecque : elles portent des sandales, un casque et des flèches à la Mexiquaine.

L'abbé *Guyon*, toujours fidèle à son systême sur les Amazones, prétend aussi que ces guerrières descendent de celles qui se sont illustrées dans la Grèce ; ses recherches à cet égard, présentent les détails les plus curieux, mais n'offrent absolument rien de satisfaisant.

Les gouvernemens Espagnols qui s'étendent le long de la rivière des Amazones, ont plusieurs fois, mais vainement, tenté d'attaquer une nation belliqueuse, qui préfère la mort à l'esclavage.

s à la
èches

Ama-
es qui
gard,
abso-

de la
nent,
mort



Ancienne Amazone.



Amazone d'afrique.



Amazone d'Afrique.



Guerierre de la riviere de Amazones.